

Parc naturel régional Livradois-Forez



Bilan

2023

Charte 2011 - 2026

Machaon © Mathieu AUSANNEAU



Parc
naturel
régional
Livradois-Forez

l'Auvergne, côté soleil levant

Le territoire du Parc



104 308 habitants
169 communes labellisées
et 4 communes associées
321 937 hectares

Puy-de-Dôme

Loire

St-Maurice

Vic-le-Comte

■ Communes classées « Parc naturel régional Livradois-Forez »

■ Communes associées

Haute-Loire

St-Eugénie-de-Villeneuve

AXE 1**Un socle patrimonial
facteur d'appartenance 3****Maintenir la biodiversité
et diversifier les habitats naturels 4**

Mieux connaître la biodiversité et comprendre la fonctionnalité des milieux naturels et des espèces	4
---	---

Protéger et gérer les zones d'intérêt écologique et les espèces les plus remarquables	9
---	---

Construire une stratégie exemplaire pour la nature quotidienne	20
--	----

Construire les paysages de demain 21

Faire face au banal et cultiver l'ouverture	21
---	----

**Transmettre et investir les patrimoines d'hier et
aujourd'hui 21**

Sauvegarder et mettre en valeur le bâti remarquable	21
---	----

AXE 2**Un territoire de ressources
au bénéfice des habitants 23****Préserver la ressource en eau
et les milieux aquatiques
par une gestion exemplaire 24**

Améliorer la gestion quantitative de la ressource en eau	24
--	----

**Promouvoir et développer
une gestion durable de la forêt 26**

Accroître la qualité des boisements par des pratiques sylvicoles durables	26
---	----

Rendre l'exploitation forestière plus productive, dans le respect des paysages et des enjeux environnementaux	27
---	----

**Encourager des pratiques agricoles saines
favorables à une gestion durable des ressources 29**

Accroître l'autonomie des exploitations et diffuser des pratiques durables	29
--	----

Développer des filières courtes et mettre en valeur les produits locaux	31
---	----

Maintenir un tissu agricole dense par l'installation de nouveaux actifs	32
---	----

**Développer un tourisme durable de nature et de
patrimoines fondé sur des rencontres 33**

Partager et animer une stratégie touristique commune misant sur l'image « parc naturel »	33
--	----

Développer et structurer une offre touristique originale de découverte de la nature, des patrimoines et des hommes	34
--	----

Accompagner les acteurs du tourisme et les vacanciers vers des pratiques plus durables	35
--	----

**Valoriser les ressources
en énergies renouvelables 36**

Valoriser d'autres sources d'énergies renouvelables	36
---	----

AXE 3**Des pratiques plus durables
pour une autre vie 37****Impliquer les entreprises dans plus de performance
environnementale et sociale 38**

Favoriser l'innovation, diffuser les bonnes pratiques et faciliter l'installation d'entreprises responsables	38
--	----

**Mettre en œuvre un urbanisme frugal
en espace et en énergie 40**

Doter tout le Livradois-Forez d'outils stratégiques et réglementaires dans les domaines de l'urbanisme et de l'habitat	40
--	----

Favoriser la qualité et l'exemplarité dans les projets d'aménagement	41
--	----

L'atelier d'urbanisme en Livradois-Forez	42
--	----

**Développer des modes de transport et
de déplacement doux en milieu rural 44**

Favoriser des modes de déplacement alternatifs au « tout voiture individuelle »	44
---	----

**Réduire nos consommations d'énergie
en vivant mieux 45**

Rendre les collectivités locales exemplaires pour leur consommation d'énergie	45
---	----

**Outiller les collectivités locales pour
qu'elles soient les moteurs du changement 46**

Accompagner les collectivités vers l'exemplarité	46
--	----

AXE 4**Citoyen d'ici et du monde :
l'Homme au cœur du projet 49****Activer le passage des idées aux actes 50**

Sensibiliser la population en osant l'inattendu	50
---	----

Evaluation de la Charte - Conseil scientifique du Parc	52
--	----

Renforcer l'éducation des jeunes à l'environnement et au développement durable	53
--	----

Impliquer les habitants dans les actions du Parc	54
--	----

Agir pour plus de solidarité 55

Maintenir et améliorer l'offre de service pour une solidarité entre les habitants	55
---	----

Développer la coopération interrégionale et internationale	56
--	----

S'ouvrir aux autres et au monde par la culture 56

Renforcer et enrichir la mise en réseau des acteurs culturels locaux	56
--	----

Politiques territoriales 59

Programme LEADER	60
------------------	----

SCoT Livradois-Forez	62
----------------------	----

Révision de la Charte	63
-----------------------	----

Intercommunalité	65
------------------	----

Le Syndicat mixte 66

Le Comité syndical	66
--------------------	----

L'équipe technique	67
--------------------	----

Le budget	68
-----------	----

Un projet ambitieux et prometteur

Dans cette année marquée par le travail de rédaction du projet de Charte 2026-2041 du Parc naturel régional Livradois-Forez, je vous présente le bilan du syndicat mixte du Parc pour 2023. Aussi, je souhaite souligner l'enthousiasme et le dévouement de l'équipe et des élus du syndicat mixte ainsi que la contribution précieuse des nombreux partenaires à cette rédaction (collectivités locales, partenaires institutionnels, représentants des acteurs socio-économiques, associations et habitants). Ce travail collaboratif d'analyse, de prospection et d'imagination a été fondé sur les singularités du Livradois-Forez, un territoire riche en paysages diversifiés, en localités dynamiques, et en espaces patrimoniaux d'une grande sensibilité.

La rédaction du projet de Charte 2026-2041 a permis de mettre en lumière trois grandes ambitions pour le Livradois-Forez :

1. Un territoire solidaire, sobre et épanouissant .

L'objectif est de créer une communauté où la solidarité et la sobriété sont les fondements d'une vie épanouie pour tous. Nous visons à répondre aux besoins essentiels des habitants tout en favorisant une nouvelle approche des modèles socio-économiques, avec davantage d'interactions entre les habitants et leur environnement immédiat.

2. Des biens communs préservés pour un territoire plus robuste.

En reconnaissant la valeur inestimable de nos paysages, de notre biodiversité, et de nos ressources naturelles, nous nous engageons à les préserver. Cela renforcera la robustesse du Livradois-Forez face aux défis environnementaux, notamment les effets du dérèglement climatique.

3. Des modèles économiques repensés localement, fondés sur les richesses du territoire.

Nous proposons de repenser nos modèles économiques en valorisant les richesses locales. Cette approche vise à créer une économie durable, respectueuse des patrimoines naturels et culturels du Livradois-Forez, tout en générant des opportunités pour les générations futures.

Ces ambitions répondent à quatre enjeux majeurs :

1. Le dérèglement climatique et le stockage naturel du carbone - En adoptant des

pratiques écologiques, nous contribuons à la lutte contre les effets du dérèglement climatique.

2. La raréfaction des ressources - Une gestion responsable et innovante de nos ressources naturelles est indispensable pour garantir leur pérennité.

3. La multiplication des risques sanitaires environnementaux - En protégeant notre environnement, nous assurons un cadre de vie sain pour tous.

4. La perte accélérée de biodiversité - La préservation de notre biodiversité est essentielle pour maintenir l'équilibre écologique du territoire.

Pour atteindre ses objectifs, la Charte 2026-2041 du Parc s'articule autour d'orientations conçues pour garantir une capacité d'adaptation du territoire et pour encourager une vie de qualité, en harmonie avec notre environnement.

En 2024, le projet de Charte entrera dans une phase d'examen par diverses instances ; il sera soumis à divers avis pouvant demander des modifications et fera l'objet d'une enquête publique. Les collectivités (communes, intercommunalités, Départements) pourront ensuite approuver le projet de Charte avant une délibération finale de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le décret de classement du Premier ministre prévu en 2026.

Je remercie toutes celles et ceux qui ont contribué à ce projet ambitieux et prometteur. «Là où il y a une volonté, il y a un chemin», ensemble, nous pouvons faire du Livradois-Forez un exemple de développement durable et robuste.

Stéphane RODIER

Président du syndicat mixte du
Parc naturel régional Livradois-Forez,
Maire de THIERS



1

Un socle patrimonial
facteur d'appartenance

Maintenir la biodiversité et diversifier les habitats naturels

Mieux connaître la biodiversité et comprendre la fonctionnalité des milieux naturels et des espèces

Contrat vert et bleu du Parc Livradois-Forez–bassin versant de la Dore

- Depuis 2020, le Parc assure l'animation et la coordination d'un Contrat vert et bleu (CVB). Ce programme d'actions pluriannuel (6 ans) vise à préserver et remettre en bon état la Trame verte, bleue et noire (TVB) du bassin versant de la Dore. Toutefois, ce périmètre peut être élargi aux espaces limitrophes selon les enjeux de continuités écologiques et les actions. Le budget total du CVB avoisine les 7 millions d'euros dont un peu plus de 5 millions en investissement et près de 2 millions en fonctionnement. Ce CVB bénéficie de près de 3,5 millions d'euros de subventions accordées principalement par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, (1,430 millions d'euros), l'Europe (FEDER Massif central), l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme auxquels s'ajoutent d'autres financeurs dont l'État. Pour plus de détails sur les objectifs et les fiches actions de ce CVB, se reporter au Bilan du Parc 2021.
- Au lancement du CVB, 23 maîtres d'ouvrage s'étaient engagés (7 EPCI ⁽¹⁾ et 1 commune, 6 associations, 5 structures agricoles, 4 établissements publics et autres collectivités dont le Parc). Suite à la prise de compétence GEMAPI ⁽²⁾ par le Parc et au retrait d'une structure agricole, 17 maîtres d'ouvrage sont désormais impliqués dans la réalisation des actions.
- Le bilan établi fin 2023, quatrième année du CVB, révèle que
 - 27 demandes de subventions ont été déposées au cours de l'année
 - sur 53 fiches actions en cours de réalisation durant l'année 2023, le niveau d'avancement est variable : pour 5 d'entre-elles, l'action n'a pas démarré ; pour 4 d'entre-elles, aucune réalisation concrète n'a eu lieu ; pour 16 d'entre elles, les actions ont été partiellement réalisées par rapport aux objectifs fixés ; pour 24 d'entre elles, les actions sont bien avancées par rapport aux objectifs fixés ;
- 4 actions sont terminées :
 - › veille foncière sur les zones humides prioritaires
 - › déploiement d'une trame de vieux bois en forêt publique
 - › animation d'un groupe de travail vers des pratiques agricoles plus favorables à la biodiversité
 - › localisation de la sous-trame pelousaire des bassins sédimentaires périphériques en vue du maintien de pratiques agricoles favorables à ces végétations.
- le taux d'engagement des actions (somme des actions réalisées partiellement, des actions bien avancées et des actions terminées) varie d'un objectif stratégique à l'autre. Ainsi, il s'établit à 90% pour l'objectif Amélioration des milieux humides et aquatiques, à 86% pour l'objectif Valorisation écologique des milieux forestiers, à 78% pour l'objectif Renforcement de la biodiversité dans les espaces agricoles, à 60% pour l'objectif Prise en compte de la TVB dans la planification et les aménagements publics, et, enfin, à 60% pour l'objectif Animation, sensibilisation, communication.
- A l'occasion de la Journée mondiale des zones humides, le Parc a organisé, dans le cadre de sa fonction d'animation du CVB, une action de sensibilisation et de formation sur les zones humides. 42 personnes (élus, représentants d'associations et salariés du Parc) ont participé à cette journée. Au cours de la matinée, des exposés, témoignages et échanges ont permis d'appréhender les rôles, enjeux et atouts des zones humides. L'après-midi était consacrée au complexe humide du site du Pas de Mousset (communes de Vollore-Montagne (Puy-de-Dôme) et de Noirétable (Loire)) situé dans une zone de sources, entre deux bassins versants. L'analyse de carottages du sol a permis de présenter son histoire, son fonctionnement actuel et les enjeux qu'il représente. Les travaux de restauration en cours (coupe des plantations de résineux, rebouchage de

(1) Établissement public de coopération intercommunale
(2) Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations



Journée mondiale des zones humides, tourbère du Pas du Mousset
© Parc Livradois-Forez

drains...) constituent un exemple des actions menées par le Parc en faveur des zones humides grâce au CVB et au Contrat territorial du bassin versant de la Dore, en lien avec les propriétaires privés et les communes.

- Le CVB prévoit une participation financière pour la réalisation d'un diagnostic de la biodiversité et de la trame nocturnes, préalable à la réflexion sur l'optimisation de l'éclairage public. En 2023, deux communes, Dorat et Saint-Rémy-sur-Durolle, ont bénéficié de cette action grâce à un groupement de commandes coordonné par le Parc. A partir des diagnostics auxquels ont été associés les habitants, le prestataire choisi proposera des préconisations.
- Un nouveau site Internet, intitulé « Et au milieu, la Dore » permet à tout un chacun de connaître et de suivre le déroulement des actions du CVB et du CT dans les différents milieux : aquatique, forestier, agricole et urbain. <https://dore.parc-livradois-forez.org/>
- Un film réalisé à l'initiative du Parc permet, en quelques minutes, de comprendre ce qu'est une trame verte, bleue et noire et d'apprendre comment la préserver pour favoriser sa biodiversité. Il ouvre à un autre regard sur les paysages qui nous entourent et à une compréhension de ce qu'ils comportent de nature, de connexions et de mouvements. Pour visionner cette vidéo : <https://dore.parc-livradois-forez.org/film-les-trames-verte-bleue-et-noire/>
- Les rolls up CVB – CT ⁽¹⁾ ont été livrés. Compléments de la plaquette de présentation de ces deux outils complémentaires – qui a également été éditée en début d'année –, ils présentent ces deux contrats, en quelques mots, permettant de les identifier lors de manifestations telles que la conférence biodiversité, les réunions des comités de pilotage.

Suivi des espèces remarquables

- Dans le cadre du Plan biodiversité du Parc pour l'amélioration des connaissances et le suivi des espèces patrimoniales ou à enjeux, les chargés de mission du Parc réalisent des observations ou des suivis dans les sites naturels dont ils animent les programmes d'actions. Un réseau d'observateurs, coordonné par le Parc, effectue également des relevés. Toutes les données recueillies sont intégrées dans plusieurs bases de données dont celles du Parc, de la LPO ⁽²⁾ et du CBNMC ⁽³⁾.
- Plus de 2 400 données concernant la faune, la flore et la fonge ⁽⁴⁾ recueillies en 2023 ont été déposées sur le site Biodiv/Livradois-Forez (<https://biodiversite.parc-livradois-forez.org/>). Ce qui porte à plus de 69 000 le nombre d'observations disponibles sur cette base de données. Ces observations sont transmises à l'ONF ⁽⁵⁾, aux collectivités et aux bureaux d'études afin que leurs projets d'aménagement prennent en compte la biodiversité.
- Des Faucons pèlerins ont été repérés en début de période de nidification sur le site de Job (Puy-de-Dôme). Puis, les deux jeunes observés en juin semblent indiquer une nidification très probable. Pas de suivi sur le site de Thiers (Puy-de-Dôme) en 2023.
- Le Parc coordonne un réseau d'observateurs (bénévoles, techniciens de l'ONF et membres de la LPO) de la chouette de Tengmalm et de la Chevêchette d'Europe qui sont des espèces parapluie représentatives des forêts d'altitude. Les données recueillies en 2023 confirment leur présence dans les principaux massifs des Bois Noirs, du Forez et du Livradois. Toutefois, comme dans d'autres territoires du Massif central, l'année 2023 n'a pas été favorable à la chouette de Tengmalm en raison de conditions climatiques défavorables aux micromammifères d'altitude qui constituent sa nourriture.

(1) Présentoirs enroulables autoportants

(2) Ligue pour la protection des oiseaux

(3) Conservatoire botanique national du Massif central

(4) Lichens et champignons

(5) Office national des Forêts

- Conformément au protocole national de suivi des petites chouettes de montagne, quatre « carrés de suivi » ont été désignés en Livradois-Forez (soit deux de plus qu'en 2022). Trois sont situés dans le Puy-de-Dôme : dans le Forez - commune de Job - dans le Livradois - commune de Saint-Germain-l'Herm - et en vallée de l'Ance - communes de Saint-Anthème et de Saint-Clément-de-Valorgue. Un se trouve en Haute-Loire, à La Chaise-Dieu (Haut-Livradois).

Trame de vieux bois

- Le programme Trame de vieux bois en Livradois-Forez, lancé en 2020 et animé par le Parc, contribue au déploiement d'une trame de maturité forestière (ou trame de vieux bois). Celle-ci est composée :

- d'îlots de sénescence de 0,5 hectare minimum appelés « réservoirs de maturité » : la forêt n'y est plus exploitée mais laissée en évolution libre jusqu'à la mort des arbres en place ;
- d'une « trame intermédiaire » composée d'arbres-habitats épars au sein de parcelles normalement exploitées ; celle-ci est constituée en recherchant une meilleure fonctionnalité de l'écosystème : désignation d'arbres pour la biodiversité, mélange d'essences, étagement de la végétation.

La première partie de ce programme, qui s'est terminée en 2022, a permis d'accompagner le déploiement d'une première phase de mise en place de cette trame de vieux bois dans les principaux massifs forestiers du Livradois-Forez. Dans la continuité, une seconde phase est déployée à partir de 2023 jusqu'en 2025.

- Le Parc a édité deux documents imprimés et téléchargeables à partir de son site Internet :
 - un livret intitulé « Trame de vieux bois en Livradois-Forez, un atout pour le sylviculteur et pour la biodiversité » qui permet de mieux comprendre les rôles des très (très)



Séminaire Trame de Vieux Bois
© Jean-Claude-CORBEL

gros bois vivants, des arbres sénescents et des bois morts dans le fonctionnement de l'écosystème forestier. Il revient également sur les éléments clefs pour l'accueil de la biodiversité en forêt.

- une notice technique intitulée « Comment contribuer à la Trame de vieux bois en Livradois-Forez ? » dans laquelle est présentée une méthode opérationnelle pour identifier puis préserver les éléments de maturité forestière présents dans ses peuplements.
- En 2023, le Parc a constitué un fonds documentaire de plus de 90 ouvrages répartis dans 18 malles. Celles-ci sont destinées à être prêtées à des publics différents, selon leurs thématiques : initiation à la gestion forestière ; sylviculture ; prise en compte et bénéfices de la biodiversité dans et pour la sylviculture ; sols forestiers et pédologie ; écosystèmes forestiers ; flore et essences forestières ; biodiversité forestière (faune, flore et habitats) ; bois morts et libre évolution des forêts ; dérèglement climatique et santé des forêts ; exploitation forestière ; anatomie du bois ; construction bois et sciages ; forêt et société ; métiers de la forêt et du bois ; propriété forestière ; activités de pleine nature



Exposition TRAME DE VIEUX BOIS
© Parc Livradois-Forez

en forêt ; histoires des forêts françaises ; bois d'exception.

- Le Parc a acquis des outils qui composent des « kits thématiques de terrain » qui peuvent être empruntés par les gestionnaires et propriétaires forestiers :
 - 5 kits de marquage d'îlots de sénescence et d'arbres habitats comprenant chacun un compas, un ruban 10m, une griffe forestière, une boussole, un relascope ⁽¹⁾ à chaîne, une griffe forestière,
 - 2 « kits placettes » composés des éléments nécessaires pour réaliser des diagnostics détaillés des peuplements, notamment pour déterminer le degré de maturité : un dendromètre vertex V 360°, un compas, un relascope électronique, une griffe forestière, un porte-document anti-pluie, trois jalons dans un étui et un compteur quadruple,
 - 2 « kits tarière » pour réaliser des carottages du sol forestier afin d'en étudier toutes les caractéristiques ; chacun contient une tête de tarière, une poignée de tarière et une rallonge,
 - 2 « kits climat » pour étudier le comportement des peuplements soumis à différentes intensités de gestion dans le cadre du dérèglement climatique ; chacun comprend 10 enregistreurs étanches de température et d'intensité lumineuse, un enregistreur de température et d'humidité du sol, un lecteur de données compatible.
- En juin, le Parc a organisé un séminaire technique intitulé La biodiversité au service du sylviculteur. Les 55 participants (représentants d'organismes professionnels et de collectivités, sylviculteurs, gestionnaires de forêts et autres acteurs de la forêt) ont échangé sur les synergies entre dynamiques naturelles, biodiversité et production forestière. Le Parc et ses partenaires - ONF, CNPF ⁽²⁾, CEN Auvergne ⁽³⁾, SHNAO ⁽⁴⁾, GMA ⁽⁵⁾ - ont présenté les résultats de la première phase du programme Trame de vieux bois en Livradois-Forez. Les thèmes abordés étaient variés :
 - › La trame de vieux bois : quels atouts pour le sylviculteur ?
 - › Développement accéléré de la trame de vieux bois en forêt publique
 - › Développement de la trame de vieux bois en forêt privée
 - › Programme Sylvae : de la connaissance à la préservation des vieilles forêts
 - › Résultats de l'étude sur les Lichens épihytes indicateurs de maturité et de continuité forestière (réalisée sur 8 sites du Livradois-Forez)
 - › Les Coléoptères saproxyliques et syrphes forestiers du Livradois-Forez
 - › Le Chat forestier, une espèce cible pertinente pour l'évaluation de la trame de vieux bois

Cette journée, au cours de laquelle a été inaugurée l'exposition Trame de vieux bois en Livradois-Forez, s'est conclue par une visite en forêt qui a permis aux techniciens de présenter concrètement les étapes de l'implantation d'un îlot de sénescence.

- Durant l'été, l'exposition Trame de vieux bois en Livradois-Forez a été successivement installée dans le Château d'Aulteribe (Puy-de-Dôme), dans Le Jardin pour la Terre d'Aranc (Puy-de-Dôme) à l'occasion de la Fête de l'arbre organisée par la communauté de communes Ambert Livradois Forez puis à Ambert (Puy-de-Dôme) durant la Semaine du développement durable. Une présentation de cette exposition a été déposée sur le site Internet du Parc et adressée aux maires et délégués au Parc.
- Le cahier technique du Parc Trame de vieux bois en Livradois-Forez a été envoyé aux maires et délégués au Parc et distribué aux propriétaires et gestionnaires forestiers à diverses occasions (séminaire, réunions de la filière...).
- Une rubrique du site internet du Parc consacrée à ce projet a été réalisée : <https://www.parc-livradois-forez.org/preserver/biodiversite/foret-trame-de-vieux-bois/>

Construire une stratégie espèces

- La Charte 2011-2026 du Parc prévoit qu'il étudie et propose des plans de gestion des espèces les plus rares et les plus vulnérables et qu'il anticipe, autant que possible, l'arrivée de nouvelles espèces afin d'accompagner les acteurs locaux. Ces initiatives s'inscrivent dans des dispositifs nationaux et régionaux. Plusieurs documents-cadre ont été édités : Plan biodiversité 2012 ; Stratégie de préservation des sites naturels remarquables du Livradois-Forez ; Monographie biodiversité 2021. Dans la continuité de ces initiatives, le Parc souhaite élaborer et diffuser une Stratégie des espèces remarquables du Livradois-Forez, avec l'appui d'experts et de ses partenaires dans les domaines de la faune, la flore et des milieux naturels. Le cahier des charges de cette opération a été établi en 2023.

(1) Outil permettant d'estimer localement et simplement la surface terrière d'une forêt (mesure de la concurrence entre les arbres d'un peuplement). Il est utilisé pour faire un inventaire forestier

(2) Centre national de la propriété forestière

(3) Conservatoire d'espaces naturels

(4) Société d'histoire naturelle Alcide-d'Orbigny

(5) Groupe mammalogique d'Auvergne

Déploiement et partage d'outils de connaissances naturalistes

- En 2020, le Parc a lancé, avec ses partenaires scientifiques, l'actualisation des listes d'espèces sauvages présentes en Livradois-Forez. Alors que les araignées occupent une place unique au sein des habitats naturels (elles sont à la fois prédatrices et proies) et constituent une composante-clé des écosystèmes - de la litière à la cime des arbres -, la composition de ce groupe était méconnue jusqu'à ce que le Parc charge, en 2021, une aranéologue professionnelle de réaliser des inventaires. Au cours des trois dernières années, celle-ci a étudié 12 habitats (tourbière haute, tourbière basse, forêt ancienne de montagne, lande montagnarde, prairie humide, ripisylve de plaine, chênaie ancienne, pelouse sèche, mégaphobiaie ⁽¹⁾ en rive de lac, dune continentale, pinède et pré-verger) répartis sur le territoire de quatre communes du Puy-de-Dôme (Augerolles, Marsac-en-Livradois, Orléat et Thiers) et d'une commune de la Loire (Sauvain). A l'issue de ce travail, elle a dressé la liste des 362 espèces recensées dont certaines sont à fort intérêt patrimonial en raison de leur spécificité écologique ou de leur rareté. Ainsi, 4 espèces ont été mentionnées pour la première fois en région Auvergne-Rhône-Alpes et 31 dans le département du Puy-de-Dôme.
- Deux reportages radio diffusés dans l'émission H2O de France Bleu Pays d'Auvergne ont été consacrés à cet inventaire des araignées.
- Depuis 7 ans, le Parc anime un réseau d'Ambassadeurs nature : des habitants du Livradois-Forez qui s'engagent pour la biodiversité. Afin de savoir prendre en compte la nature quotidienne et d'adopter des comportements éco-responsables, ceux-ci bénéficient de formations et participent à des temps d'échanges. Ainsi, en 2022 et 2023, ils ont pu découvrir les spécificités des araignées - modes de vie, caractéristiques biologiques, principales familles - et observer en détail la diversité des couleurs, des formes, des tailles... de quelques individus.
- Le Parc a confié à une carnettiste professionnelle la réalisation du Carnet de voyage au pays des araignées du Livradois-Forez qui s'appuie notamment sur des anecdotes de la vie trépidante des araignées choisies par les Ambassadeurs. La seconde partie de ce document grand public présente des aquarelles, textes poétiques, BD, photos, dessins... réalisés par 23 ambassadrices et ambassadeurs.
- Le Parc a lancé la création d'un réseau de Jeunes ambassadeurs nature du Livradois-Forez (11/ 14 ans) mais le projet de séjour itinérant sur les Hautes Chaumes qui leur a été proposé a été reporté à l'été 2024.



Xysticus Sp. ; Synema globosum ; Evarcha Sp
© Mathieu AUSANNEAU

(1) Formations herbacées vivaces, denses et plus ou moins hautes

Protéger et gérer les zones d'intérêt écologique et les espèces les plus remarquables

Espèces animales protégées

Dans son Plan biodiversité adopté en 2012, le Parc a dressé la liste des espèces prioritaires du Livradois-Forez et proposé des plans de gestion ou de conservation pour certaines des espèces ou groupes d'espèces les plus rares et les plus vulnérables.

Pie-grièche grise

- Depuis la seconde moitié du XX^{ème} siècle, les effectifs de la Pie-grièche grise, oiseau qui vit dans les milieux agropastoraux, se sont progressivement réduits. Désormais, l'essentiel de la population française se concentre dans le Massif central. Depuis plusieurs années, la LPO Auvergne-Rhône-Alpes, le groupe LPO d'Ambert et le Parc mènent des actions pour une meilleure connaissance et la sauvegarde de cette espèce dans la plaine d'Ambert qui accueille le dernier bastion de Pie-grièche grise en Livradois-Forez. Grâce à ce partenariat, ce territoire constitue désormais un site pilote pour l'étude et la conservation de cette espèce, avec une vingtaine de sites fréquemment occupés.
- Le réseau de bénévoles du groupe local de la LPO assure, depuis 2011, le suivi annuel de la nidification. En 2023, le constat est assez alarmant : après une baisse du nombre de jeunes à l'envol en 2022, aucun n'a été observé.
- Dans le cadre du programme d'actions du CVB Bassin versant de la Dore, la LPO poursuit son action de conseil individuel aux agriculteurs qui vise à maintenir l'habitat de l'espèce en améliorant les pratiques agricoles. Ainsi, en 2023, 4 exploitations ont bénéficié d'un diagnostic de la diversité floristique des prairies qui favorise la préservation de la Pie-grièche grise.
- Le Parc et la LPO ont élaboré un PAEC⁽¹⁾ qui sera mis en place en 2024. Cette initiative permettra de proposer aux agriculteurs de la plaine d'Ambert des financements, dans le cadre de la Politique agricole commune (PAC), pour des actions de préservation et d'amélioration de la gestion des milieux favorable à la Pie-grièche grise.

Filière ovine et prédation

- Le Livradois-Forez étant concerné par la progression du loup en France – il se situe sur le « front de colonisation » –, l'Etat l'a désigné en cercle 3, ce qui, dans la classification du Plan national d'actions sur le loup et les activités d'élevage, correspond à « une zone possible d'expansion, visant à anticiper l'arrivée éventuelle de l'espèce par le soutien à des mesures de protection des troupeaux ». Ceci permet à des éleveurs de bénéficier d'aides pour l'achat et le dressage de chiens de protection des troupeaux. Ceci est une première mesure d'adaptation à la présence du loup.
- Deux éleveurs, l'un installé à Chalmazel-Jeansagnière (Loire), au sein du périmètre du Parc, et l'autre à Lezoux (Puy-de-Dôme), en limite du Parc, ont subi chacun une attaque de leur troupeau d'ovins. Les expertises réalisées sur les animaux ont conclu à « loup non écarté » pour la première et à « loup confirmé » pour la seconde. Ces constats amèneront certainement les services de l'Etat à proposer des aides supplémentaires pour ces secteurs en 2024.
- Le Parc a participé aux réunions sur le loup organisées par l'Office français de la biodiversité (OFB) et les autres services de l'Etat dans les préfectures de la Loire, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme.
- Trois témoignages retenus par l'OFB – dont l'un confirmé par une photo – font part de la présence d'un Lynx dans le nord du périmètre du Parc. Ceci fait suite à une série d'observations, elles aussi confirmées, dans le secteur du massif des Bois Noirs et des monts de la Madeleine, depuis fin 2022. Pour l'instant, ces signes n'attestent pas une installation pérenne de l'espèce dans le Massif central. Par ailleurs, il convient de noter que le Lynx a très peu d'interaction avec l'élevage ovine.



Pie-grièche grise
© Yvan MARTIN



Plaine du Livradois
© Jean-Claude CORBEL

(1) Projet agro-environnemental et climatique



Coupe de résineux au Col du Béal
© Guillaume MOIRON

Sites Natura 2000

- Un Comité de pilotage (COPIL) unique pour tous les sites Natura 2000 inclus dans le périmètre du Parc a été organisé en décembre 2023. Cette réunion a été consacrée à la nouvelle politique Natura 2000 de la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui impose aux parcs naturels régionaux d'animer en direct tous les sites de leur territoire. Ce COPIL a donc été l'occasion de présenter ce nouveau dispositif, les sites Natura 2000 actuellement animés par le Parc et ceux qui le seront à partir de 2024, le bilan de chacun et d'organiser les élections pour les sites dont la convention de transfert arrivait à échéance.

Monts du Forez

- Depuis 2001, le Parc assure la mise en œuvre du document d'objectifs du site Natura 2000 des monts du Forez qui vise à la préservation des espèces et des habitats naturels dits d'intérêt communautaire. Pour la faune, les enjeux concernent principalement les papillons, notamment le Damier de la Succise. Concernant la flore, les dernières études, réalisées par le CBNMC ⁽¹⁾ en 2018, montrent que le principal enjeu porte sur les habitats tourbeux et humides. Ceux-ci méritent beaucoup d'attention car ils sont dans un état de conservation allant de moyen à mauvais. Ils nécessitent des mesures de gestion : adaptation des pratiques pastorales, restauration du fonctionnement hydrique, gestion forestière.
- Le Parc a suivi la mise en œuvre des MAEC ⁽²⁾ mises en place dans le cadre du nouveau PAEC élaboré et validé fin 2022. Les objectifs des MAEC sont le maintien voire la réouverture des estives et une gestion favorable aux tourbières (notamment par une mise en défens ou la définition de périodes de pâturage). 31 exploitations agricoles se sont engagées pour 5 ans. Un effort important porte sur la mise en défens des zones tourbeuses les plus sensibles.
- Des élus de la commune de Saint-Anthème (Puy-de-Dôme) et de la section de Baudoux-Moncebrou (plus connue sous le nom de Baracuchet) et des exploitants agricoles ont été accompagnés pour la remise en pâturage

de 150 ha de cette section. Ceci est l'aboutissement d'un travail qui a été initié par le Parc et qui, depuis 2017, a permis de proposer une nouvelle répartition du foncier en intégrant la présence d'eau pour les bêtes, la mise en défens de trois tourbières et la prise en compte des enjeux environnementaux et paysagers. Pour favoriser le retour du pâturage, des échanges ont eu lieu avec les 4 exploitants agricoles de la section.

- Afin de limiter le passage des chemins dans les parcs de pâturage, il a été proposé de déplacer plusieurs chemins de randonnée, dont le GR3, qui traversaient la section Baracuchet en son milieu. Pour cela, le Parc et les communes de Saint-Anthème et de Lérigneux (Loire) avaient, en 2022, délimité une bande d'environ 10 mètres de large entre leurs territoires. En 2023, cette zone a fait l'objet de coupes pour permettre le passage des itinéraires de randonnées et des clôtures ont été posées par les exploitants agricoles.
- La commune de Saint-Pierre-la-Bourlhonne (Puy-de-Dôme) a décidé de remettre en estive les 13 ha qu'elle a achetés en 2022. Ces parcelles situées au niveau du Col du Béal sont occupées par des plantations de résineux – sur pied ou coupés - et par des estives en friche. Elle a souhaité que tous les enjeux, notamment ceux liés à Natura 2000, soient intégrés dans son projet. Celui-ci prévoit la coupe et le débardage d'arbres, le broyage de la végétation sur 12,5 ha, le réensemencement de 5,2 ha avec des semences issues des prairies des Hautes Chaumes du Forez et l'installation de clôtures et d'abreuvoirs. En 2023, environ 0,6 ha d'épicéas plantés dans les années 1960 ont été coupés. Une demande de défrichement a été déposée auprès des services de l'État pour 5,2 ha. L'ensemble de ce projet concourt à regagner des surfaces d'habitat ouvert d'intérêt communautaire (Pelouses à Nards et Landes aciculines de montagne), à améliorer l'état de conservation des milieux naturels (notamment les zones tourbeuses) et à assurer, à moyen terme, la gestion de ces espaces grâce au pâturage.

(1) Conservatoire botanique national du Massif Central

(2) Mesures agroenvironnementales et climatiques

- Un projet de contrat Natura 2000 pour la restauration de la tourbière de la Tuile (commune de Saint-Anthème) est prêt depuis quelques années mais le montant des travaux est un frein pour sa réalisation. En 2023, les propriétaires ont fait savoir qu'ils étaient vendeurs de ce site. Un important travail a été conduit avec CDC Biodiversité pour étudier la possibilité pour cette filiale de la CDC⁽¹⁾ d'acheter cet ensemble de 68 ha et de financer les travaux sur la tourbière et sur les plantations de résineux qui l'entourent.
- Le Plan pastoral territorial permet aux collectifs d'éleveurs de bénéficier de financements pour réaliser des travaux d'équipement qui améliorent les pâturages. L'accompagnement des projets qui concernent le site Natura 2000 a permis que les habitats et les espèces d'intérêt communautaire soient pris en compte. Ainsi, des drains de la tourbière des Nerces ont été bouchés et des techniques de restauration de terrain en montagne ont été mises en œuvre pour la stabilisation d'une piste pastorale sur le secteur de Monthiallier (commune de Valcivière, Puy-de-Dôme).

Plaine des Varennes

- Le Parc assure la mise en œuvre du document d'objectifs du site Natura 2000 Plaine des Varennes depuis 2004.
- Comme en 2022, il a organisé et encadré, sur les dunes des Girauds-Faures, un chantier d'entretien réalisé par une trentaine d'élèves du lycée forestier de Noirétable (Loire) : débroussaillage mécanique de deux zones moins sensibles et arrachage manuel des genêts sur deux zones de pelouses à Corynéphore et landes atlantiques. Ces travaux ont été précédés d'une présentation du site, du fonctionnement écologique des dunes continentales et des enjeux de la gestion de ce milieu. Cette opération sera reconduite en 2024 car le résultat de ces interventions sur les habitats naturels est flagrant notamment pour la lande.
- Entre 2019 et 2022, la commune d'Orléat, qui est propriétaire d'une partie des dunes des Girauds-Faures, a, grâce à un contrat Natura 2000, organisé un éco-pâturage propice aux espèces de milieux ouverts. Celui-ci était assuré par 7 chèvres et 2 moutons qui ont limité la progression des ligneux et créé des cheminements dans les genêts, participant ainsi à la réouverture des pelouses à Corynéphore. Afin de poursuivre cette opération après la fin du contrat Natura 2000 et pour renouveler les clôtures, la Communauté de communes Entre Dore et Allier a déposé - avec le soutien financier de la commune d'Orléat et l'assistance technique du Parc - un dossier de financement Fonds Vert. Ces trois partenaires ont également élaboré un projet de labélisation de ce site en Espace naturel sensible d'initiative locale. Ce label du Dépar-

tement apporterait des financements pour la gestion courante du site et faciliterait les acquisitions foncières.

- Le PAEC qui concerne ce site Natura 2000 et un secteur autour d'Aubusson-d'Auvergne (Puy-de-Dôme) ayant été validé fin 2022, son animation, par le Parc, a débuté en 2023. Sur les 3 500 ha de surface agricole utile, 700 pourraient être engagés. Quatre MAEC sont proposées aux exploitants, selon les enjeux locaux : la gestion des surfaces pastorales, la gestion des zones humides, le maintien de la richesse floristique et la conversion de prairies temporaires en prairies permanentes. En 2023, 4 exploitations se sont engagées dans des MAEC pour un total de 73 hectares dont 17 sont inclus dans le site Natura 2000.
- Une équipe du Parc a renouvelé le suivi du Sonneur à ventre jaune, espèce d'intérêt communautaire présente sur les étangs de la Molière. Ces données seront analysées après plusieurs campagnes de suivi.
- Le Parc a confié au CBNMC une étude des végétations amphibies à *Elatine hexandra* sur le site des étangs du hameau Chez Guillaume (commune de Bort-l'Étang - Puy-de-Dôme). Ce suivi a révélé le bon état de conservation de « l'habitat 3130 - Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des *Littorelletea uniflorae* et/ou des *Isoeto-Nanojuncetea* ». Ceci grâce à la prise en compte par les propriétaires des enjeux environnementaux, en concertation avec les animateurs du site Natura 2000. Toutefois, il convient d'être vigilant quant aux risques d'eutrophisation de ces milieux. Ce qui nécessite de renouveler régulièrement cette étude.
- Afin de sensibiliser différents publics aux enjeux liés à la biodiversité, le Parc a organisé :
 - › une visite du site des dunes continentales des Girauds-Faures par les élèves du lycée forestier de Noirétable,
 - › une visite et des animations pour les enfants du centre de loisirs de Lezoux, avec le berger en charge de l'éco-pâturage des Girauds-Faures.

Complexe minier de la vallée de la Senouire

- Depuis 2011, le Parc s'appuie sur le CEN Auvergne pour la mise en œuvre du document d'objectifs du site Natura 2000 Complexe minier de la vallée de la Senouire dont la raison d'être est la présence de gîtes d'hibernation des chiroptères (chauve-souris). Il s'étend sur 2 179 hectares répartis entre 8 communes de Haute-Loire : La Chapelle-Bertin, Chavaniac-Lafayette, Varennes-Saint-Honorat, Sainte-Marguerite, Chassagnes, Jax, Josat et Mazerat-Aurouze. Actuellement, il abrite 2 gîtes de reproduction majeurs pour le Petit rhinolophe : les églises de Chassagnes et de Sainte-Marguerite.



Capture de crapauds sonneurs à ventre jaune
© Audrey JEAN



(1) Caisse des dépôts et consignations

- La gestion de chaque site Natura 2000 repose sur son DOCOB (Document d'objectifs) qui, pour une meilleure efficacité des actions, doit être régulièrement renouvelé pour prendre en compte des évolutions du site. Cette révision s'appuie donc sur l'actualisation des connaissances de la faune, de la flore et des habitats naturels afin de définir de nouveaux enjeux et objectifs. En 2023, le CEN a finalisé la révision du DOCOB, en concertation avec les partenaires membres du comité de pilotage. Les objectifs du nouveau DOCOB sont :
 - la préservation des gîtes à chauve-souris grâce à l'aménagement de gîtes et d'ouvrages miniers et par la sensibilisation des propriétaires et acteurs du milieu souterrain ;
 - la préservation des territoires de chasse des chauves-souris et de leurs corridors de déplacement en agissant sur les différents milieux : pâturages, forêts, haies, ripisylves et vergers ;
 - le suivi de l'évolution des habitats et des espèces d'intérêt communautaire ;
 - la mobilisation et l'information des acteurs.
- Une demande de contrat Natura 2000 « bois sénéscent » a été formulée dans le cadre d'un projet de Plan Simple de Gestion (PSG).
- Une charte Natura 2000 concernant 7 parcelles forestières (2,6 ha au total) a été renouvelée.
- Le contrôle annuel des colonies de reproduction de chiroptères a été réalisé fin juillet, en partenariat avec Chauve-Souris Auvergne. 66 Petits rhinolophes ont été comptés dans les 6 gîtes de reproduction situés au sein du site Natura 2000 et 22 dans des gîtes situés en limite immédiate de celui-ci. Le Petit rhinolophe est connu pour fréquenter un réseau de gîtes dont l'occupation peut varier en fonction des années.
- L'accompagnement de la commune de Jax pour l'aménagement du gué de la Ribeyrette s'est poursuivi : les travaux ont été réalisés en 2022 mais des dégâts occasionnés par l'exploitation de parcelles forestières n'avaient toujours pas été réparés en 2023. La DDT⁽¹⁾ a rappelé que la remise en état doit se faire à la fin des travaux forestiers mais l'entreprise est en dépôt de bilan.
- Le projet d'extension de la carrière Chambon, suivi depuis 2017, a été autorisé par arrêté préfectoral avec, entre autres, la nécessité de signer avec le CEN Auvergne une Obligation réelle environnementale (ORE).
- En 2023, le CEN et le Parc ont été consultés à propos de demandes de reboisement ou pour la rédaction de PSG. Ils ont émis des préconisations pour concilier l'exploitation forestière et la protection des habitats d'intérêt communautaire et des boisements matures.
- Les habitats d'intérêt communautaire n'étant pas impactés par la réfection de places de dépôt de bois sur le territoire des communes de Jax et de Mazerat-Aurouze, un avis favorable a été donné pour ces travaux.
- Six manifestations sportives, motorisées ou non, soumises à étude d'incidences au titre de Natura 2000, ont reçu un avis favorable, parfois sous réserve de l'application de préconisations.
- Consulté par la DREAL⁽²⁾ à propos du projet d'élargissement de la RD4 à Sainte-Marguerite, le Parc a transmis les résultats des relevés effectués en 2022 par le CEN Auvergne qui ont révélé la présence, dans l'emprise des travaux, de stations de Potentille des rochers, plante protégée.
- Le CEN a rédigé un document présentant la gestion forestière au sein du site Natura 2000 et la déclaration préalable de chantier à déposer en mairie ou auprès du CEN. Ce texte a été envoyé aux mairies de Jax, Josat et Mazerat-Aurouze pour publication dans

(1) Direction départementale des territoires

(2) Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement



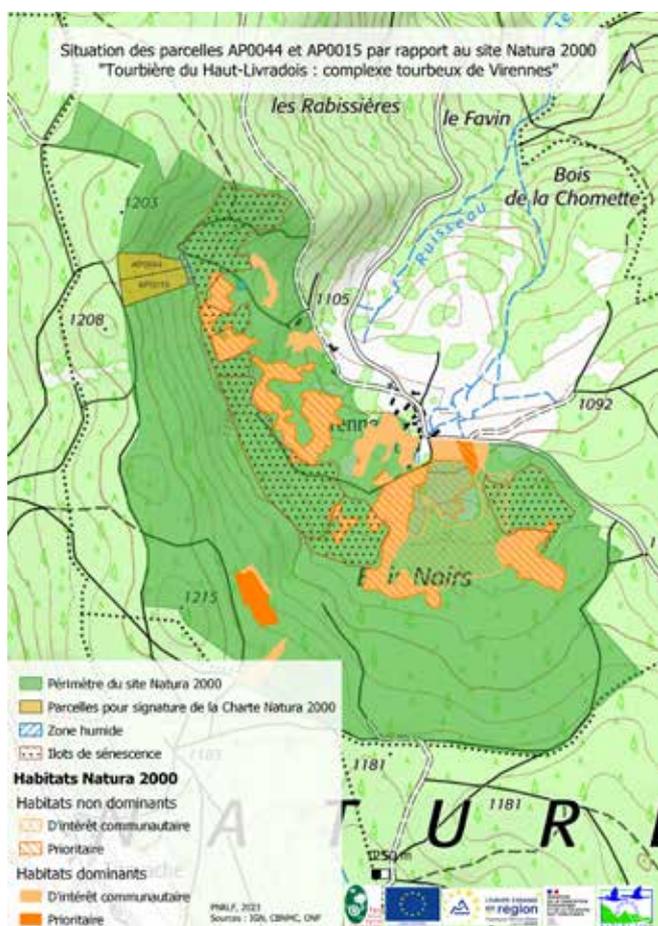
Jax - aménagement du gué de la Ribeyrette
© CEN Auvergne

les bulletins municipaux et a été affiché à l'entrée de la voirie forestière de Mazerat-Aurouze.

- L'association Chauve-Souris Auvergne et le CEN ont organisé une soirée de présentation des chauves-souris et du site Natura 2000. Une quinzaine de personnes y ont participé.
- Le dossier pédagogique co-réalisé par le CEN, Chauve-souris Auvergne et les animateurs de sites Natura 2000 abritant des chiroptères a été adressé à toutes les écoles des communes de la vallée de la Senouire.

Tourbière du Haut-Livradois, complexe tourbeux de Virenes

- Le site Natura 2000 Tourbière du Haut-Livradois, Complexe tourbeux de Virenes, d'une superficie de 149 ha, se trouve sur le territoire de la commune du Monestier (Puy-de-Dôme). Depuis 2010, le Parc assure la mise en œuvre de son document d'objectifs.



- En 2023, il a accompagné la commune pour son projet de création d'un sentier d'interprétation menant à la tourbière et d'un parcours de randonnée faisant une boucle à partir du hameau de Virenes, avec deux points d'arrêt, l'un pour observer la tourbière et l'autre équipé d'une table de lecture paysagère. Mais ces initiatives ont dû être abandonnées car les tracés devaient traverser trop de parcelles privées.

— La propriétaire de deux parcelles de sapinières irrégulières limitrophes de l'îlot de sénescence a déposé, auprès de la Région, un dossier de charte Natura 2000. Les engagements de pratiques de bonne gestion pris dans le cadre de cette charte assureraient une continuité de la présence d'arbres habitats.

— Le suivi régulier de l'évolution des habitats d'intérêt communautaire dans la zone de la tourbière de Virenes, qui avait été réalisé en 2009, 2012 et 2017, devait être reconduit en 2023. Mais il n'a pas été réalisé car le prestataire retenu à l'issue d'un appel d'offres n'était plus disponible. Une réflexion sera à mener en 2024 pour déterminer s'il n'est pas préférable de réaliser un diagnostic fonctionnel de la tourbière.

— Les préconisations de gestion émises en 2022 pour le maintien et le développement des populations d'Odonates (libellules) n'ont pas été mises en œuvre en 2023 mais certaines pourraient l'être en 2024.

— Une présentation de la tourbière de Virenes, du Parc et des missions de ses animateurs a été faite devant les élèves de la section Bac STAV⁽¹⁾ de la Maison familiale rurale de Chessey-les-Mines (Rhône) venus sur le site.

— La plaquette de présentation du site Natura 2000, éditée en 2015, a été actualisée.

— Le Parc a été consulté pour l'évaluation des incidences d'une manifestation sportive et a suivi la révision de la réglementation des boisements des communes du secteur autour de Cunlhat (Puy-de-Dôme) où se situe la tourbière.

Auzelles et Cavité minière de la Pause

— Depuis 2011, le Parc est chargé de la mise en œuvre des documents d'objectifs des sites Natura 2000 Auzelles et Cavité minière de la Pause (Puy-de-Dôme) qui abritent des cavités d'exploration et d'exploitation minières de plomb argentifère qui sont devenues des gîtes de chauves-souris dont certaines appartiennent à des espèces rares ou menacées, notamment le Petit Rhinolophe.

— Le suivi des gîtes d'hibernation réalisé en janvier 2023 a révélé une baisse inexpliquée du nombre d'individus. Plusieurs hypothèses sont émises : le déplacement des populations dans des gîtes inconnus, des conditions météorologiques défavorables, une diminution des populations. La poursuite de ce suivi annuel permettra d'affiner ces hypothèses.

— Un secteur autour d'Aubusson-d'Auvergne est concerné par le PAEC du site Natura 2000 plaine des Varennes (voir ci-dessus) dans le cadre duquel 2 exploitations agricoles se sont engagées dans des MAEC pour 63 ha dont 8 sont situés dans le site Natura 2000 de la Cavité minière de la Pause.



Carottage de tourbe
© Parc Livradois-Forez

(1) Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

- Certaines actions du Contrat territorial Dore concernent les sites Natura 2000 Auzelles et Cavité minière de la Pause, notamment le projet d'entretien de la ripisylve et des embâcles des gorges du Couzon situées à proximité immédiate de la cavité de la Pause. Une visite sur le terrain a permis de souligner la présence d'arbres habitats et de mettre en avant la nécessité de la prendre en compte.
- Les plaquettes de présentation des deux sites ont été mises à jour. Elles seront distribuées au gré des besoins et des rencontres avec les acteurs locaux.
- La Communauté de communes Thiers Dore et Montagne a confié au Parc la mise en œuvre du plan de gestion des espaces autour du lac d'Aubusson adopté en 2021. Ce document permet une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux dans la gestion des parcelles qui appartiennent à la Communauté de communes. Le Parc remplit cette mission en coordination et en concertation avec les différents acteurs concernés, notamment les services techniques du lac, l'équipe de La Catiche qui propose des activités pédagogiques et de loisirs, le service Tourisme, les élus de la Communauté de communes et le lycée forestier de Noirétable. Plusieurs actions ont été lancées en 2023 : l'amélioration des connaissances sur les habitats et les espèces ; la fauche tardive et contrôlée des prairies et pelouses ; l'entretien des aménagements qui abritent le Sonneur à ventre jaune ; la création d'îlots sur les hauts-fonds du delta du Couzon.
- La balade organisée en été par la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne dans le secteur du lac d'Aubusson a été l'occasion de présenter aux participants les espèces emblématiques de ce milieu.
- La DREAL a consulté le Parc à propos du projet de restauration et de confinement de l'ancien terril minier d'Auzelles qui a été confié au BRGM ⁽¹⁾. Les élus locaux, le propriétaire, le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre ont été conviés à des visites sur place afin de présenter l'état d'avancement du projet.
- Les animateurs de ces sites Natura 2000 ont suivi le projet de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne pour le développement touristique de ses bases de loisirs.
- Le Parc a accompagné des porteurs de projets privés soumis à évaluation d'incidences, notamment le Grand trail d'Auvergne et la construction d'une salle multi-activités à Aubusson-d'Auvergne.

Dore et affluents

- Le site Natura 2000 Dore et affluents, d'une superficie de 4 300 ha comprenant 242 km de cours d'eau, concerne 29 communes. Le Parc

est chargé la mise en œuvre de son DOCOB depuis sa validation en 2012. Cette mission comprend également le suivi des travaux réalisés dans le cadre du Contrat territorial de la Dore, notamment les opérations de recul de résineux et de limitation du piétinement des berges. Ces actions de lutte contre l'érosion des habitats d'intérêt communautaire confirment la complémentarité des différents outils mis en œuvre sur un même territoire.

- En 2023, une charte Natura 2000 de bonnes pratiques de gestion a été signée pour 2 parcelles forestières situées sur le territoire de la commune de Sainte-Agathe (Puy-de-Dôme).
- Le suivi annuel des gîtes connus d'hibernation de chiroptères a eu lieu en début d'année 2023. Si 8 espèces différentes ont été observées, contre 7 l'année précédente, le nombre de Petits Rhinolophes, espèce cible Natura 2000, est en diminution, en particulier dans la crypte d'une église (Puy-de-Dôme), qui a accueilli jusqu'à plus de 200 individus.
- La plaquette de présentation du site Natura 2000, qui avait été éditée en 2015, a été actualisée.
- Le Parc a suivi les travaux de rénovation d'un pont à Vollore-Montagne (Puy-de-Dôme) dont une cavité est habitée par au moins une chauve-souris. L'association Chauve-Souris Auvergne a conseillé le département du Puy-de-Dôme pour la pose de dispositifs anti-retours - qui éloignent temporairement les chauves-souris pendant le temps des travaux - et pour la création de cavités.



Animation scolaire Natura 2000
© Parc Livradois-Forez



Dispositif anti-retours
© Chauve-Souris Auvergne

- Dans le secteur du ruisseau de la Pale (commune d'Augerolles, Puy-de-Dôme), l'activité d'exploitation forestière entraîne des écoulements qui colmatent et dégradent le cours d'eau. En 2023, l'animatrice du site Natura 2000 et un technicien du Parc ont accompagné la commune dans la recherche de finan-

(1) Bureau de recherches géologiques et minières



cements pour un aménagement de la deserte forestière qui préservera les habitats et les espèces d'intérêt communautaire.

- Les chargés de mission Natura 2000 ont participé à des réunions concernant notamment la révision de la réglementation des boisements du secteur Fournols-Cunlhat (Puy-de-Dôme), les études sur la dynamique fluviale de la Dore menées dans le cadre du SAGE Dore ou encore le suivi de la mise en œuvre par le Parc du Plan de paysage Vallée de la Dore-D906.
- Les élèves de la classe de CM2 de l'école Pont-de-Dore de Peschadoires (Puy-de-Dôme), accompagnés par leur enseignant et un animateur nature, ont découvert le site Natura 2000 Dore et affluents. Dans le cadre de ce projet pédagogique, ont été abordés les enjeux de la préservation des milieux naturels, le cycle de l'eau et la biodiversité du site.

Rivières à Moules perlières de l'Ance du Nord et de l'Arzon

- Depuis 2017, le Parc assure la mise en œuvre du document d'objectifs du site Natura 2000 Rivières à moules perlières du bassin de l'Ance du Nord et de l'Arzon qui vise à préserver les populations de Moule perlière qui comptent parmi les plus importantes du Massif central mais dont les effectifs ont diminué de 56% en 18 ans. Ce site concerne 150 km de cours d'eau et 396 ha répartis sur le territoire de 14 communes du Puy-de-Dôme, de la Loire et de Haute-Loire. Toutefois, l'étroitesse de son emprise - 10 mètres de chaque côté du ruisseau - ne permet pas de mettre en œuvre facilement des mesures de gestion (MAEC ou contrat Natura 2000). Aussi, les priorités sont la recherche des causes de la régression de la Moule perlière et des actions de sensibilisation et de communication.
- Des échantillons d'eau ont été prélevés en 2 stations de l'Ance pour réaliser une analyse par ADN environnemental (recherche des marqueurs génétiques propres à chaque espèce). Ces stations avaient été choisies en raison de leur position en aval de biefs qui sont parfois favorables à la présence de la Moule perlière. Comme en 2022, les analyses ont concerné la Moule perlière et l'Ecrevisse à pattes blanches qui sont deux espèces d'intérêt communautaire. Elles ont été négatives pour l'Ecrevisse à pattes blanches sur les deux stations et positives pour la Moule perlière sur une station.
- Les animateurs de ce site Natura 2000 ont participé au bilan du plan régional d'actions en faveur de la Moule perlière.
- Le Parc s'est appuyé sur le travail d'un malacologue pour proposer un projet pédagogique intitulé Paysages de la Vallée de l'Ance

et Moule perlière. Cette étude réalisée en 2021 indiquait que des variables paysagères - telles que l'occupation du sol et la pente ; la dynamique hydro-morphologique des cours d'eau - pouvaient expliquer la présence ou l'absence de Moules perlières. Sous la houlette d'un animateur nature, une dizaine de personnes ont découvert la Moule perlière et se sont initiées à la lecture paysagère lors d'une balade en vallée de l'Ance.



Lecture de paysage en vallée de l'Ance
© Alain POINAS

- Plusieurs porteurs de projet ont été accompagnés pour qu'ils prennent en compte les enjeux du site Natura 2000. Ainsi, par exemple, le suivi des travaux de réfection d'un pont sur une route communale de Viverols a permis de prendre en compte la présence d'une chauve-souris dans une cavité : l'association Chauve-Souris Auvergne a installé, bénévolement, des dispositifs anti-retours et donné des conseils pour la recréation de cavités pour les chiroptères.
- En 2023, le Parc a suivi la fin de la procédure de révision des réglementations des boisements de 6 communes du Puy-de-Dôme : Eglisolles, La Chaulme, Saillant, Saint-Anthème, Saint-Romain et Viverols. Cet outil permet de définir les zones qui peuvent être boisées ou non et notamment interdire la plantation de résineux le long des cours d'eau.
- Des agriculteurs installés dans les vallées de l'Ance et de l'Arzon s'étant engagés dans des MAEC dans le cadre du PAEC porté par l'EPAGE⁽¹⁾ Loire Lignon, le Parc a participé au suivi de la mise en œuvre de ce projet.
- Le Parc a été associé à l'élaboration de la programmation du nouveau Contrat territorial Loire affluents vellaves 2024-2026 et au bilan des actions 2021-2023 du précédent Contrat.

(1) Etablissement public d'aménagement et de gestion des eaux



Lac de Malaguet
© DR

Autres sites protégés

Réserve Naturelle Régionale du lac de Malaguet

- Depuis 2014, le Parc assure, par convention avec la Région, la gestion de la Réserve naturelle régionale (RNR) du lac de Malaguet (communes de Monlet, Sembadel et Félines – Haute-Loire) qui est un site exceptionnel pour sa biodiversité. A l'issue du plan de gestion 2018-2022, 2023 a été une année de transition qui a permis d'une part, de poursuivre les actions lancées et, d'autre part, de finaliser le plan de gestion 2024-2033 en lien avec les partenaires du Parc et les services de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.
- Ce nouveau programme d'actions confié au Parc :
 - des missions scientifiques : suivi des milieux et des espèces ;
 - des missions techniques : surveillance, balisage et signalisation, entretien, travaux de génie écologique... ;
 - des missions d'animation, d'information et de communication (accueil du public, concertation avec le tissu socio-économique local et intégration dans celui-ci, participation aux réseaux régional et national des réserves naturelles) ;
 - des missions administratives (programmation, suivi et bilan des actions, gestion des demandes d'autorisation de travaux et des Comités consultatifs de gestion...).
- Les actions de gestion se sont poursuivies avec, notamment, l'entretien du sentier et des équipements d'accueil du public et la réparation du muret en pierres sèches.
- La fréquentation a augmenté de près 30% : 4 485 passages comptabilisés en juillet-août (3 442 en 2022).
- Pour la première fois, un éco-garde a été recruté : en juillet et août, il a assuré une présence sur le site et sensibilisé les visiteurs à sa richesse. Cette expérience, qui a été très concluante, devrait être reconduite dans les années à venir.
- Un panneau d'accueil a été installé à l'entrée principale du site, avec l'aide de la commune de Monlet.
- Trois chicanes ont été installées pour permettre aux visiteurs de traverser en sécurité les prairies bordant le lac qui sont pâturées par des chevaux. Elles évitent d'avoir à manier les passe-clôtures.

- Neuf balades accompagnées ont été proposées sur des thèmes divers : faune nocturne, bricolage, grenouille, forêt... Leur succès a été variable, lié notamment aux conditions météorologiques. Le document qui les annonçait présentait aussi celles organisées par le Pays d'art et d'histoire de l'Agglomération du Puy-en-Velay, en lien avec l'installation sur le site d'une œuvre éphémère dans le cadre du projet ECHO Street&Land Art.
- Le Lac de Malaguet et son barrage sont propriété de la Société civile de Malaguet (SC). Le classement du barrage en catégorie C (en 2014, par arrêté préfectoral) implique le respect de normes de sécurité civile. A la demande de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, la SC a, en 2019, lancé une étude hydrologique et hydraulique et la vérification du respect de ces normes. Les conclusions du bureau d'études ont conduit la DREAL à prescrire la mise en conformité du barrage avant la fin 2022 en réalisant des travaux permettant l'évacuation sécuritaire de crues tricentennales. Les solutions techniques proposées impliquent un abaissement conséquent du niveau du lac qui provoquerait la disparition de la majorité des espèces végétales hautement patrimoniales. Elles contreviendraient donc à la réglementation de la RNR qui interdit de « porter atteinte, de quelque manière que ce soit, à l'intégrité des végétaux non cultivés » et indique que « la gestion hydraulique doit assurer la conservation des végétations aquatiques en place ». De son côté, le code de l'Environnement interdit la destruction d'espèces protégées. Face à cette situation, le Parc a lancé, en 2023, une étude hydraulique complémentaire (financée par des crédits exceptionnels de la Région) pour trouver une solution de mise en conformité permettant la conservation des espèces et habitats naturels de la RNR.



Chicanes
© Parc Livradois-Forez



1 Chantier
2 Miramelle alpine
3 *Nemophora degereela*
4 Daniel DESSAIGNE et les élèves du collège de La Monnerie-le-Montel
© Jean-Claude CORBEL

Espace naturel sensible de la vallée du Fossat

- Site emblématique des monts du Forez, l'Espace naturel sensible (ENS) de la Vallée du Fossat (commune de Job) est une vitrine de la politique environnementale du Conseil départemental du Puy-de-Dôme qui a confié au Parc la mise en œuvre de la première partie du plan de gestion 2022-2031.
- Une ou deux fois par mois, un technicien du Parc visite ce site pour veiller au nettoyage des abords du sentier et des zones d'accueil du public (collecte et évacuation des déchets), contrôler la signalétique et les équipements et envisager les travaux nécessaires.
- Une association d'insertion est chargée des travaux d'entretien : débroussaillage sous le panneau d'entrée et sous la clôture du ruisseau au droit du parc de pâturage, coupe d'arbres morts, élagage. En outre, le service Exploitation et Valorisation de l'Environnement (SEVE) du Département a réalisé de gros travaux sur un secteur du sentier de randonnée de la vallée du Fossat identifiés dans le plan de gestion : reprise des tranchées d'évacuation de l'eau, déplacement de gros cailloux et enlèvement des traverses.
- Replacé après maintenance, l'éco-compteur est à nouveau opérationnel pour 10 ans. Les relevés effectués en 2023 dévoilent une stabilité de la fréquentation du sentier : 4 912 passages (montées et descentes confondues).
- Un suivi du pâturage est effectué tout au long de la saison d'estive (de mai à octobre) : échanges avec l'éleveur, aide apportée à celui-ci pour le montage et le démontage des clôtures de mise en défens du ruisseau, vérification du respect des règles de nombre de bêtes présentes...).
- Les relevés des piéges vidéo et les observa-

tions diverses ont permis de recueillir 113 données concernant les oiseaux. 38 espèces ont été observées dont certaines espèces patrimoniales : le Bouvreuil pivoine, la Linotte mélodieuse, la Caille des blés, le Traquet motteux et la Bécasse des bois. Une Chouette effraie a été repérée dans les rochers de la Pause (à 1 492 mètres d'altitude) ainsi que 5 Vautours fauves.

- Le Parc a confié à la LPO Auvergne une étude de l'avifaune forestière de la vallée du Fossat. Des prospections ont été menées sur des espèces patrimoniales cibles. Sur trois espèces montagnardes particulièrement recherchées, la Chouette de Tengmalm, la Mésange boréale et le Tarin des aulnes, seul ce dernier a été observé (deux couples). Au cours des 12 jours d'inventaire de terrain, 25 points d'écoute ont été réalisés sous forme d'EPOC ⁽¹⁾. 2 456 données de 31 espèces ont ainsi été collectées. Parmi celles-ci, 11 espèces nicheuses considérées comme menacées sur au moins l'une des deux listes rouges de l'UICN ⁽²⁾. Ces données sont exploitées avec la technique de Distance sampling ⁽³⁾, ce qui permet d'estimer des densités et des tailles de population au sein de l'ENS de la Vallée du Fossat. Il s'agit de la première étude de ce type menée en milieu forestier montagnard en Auvergne.
- 257 données concernant les mammifères ont été relevées. La présence du Chat forestier sur les deux versants de la vallée est confirmée : 17 données ont été recueillies tout au long de l'année. Comme en 2022, des Muscardins se sont installés dans un nichoir de la grappe de nichoirs à chauve-souris installée par le Parc sur le secteur de Reclavet, en lisière supérieure de la sapinière hêtraie, à 1 442 mètres d'altitude. Le Hérisson d'Europe a été repéré (29 données) dans la hêtraie subalpine des

(1) Estimation des populations d'oiseaux communs, selon le protocole LPO-Muséum national d'histoire naturelle, 5 minutes d'écoute répétées 3 fois et lors de 3 passages au printemps 2023.

(2) Union Internationale pour la conservation de la nature

(3) Technique d'estimation des populations d'espèces animales sur de grandes superficies

rochers de la Pause, à 1 492 mètres. Il s'agit certainement de l'une des présences de cette espèce les plus en altitude dans le massif du Forez. Le piège vidéo enregistre fréquemment le passage de Chevreuils d'Europe, de sangliers, de lièvres, de blaireaux, de martres, de lérots. En revanche, le mâle de chamois qui avait été repéré durant 3 années n'a pas été observé en 2023.

- Dans le cadre du protocole VIGIE Chiro mis en place en 2023 pour le suivi des chauves-souris, deux relevés sonores ont été réalisés dans la vallée du Fossat (en juillet et septembre). Les enregistrements ont été déposés sur la plateforme du Muséum national d'histoire naturelle pour analyse. Chauve-Souris Auvérignaise a réalisé une analyse complémentaire qui a permis de confirmer la présence de 11 espèces de chiroptères (ou chauves-souris).
- Concernant les Reptiles et Amphibiens, une Vipère péliade a été observée à deux reprises en fond de vallée et vers les rochers de la Pause. Le Lézard vivipare, la Grenouille rousse et le Triton alpestre sont également présents dans ce site.
- Une nouvelle espèce de Lépidoptères (papillons) a été repérée : le Cuivré de la Bistorte (4 individus à la Croix du Fossat). La Coquille d'or (*Nemophora degeerella*), espèce commune mais remarquable de micro-lépidoptère a été observée.
- 44 données de flore, concernant essentiellement des espèces rares ou patrimoniales, ont été géolocalisées, dont 4 stations de Sorbier petit néflier et 1 station de Lycopode sélagine.
- À la demande du Parc, un naturaliste a réalisé une évaluation de l'évolution du peuplement d'Orthoptères (criquets et sauterelles) sur le site de l'ENS de la vallée du Fossat au cours des 12 dernières années (un premier inventaire a été réalisé en 2011). Ce suivi a consisté à échantillonner les mêmes 36 relevés qu'en 2011. Ceux-ci, réalisés en trois jours, ont permis d'obtenir 255 données et de recenser 27 espèces, contre 19 en 2011. En effet, 10 espèces n'avaient pas encore été observées et 2 espèces observées en 2011 n'ont pas été retrouvées en 2023. Ainsi, l'ENS de la vallée de Fossat abrite 32 % des espèces de l'inventaire régional et 36 % de l'inventaire départemental. La *Miramella subalpina* (Miramelle alpine) et le *Stenobothrus nigromaculatus* (criquet bourdonneur) présentent un intérêt patrimonial fort avec le statut d'espèces vulnérables sur la liste rouge régionale. L'analyse rapide de ces résultats montre que la biodiversité augmente et que le peuplement évolue avec plus d'espèces qui apprécient la chaleur et une certaine sécheresse du sol tandis que les espèces plutôt alticoles qui

recherchent une certaine fraîcheur tendent à régresser.

- En 2023, seul un parcours de trail rassemblant 80 à 100 coureurs à pied est passé dans la vallée du Fossat. Consulté en amont, le Parc a donné un avis favorable.
- Le Parc a confié à un bureau d'études la réalisation, en 2023 et 2024, du schéma d'interprétation de la vallée du Fossat : identification des flux de visiteurs, définition de stations d'arrêt et propositions de signalétique et de mobilier. Cette prestation permettra de mener une réflexion globale et de mettre en valeur ce qui a été fait jusqu'ici : sentiers, livret pédagogique, études diverses...
- Le Parc a participé à l'élaboration d'un projet pédagogique expérimental du Conseil départemental du Puy-de-Dôme visant à faire travailler des collégiens sur les métiers et les paysages. Un podcast a été réalisé.
- Deux chargés de mission du Parc ont accompagné 4 classes de 3ème du Collège de La Monnerie-le-Montel (Puy-de-Dôme) à la découverte de l'ENS de la vallée du Fossat.
- Au cours de l'été, 5 balades nature ont été proposées au grand public par des partenaires du Parc, avec le soutien financier du Département, avec des thèmes différents : Des histoires de vieilles branches, Un sanctuaire de biodiversité, Mammifères terrestres et volants, Le monde discret du crépuscule, Le Fossat dans l'histoire et Curiosités géologiques.
- 14 pré-adolescents ont participé au séjour « Grimpe d'arbres - Vallée du Fossat » organisé par un collectif d'associations, en partenariat avec Sur les pas de Gaspard. Les installations perchées dans les arbres étaient situées, comme les années précédentes, dans le gros sapin de l'entrée du site et dans la zone de hêtres proche.
- Le site Internet du Parc héberge des pages consacrées à la vallée du Fossat : <https://www.parc-livradois-forez.org/preserver/sites/sites-remarquables/vallee-du-fossat/>



Vallée du Fossat enneigée
Cliché noir et blanc
© Jean-Claude CORBEL

Espace naturel sensible des affleurements à serpentines de Saint-Préjet-Armandon

- Depuis 2015, le Parc s'attache à faire émerger des actions pour la connaissance, la préservation et la valorisation des affleurements de serpentines de Saint-Préjet-Armandon (Haute-Loire) car cette roche singulière abrite une flore extrêmement rare. En 2020, le Conseil départemental de Haute-Loire a intégré ce site dans son réseau d'ENS. Un plan de gestion pour la période 2020-2024 a été rédigé par le Parc, en collaboration avec la commune de Saint-Préjet-Armandon et le Département, qui lui en a confié la mise en œuvre. Ce programme favorise une appropriation du site et de sa gestion par la commune et ses habitants.



Saint-Préjet-Armandon
© Parc Livradois-Forez

- Le Parc a poursuivi son animation : concertation avec les agriculteurs sur les modes de gestion du pâturage, concertation avec les propriétaires pour la gestion du site, échanges réguliers avec la commune et le Département.
- Un panneau de présentation du site, réalisé par un graphiste de la commune, a été installé au cœur du bourg.
- En 2023, le CBNMC a réalisé un suivi des 2 fougères rares : la Notholène de Maranta et la Doradille de Silésie.
- Le traitement des données issues du suivi participatif des fougères, qui a démarré avec les habitants en 2021, permet de commencer à connaître les dynamiques de populations. Ces connaissances alimenteront la préparation du prochain plan de gestion, notamment pour la conduite du pâturage et l'entretien de la végétation autour des roches.
- Afin d'améliorer les connaissances sur les espèces présentes, le Parc a commandé un inventaire participatif des reptiles à une naturaliste qui a mené les prospections avec des habitants intéressés. Elle a en outre animé deux conférences : au cours de la première, elle a informé

les participants de la démarche afin de recruter des bénévoles ; la seconde était consacrée à la restitution partagée des résultats de cet inventaire.

- Grâce à la mobilisation de la commune, les déchets de l'ancienne décharge présente sur le site ont été évacués.

Communal de la Garde à Frugières-le-Pin (43)

- Depuis 2021, une convention de pâturage du communal de la Garde lie le lycée agricole de Brioude-Bonnefont (Haute-Loire) et la commune de Frugières-de-Pin (Haute-Loire) qui, avec le Parc, veille à la préservation de ce site naturel remarquable qui abrite des pelouses sèches patrimoniales. La présence d'un troupeau de moutons du lycée permet d'entretenir les espaces ouverts et de reconquérir les secteurs embroussaillés. Des élèves participent à des sorties pédagogiques centrées sur la protection de la biodiversité.
- Un chantier de débroussaillage, réalisé en partenariat avec le lycée forestier de Saugues (Haute-Loire), a permis de reconquérir des espaces pour le pâturage.

Lac de chaux à Bansat (63)

- Le lac de Chaux, situé sur le territoire de la commune de Bansat (Puy-de-Dôme), s'étend sur un sol très imperméable et son remplissage ne dépend que des précipitations. Ce qui en fait un milieu naturel rare en Auvergne. A partir de l'état des lieux de la biodiversité réalisé en 2020, le Parc a élaboré un plan de gestion du site et un programme d'actions 2022-2029.
- Dans le cadre de la convention de gestion tripartite signée en 2022 par la commune, le Parc et la Fédération départementale des chasseurs, cette dernière a réalisé, en 2023, des travaux pour recréer des zones d'eau libre au sein de la roselière.
- En septembre, les habitants de Bansat ont été conviés à une soirée de présentation du site naturel et des actions prévues.



Bansat - Lac de Chaux
© Parc Livradois-Forez

Construire une stratégie exemplaire pour la nature quotidienne

Manifestations de pleine nature non motorisées

Sollicité par les préfetures, le Parc a étudié le parcours de 10 manifestations de pleine nature non motorisées (randonnées, trails, courses cyclistes...) et émis des avis sur celles-ci.

Manifestations de pleine nature motorisées

11 études de parcours de manifestations motorisées en milieu naturel ont été réalisées par le Parc. L'une d'elles a fait l'objet d'un contrôle des installations demandées qui a montré que ces préconisations ont bien été respectées.



© Rand'Auvergne

Construire les paysages de demain

Faire face au banal et cultiver l'ouverture

Les Ateliers du paysage

En octobre 2023, une cinquantaine d'élus et d'agents techniques ont tiré le bilan (avantages et inconvénients) d'une initiative lancée par le Parc en 2021 : organiser, dans plusieurs communes des chantiers participatifs pour le fleurissement des espaces publics. Cette action vise à débarrasser les sols du revêtement qui les imperméabilisent, à optimiser la gestion des eaux de pluie, à améliorer le cadre de vie des habitants, à encourager l'acceptation de la végétation spontanée et à atténuer les effets des îlots de chaleur. Cette expérimentation a été confiée à la FREDON Auvergne-Rhône-Alpes ⁽¹⁾. Au cours de l'année 2023, l'évolution des projets menés en 2021 et 2022 à Sauxillanges, Billom, Echandelys, Isserteaux et Chabreloche (Puy-de-Dôme) a été observée : visites sur le terrain et échanges avec les services municipaux. Dans certaines communes, des chantiers participatifs complémentaires ont été organisés. En conclusion, il apparaît que la simplicité technique, le coût abordable et la rapidité d'action de ce dispositif permettent d'envisager sa poursuite dans d'autres communes. Selon les élus des 5 communes, ce type de projet est fédérateur et bénéfique pour le bien-être collectif.

Plan paysage pour la RD 906

- Grâce à une étroite collaboration entre le Parc et les Départements du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire, la mise en œuvre du Plan paysage Vallée de la Dore / D 906 progresse.
- En 2023, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme a poursuivi ses efforts pour contribuer à l'ouverture paysagère. Ainsi, la suppression d'un alignement de résineux de 600 mètres de long (commune de Job) permet de découvrir le paysage de la vallée de la Dore à partir de la route.
- En lien avec la commune de Malvières, le Conseil départemental de la Haute-Loire a lancé le réaménagement de l'aire de repos de Surgères. L'objectif de ces travaux est d'offrir, à partir d'un belvédère existant, la possibilité de découvrir une vue panoramique sur la plaine d'Ambert, les monts du Livradois et les monts du Forez. Pour cet aménagement, qui fait l'objet d'une démarche participative en concertation avec le Conseil départemental de la Haute-Loire, la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, la commune de Malvières et ses habitants, sont utilisés de la pierre et du bois locaux.

(1) Réseau de conseillers en santé des plantes



Billom : en 2021, le square des écoles était délaissé, en 2024, il est devenu un petit jardin luxuriant.
© Mathilde SIVRÉ



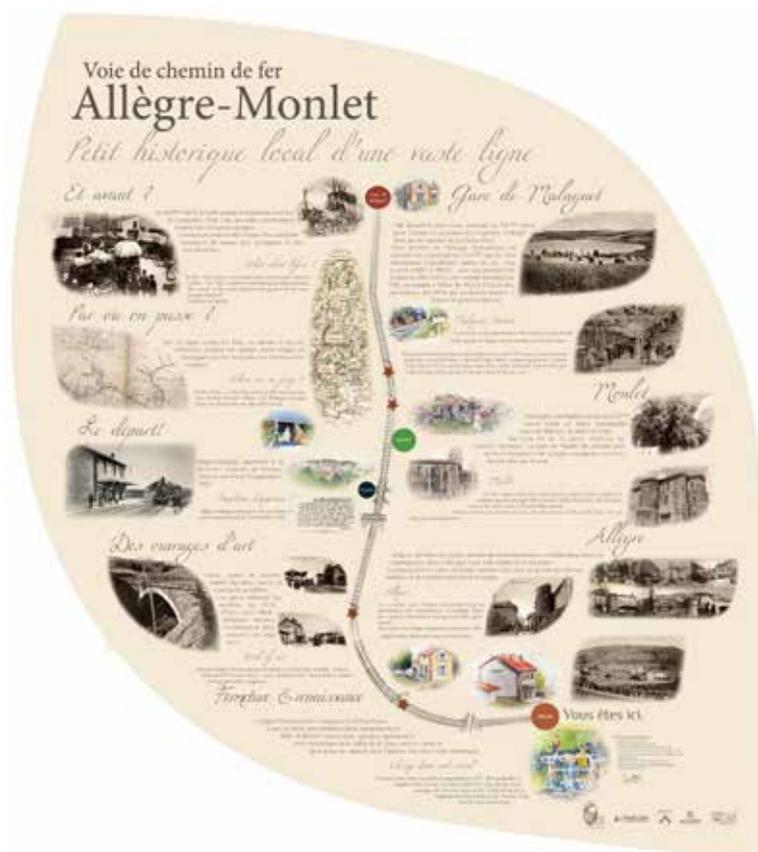
Ouverture paysagère sure la D906 - Avant/Après
© Mathilde SIVRÉ

Transmettre et investir les patrimoines d'hier et aujourd'hui

Sauvegarder et mettre en valeur le bâti remarquable

Valorisation patrimoniale du territoire

- Le Parc et le Département de la Haute-Loire ont installé une signalétique de qualité devant la station de vélorail d'Allègre. Un premier panneau invite à la découverte de ce bourg classé Petite cité de caractère et du volcan du Mont Bar tout proche. Le second relate l'histoire de la voie ferrée Allègre-Monlet, sur la ligne reliant Le Puy-en-Velay à Vichy. Ces panneaux ont été conçus et réalisés par une graphiste installée à Monlet. Dans un second temps, un graphiste connu pour avoir produit de nombreuses œuvres murales en Haute-Loire réalisera un graph dans l'autre gare du vélorail, situé à proximité du site du lac de Malaguet.
- Deux projets étudiés en 2023 verront le jour dans le département du Puy-de-Dôme en 2024. Le premier, situé dans le hameau de Malvieille (commune du Chambon-sur-Dolore), rappellera, sur un panneau, que c'est là qu'a vu le jour Frère Clément (né Vital Rodier) qui a créé un fruit célèbre, la clémentine. Le second projet permettra d'installer une table de lecture et un sentier patrimonial qui mettront en valeur la vue exceptionnelle de Vollore-Ville. Un moyen de renforcer l'attractivité touristique de cette commune qui recèle un patrimoine particulièrement riche.





2

Un territoire de ressources
au bénéfice des habitants

Préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques par une gestion exemplaire

Améliorer la gestion quantitative de la ressource en eau

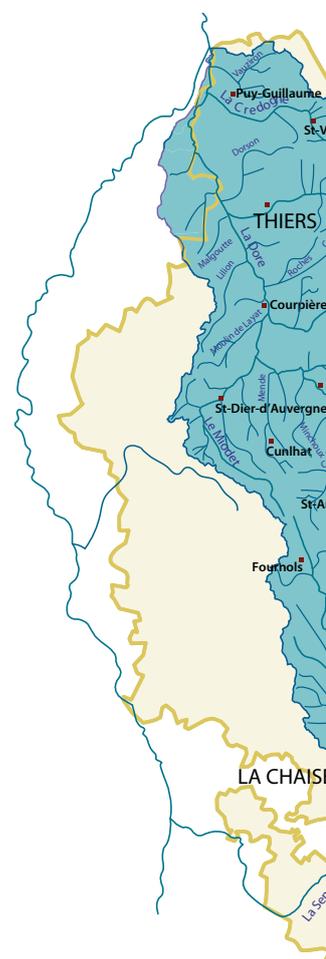


SAGE Dore

- L'année 2023 a vu la réalisation de plusieurs études concernant le SAGE Dore : l'étude stratégique du volet Hydrologie, milieux, usages, climat du SAGE ; l'étude de gestion volumétrique sur les masses d'eau ayant une densité de plans d'eau importante (Malgoutte, Lilion et Moulin de Layat) ; diagnostic du fonctionnement de l'équilibre dynamique de la Dore aval. Le Parc est maître d'ouvrage des études ; les deux dernières sont réalisées dans le cadre du Contrat territorial Dore.
- Depuis 2021, la cellule d'animation du SAGE Dore met à la disposition des habitants et acteurs du territoire un tableau de bord interactif : <https://sagedore.parc-livradois-forez.org/index.php>. Le consulter permet de connaître l'état des masses d'eau du bassin versant de la Dore et de suivre les actions menées. Un important travail de mise à jour des données est réalisé par la chargée de mission Développement numérique du Parc.
- Au cours de l'année 2023, le groupe de travail Dynamique fluviale du SAGE Dore et la commission Inter SAGE Dore-Allier aval se sont réunis à trois reprises pour suivre l'étude de diagnostic du fonctionnement de l'équilibre dynamique de la Dore aval. Leurs membres ont notamment pris connaissance des résultats du diagnostic morphologique.
- Le groupe de travail Enjeux quantitatifs a consacré deux réunions à l'étude de gestion volumétrique sur les masses d'eau ayant une densité de plans d'eau importante (Malgoutte, Lilion, Moulin de Layat). Les responsables de cette étude ont restitué le diagnostic de phase 1 et présenté les résultats de la phase 2. D'autre part, les membres de ce groupe de travail ont participé à une journée de concertation sur les objectifs de l'étude stratégique intitulée Hydrologie, milieu, usages et climat sur le bassin de la Dore dont le contenu leur a été présenté à l'occasion d'une autre réunion.

Contrat territorial Dore

- Le deuxième Contrat territorial (CT) du bassin versant de la Dore (2023-2025), qui a été élaboré par le Parc, a été signé début 2023 par 10 maîtres d'ouvrage et 3 financeurs.
 - Ce programme d'actions a été bâti pour répondre aux enjeux qui sont déclinés par objectif et répartis en 5 volets :
 - la reconquête de la dynamique naturelle des cours d'eau et de leurs milieux associés.
 - le maintien ou l'amélioration de la qualité de l'eau.
 - la gestion quantitative de la ressource en eau et l'anticipation des conséquences du dérèglement climatique.
 - la communication et l'évaluation de la stratégie territoriale,
 - la pérennisation de la bonne gestion de l'eau et des milieux aquatiques.
- Les documents constitutifs de ce programme sont disponibles à l'adresse suivante : <http://pnrlf.fr/ctdore>.
- Le Parc est chargé de sa mise en œuvre, comme pour le précédent CT (2020-2022). Il conduit également celle du Contrat vert et bleu (CVB) qui concerne le même territoire. Les actions du CT portées au titre de sa compétence Grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore constituent la majorité du programme de la trame bleue du CVB. L'articulation et la cohérence entre ces deux dispositifs permettent de mobiliser des financements de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne (AELB) et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, auxquels s'ajoutent ceux des conseils départementaux du Puy-de-Dôme et de Haute-Loire, du FEDER⁽¹⁾ régional et du FEDER Massif central.
 - Fin 2023, 49% des actions du CT 2020-2022 étaient terminées ; seulement 5% avaient été annulées. Le solde était composé d'actions soit initiées (4%), soit ayant démarré (34%), soit reportées (8%).
 - La programmation 2023 comprenait 116



(1) Fonds européen de développement régional

actions portées par le Parc et 13 actions qui l'étaient par d'autres maîtres d'ouvrage réparties en différents points du bassin versant de la Dore :

- maîtrise du piétinement du bétail et restauration des berges sur 10 km de cours d'eau
- renaturation de 870 m de cours d'eau
- restauration de la ripisylve ⁽¹⁾ sur 17 km
- 5,9 km de cours d'eau concernés par le recul de résineux
- restauration de 300 ha de zones humides
- 1 projet d'effacement de seuil pour restaurer la continuité écologique
- réalisation d'une étude globale de faisabilité de la restauration de la Durolle aval
- réalisation de 3 études de faisabilité sur la dynamique fluviale
- animation du collectif Dore j'aDore
- veille régulière sur les secteurs à enjeux
- accompagnement des collectivités pour améliorer les systèmes d'assainissement
- poursuite du projet d'éducation à l'environnement et au développement durable sur les trames verte bleue et noire baptisé Les Puzzles de la nature
- communication sur le CT en lien avec celle sur le SAGE et le CVB

Fin 2023, la plupart de ces actions étaient soit en cours de réalisation (69%) soit terminées (12%).

- Les actions de restauration et de gestion des zones humides – qui sont des sites à enjeux forts – participent à l'amélioration globale de l'état du bassin versant de la Dore : quantité et qualité de l'eau et biodiversité. Par exemple, en 2023, des interventions ont été réalisées sur la zone humide des sources du Miodet (sur environ 3ha, commune de Saint-Eloy-la-Glacière, Puy-de-Dôme) qui fait partie d'un vaste complexe humide de 74 ha. Comme un grand nombre de zones humides du Haut-Livradois, celle-ci a subi d'importantes dégradations : les drainages du sol et la plantation d'essences d'arbres à croissance rapide, réalisés dans les années 80, ont impacté l'ensemble des fonctionnalités de cet écosystème. Les travaux réalisés (abatage et neutralisation de fossés de drainage) tiennent compte de plusieurs paramètres propres au site et d'observations récentes sur les évolutions climatiques. Dans un secteur tourbeux de 0,5 ha, a été réalisée une coupe sélective manuelle de gros bois qui permettra le développement d'arbres plus jeunes et le maintien d'une ambiance forestière humide évitant une exposition prolongée au soleil en période de forte chaleur. Afin de favoriser l'infiltration et la stagnation de l'eau, le drain a été comblé et des barrages en bois ont été installés. Des travaux ont également été réalisés dans un secteur de 0,9 ha où avait été installé un réseau dense de drains

superficiels : réalisation d'une éclaircie mécanisée prononcée pour favoriser le retour de la végétation et comblement du drainage par recolonisation naturelle de la végétation tout en conservant une ambiance forestière humide.

- Les interventions sur des milieux alluviaux ont pour objectifs de restaurer ou de préserver la dynamique fluviale et d'améliorer l'état la Dore dans ses deux plaines. C'est dans ce contexte et en s'appuyant sur une étude de conception finalisée en 2022 qu'ont été menés les travaux de renaturation des gravières du ruisseau de Chauttes (Ambert - Puy-de-Dôme). Une première phase a concerné le plan d'eau situé en bordure de la Dore et un méandre de cette rivière. Des berges en pente douce ont été créées autour du plan d'eau au centre duquel a été aménagé un îlot. La création de hauts fonds permettra l'accueil d'espèces limniques (petits échassiers). L'aménagement de l'intérieur du méandre comprenait la suppression de l'atterrissement et du merlon en intérieur de méandre et l'augmentation de la capacité d'écoulement en période de crue grâce à la création d'une berge basse et d'un recul du haut de berge. Dans ces deux secteurs les surfaces travaillées ont été végétalisées : semis d'herbacées sur 3 000m² après pose d'un géotextile et plantation de 8 000 mottes d'hélophytes (joncs, alicaire, iris, menthe aquatique) et de 470 arbres et arbustes (saules, aulnes, érables, chênes...). La seconde phase de travaux a permis la reconnexion du ruisseau de Chauttes à la Dore : création du nouveau lit le long des berges des plans d'eau, mise en place d'argile en fond du nouveau lit pour ne pas drainer les plans d'eau et stabilisation du lit à la confluence.
- Dans les secteurs d'élevage, surtout en zones de sources, la maîtrise du piétinement des berges est indispensable à la restauration de la qualité des milieux aquatiques. Ceci passe par la mise en place de clôtures et de dispositifs d'abreuvement et de franchissement du cours d'eau et par la restauration des berges. Ces interventions permettent d'agir sur le gabarit du cours d'eau, sur sa température et donc sur sa capacité d'accueil de la faune aquatique. C'est un parfait exemple de conciliation des usages et de la gestion des milieux aquatiques. En 2023, des travaux de ce type ont notamment été réalisés sur le cours d'eau de la Sagne (Ambert) : restauration de la ripisylve sur 2,5 km, installation de 2 km de clôture en berges et d'un bac gravitaire pour l'abreuvement des troupeaux, aménagement de 8 descentes et de 7 passages à gué et réhabilitation de 2 passerelles existantes.

Carte du bassin versant de la Dore



(1) Arbres et végétaux qui bordent un cours d'eau

Promouvoir et développer une gestion durable de la forêt

Avec ses 190 000 ha, la forêt occupe 55% du territoire du Parc. Cet important massif forestier, que se partagent plus de 70 000 propriétaires, alimente une filière bois dynamique. En raison de l'importance économique de ce secteur également porteur de forts enjeux paysagers et environnementaux, le Parc accompagne ses acteurs et s'implique pour le développement d'une filière bois locale, durable et innovante.

Accroître la qualité des boisements par des pratiques sylvicoles durables

Sylv'ACCTES et le Plan sylvicole territorial

- L'association Sylv'ACCTES, reconnue d'intérêt général, est un intermédiaire entre, d'une part, des financeurs qui souhaitent améliorer l'empreinte de leurs investissements sur le climat et l'environnement et, d'autre part, des propriétaires de forêts, privées ou publiques, désireux de s'engager – pour une durée minimale de 10 ans - dans les itinéraires de gestion durable proposés dans le Projet sylvicole territorial (PST) du territoire concerné. Il s'agit de s'appuyer sur les dynamiques naturelles pour tendre vers des peuplements plus résistants et plus résilients, c'est-à-dire qui retrouveront plus facilement et/ou plus rapidement leur état de référence après une perturbation, notamment en cas d'attaque parasitaire ou d'évènement climatique majeur (sécheresse, tempête etc.).
- Le PST du Livradois-Forez révisé en 2021 prend en compte les spécificités de ce territoire et propose trois itinéraires sylvicoles (détaillés dans le Bilan 2022 du Parc). Si son projet est conforme à l'itinéraire qu'il a choisi, le propriétaire peut bénéficier d'une subvention de 70% en forêt privée et de 50% en forêt publique (sur le montant hors taxes des travaux et sous réserve de plafonds de dépense).
- En 2023, dans le cadre du partenariat entre le Parc et Sylv'ACCTES, 14 dossiers ont été validés : des aides ont été apportées à des propriétaires forestiers du Livradois-Forez qui ont réalisé des travaux sur plus de 133 ha. Depuis le lancement de ce dispositif en 2018 plus de 272 000 euros ont été versés pour 700 ha de travaux. Après une baisse significative des demandes en 2021 (probablement due à la crise sanitaire et à l'arrivée de nouveaux dispositifs, notamment France Relance), les années 2022 et 2023 ont re-

trouvé une régularité, tant pour le nombre de dossiers déposés que pour la surface concernée et pour le montant des aides.

- L'efficacité de cet accompagnement doit beaucoup à l'engagement et à la proximité du terrain du groupe de travail qui a établi le PST et suit sa mise en œuvre.



Formation

- Pour favoriser l'appropriation par les sylviculteurs du dispositif Sylv'ACCTES, qui leur permet d'améliorer les qualités économiques, biologiques et paysagères de leurs plantations résineuses, une réunion technique leur a été proposée par le Parc, en partenariat avec Fransylva 63 ⁽¹⁾ et le Groupement des sylviculteurs de la Montagne thiernoise. Ce fut l'occasion de visiter une plantation de douglas en cours d'irrégularisation ayant bénéficié des aides Sylv'ACCTES.
- A l'occasion de la Fête de l'arbre organisé par la Communauté de communes Ambert Livradois Forez, le Parc a proposé une conférence intitulée *La biodiversité forestière du Livradois-Forez : intérêt pour le sylviculteur et mise en pratique* qui a réuni une quarantaine de personnes.

(1) Fédération des syndicats forestiers privés

Rendre l'exploitation forestière plus productive, dans le respect des paysages et des enjeux environnementaux

Mode opératoire pour l'exploitation des bois

- L'utilisation des voiries – notamment communales – pour l'exploitation forestière conduit régulièrement à des situations d'incompréhension voire de conflit entre les communes et les responsables de chantiers forestiers. Afin d'anticiper ces difficultés, le Parc, l'Union régionale des communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes et l'interprofession Fibois Auvergne-Rhône-Alpes ont conduit une concertation impliquant des professionnels de l'exploitation forestière et des élus du territoire. Cette initiative, née dans le bassin d'Ambert en 2019, a débouché sur l'élaboration d'un mode opératoire pour l'utilisation des voiries pour l'exploitation des bois. Baptisée Mode op', il a également été adopté dans le bassin de Thiers et dans la partie altiligérienne du territoire du Parc puis, à partir de 2023, par l'Agglo Pays d'Issoire.
- Il apparaît que, malgré des améliorations à apporter sur certains secteurs, le Mode op' remplit pleinement son objectif : il facilite les échanges d'informations entre les responsables de chantiers forestiers et les communes pour anticiper les difficultés et limiter les conflits sur l'usage des voiries. Bien que volontaires, les déclarations de chantiers atteignent les 90 % dans certaines communes.
- En 2023, deux réunions de bilan se sont tenues sur le terrain dans deux communes du Puy-de-Dôme : Courpière et Saint-Germain-L'Herm.

Promotion des métiers de la forêt et du bois

- Les métiers de la forêt et du bois souffrant d'une mauvaise image, les entreprises du Livradois-Forez (qui représentent 900 emplois directs) peinent à recruter, tout comme les centres de formation qui s'en trouvent fragilisés. Cette pénurie de main d'œuvre touche surtout les secteurs du bucheronnage, de la scierie et du transport. Depuis plusieurs années, le Parc et les communautés de communes Ambert-Livradois-Forez et Thiers Dore et Montagne mènent des actions de promotion de ces métiers d'avenir, notamment en les présentant à des collégiens. Ces interventions, confiées à Fibois Aura, comprennent un exposé en classe et la visite d'une entreprise, d'un chantier forestier (abattage, débardage, plantation etc.) ou du centre de formation d'Ambert. L'interprofession intervient dans le cadre d'un groupement de commandes créé en 2021 par le Parc et la Communauté de communes Ambert-Livradois-Forez qui ont été rejoints en 2022 par la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne. L'association de ces trois partenaires permet une meilleure coordination et accroît l'efficacité de leurs actions. En 2023, cette action a concerné deux classes : l'une du collège Lucien Gachon de Cunlhat et l'autre du collège Jean-Auguste Sénèze d'Aranc.
- Pour casser les idées reçues sur les métiers de la forêt et du bois, mettre en lumière la filière et proposer des temps d'échanges entre le « grand public » et les professionnels, le Parc s'est associé, depuis plusieurs années, à Fibois AuRA pour conduire l'opération Vis ma vie de bûcheron : l'occasion pour tout un chacun, notamment les jeunes en phase d'orientation, de se glisser, pendant une demi-journée, dans la peau d'un professionnel de l'exploitation forestière et d'observer l'abattage des arbres, l'ébranchage, le débardage... Seul, en famille ou entre amis, on peut rencontrer des professionnels de la gestion et de l'exploitation forestière et échanger avec eux sur leur métier. En 2023, chacun des deux événements organisés sur les secteurs de Thiers et d'Ambert a réuni une dizaine de participants, soit seulement la moitié de la capacité d'accueil. Cette initiative a été présentée sur les pages Facebook du Parc et de FIBOIS AuRA et a fait l'objet d'un reportage diffusé dans le journal de France 3 Auvergne.



Promotion des métiers du bois
© Morgane MALARD

SylvoTrophée

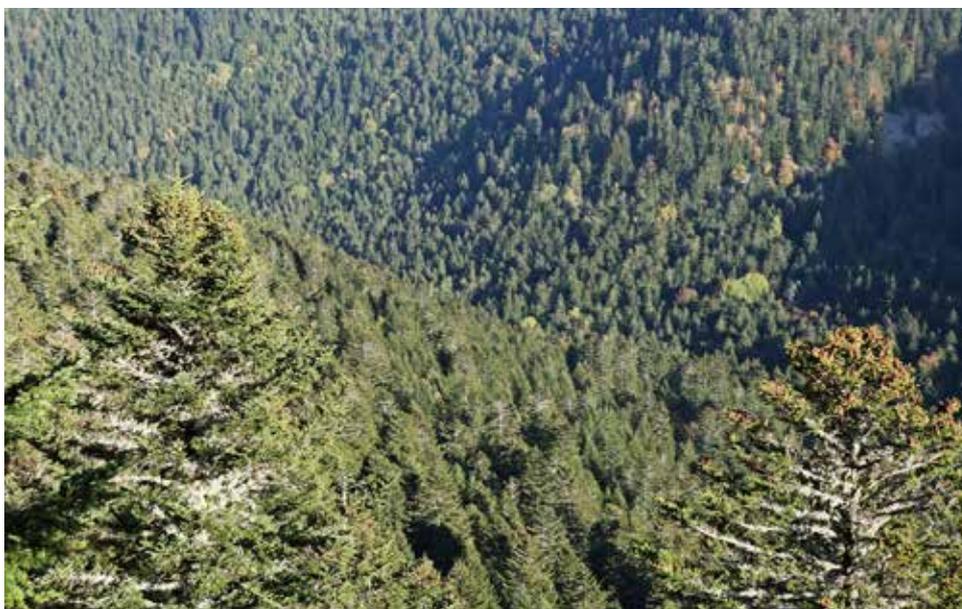
— Qu'elle soit publique ou privée, la forêt répond à plusieurs attentes de la société : produire des bois de qualité, accueillir et préserver la biodiversité, proposer un espace de loisirs et de ressourcement accessible à tous... Seuls des modes de gestion adaptés sont à même de façonner une forêt apte à remplir ces divers rôles. Pour mettre en avant les propriétaires forestiers du Livradois-Forez qui pratiquent une sylviculture multifonctionnelle, durable et équilibrée, le Parc organise tous les deux ans le concours SylvoTrophée dont la troisième édition s'est déroulée en 2023 avec pour thème La futaie irrégulière. Suite à l'appel à candidatures, 4 propriétaires ont été retenus. Les parcelles présentées au concours ont été visitées par les 7 jurés qui ont rencontré sur place les candidats et leurs gestionnaires. Ces forêts, très différentes les unes des autres, sont toutes plantées de peuplements de qualité des points de vue économique, paysager et environnemental. L'implication de ces sylviculteurs ne fait aucun doute. Après délibération, la section de Courtesseire-la-Vironne (commune de Cunlhat, Puy-de-Dôme) a remporté le SylvoTrophée 2023. Le jury a particulièrement apprécié le mélange d'essences (dont une dizaine autochtones) dans toutes les strates du peuplement, la qualité des tiges d'avenir et la présence d'une régénération abondante et diversifiée. L'accueil de la biodiversité est l'un des points forts de cette parcelle avec des loges de pics et autres dendro-microhabitats ⁽¹⁾, des gros bois morts au sol et sur pied...

Promouvoir, préserver et valoriser la ressource en bois de sapin

- Les sapinières, peuplements naturels des zones montagneuses du Livradois-Forez, représentent un tiers de ses forêts et un quart de la ressource en sapin du Massif central. Elles représentent également des enjeux paysagers - car souvent conduites à couvert continu - et écologique : en raison de leur caractère autochtone, elles constituent des milieux de vie favorables à de nombreuses espèces. Mais, malgré ses propriétés mécaniques, le sapin est de moins en moins demandé par l'industrie du bois qui lui préfère l'épicéa et le douglas. En conséquence, de plus en plus de gros bois, de plus ou moins bonne qualité, ne trouvent pas acheteur. Restant en forêt, ils retardent le renouvellement des sapinières. Ce qui entraîne, au fil du temps, une régularisation des peuplements vers les gros bois. La valorisation du sapin est donc un enjeu majeur pour le Livradois-Forez mais également pour la région Auvergne-Rhône-Alpes.
- 2023 a vu la publication d'un document technique qui met en valeur le sapin et ses usages. Principalement destiné aux prescripteurs de l'utilisation du bois (architectes et élus), il est le fruit d'un travail collaboratif dans lequel ont été impliqués les acteurs du territoire. Il présente tout à la fois la gestion et l'exploitation des sapinières, la biodiversité qu'elles abritent, la place du sapin dans l'économie, le patrimoine et l'histoire du Livradois-Forez et les usages du sapin dans la construction. Ce livret a été adressé à l'ensemble des maires et délégué(e)s au Parc.
- Une exposition reprenant ces thèmes est également disponible. Dans un premier temps, elle a été installée à Arlanc (Puy-de-Dôme), au Jardin pour la Terre, à l'occasion de la Fête de l'arbre.



(1) Structures de taille modeste présentes sur les troncs et les branches (cavités, excroissances, blessures...) qui fournissent abri, nourriture ou lieu de reproduction aux animaux, végétaux et champignons.



Sapinière - Vallée de Chorsin (42)
©Jean-Claude CORBEL

Encourager des pratiques agricoles saines favorables à une gestion durable des ressources

Accroître l'autonomie des exploitations et diffuser des pratiques durables

Dore j'aDore

- Le monde agricole fait face à de nombreux défis qui bouleversent les activités des exploitations : adaptation au changement climatique, réponse aux attentes de la société, évolution des débouchés, gestion de la charge de travail... Face à ces questionnements, les agriculteurs manquent parfois de temps, d'espaces d'échange et d'éléments de réponse adaptés. Afin de les soutenir en prenant au mieux en compte les enjeux propres au Livradois-Forez, 9 structures d'accompagnement agricole ⁽¹⁾ ont souhaité mutualiser leurs compétences et disposer d'un cadre favorable pour mener ces réflexions. Elles partagent l'idée que l'avenir de l'agriculture de ce territoire passe par une gestion durable des ressources et souhaitent proposer aux agriculteurs des méthodes et des outils pour concilier agriculture et préservation de la biodiversité et des milieux, notamment aquatiques. Cette démarche est soutenue par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne (dans le cadre du Contrat territorial du bassin versant de la Dore) et la Région Auvergne-Rhône-Alpes (dans le cadre du Contrat vert et bleu Parc Livradois-Forez du Bassin versant de la Dore).
- Depuis 2021, ce dispositif, baptisé Dore j'aDore, a permis d'accompagner 40 fermes du bassin versant de la Dore.
- En 2023, les structures participantes se sont réunies à 4 reprises pour échanger sur les besoins des agriculteurs et leur proposer des accompagnements concertés.
- Cinq formations collectives (sur la gestion du pâturage, la gestion des haies, le désherbage mécanique, l'optimisation de la ressource en eau et la gestion des effluents d'élevage) ont été organisées en 2023 à l'intention des agriculteurs.

Plan pastoral territorial Livradois-Forez

- Une enquête réalisée en 2021 par l'association Auvergne Estives ⁽²⁾ a révélé que près de 27 000 ha – soit un quart de la surface agricole utile du Livradois-Forez – est dévolue au pastoralisme ⁽³⁾ : 6 000 ha d'estives sur



Formation collective sur le désherbage mécanique
©BIO 63

les monts du Forez et 21 000 ha de zones de pâturage. De 2021 à 2023, les enjeux du maintien de cette activité ont été identifiés et discutés grâce à la mobilisation de plus de 400 élus locaux et éleveurs auxquels se sont joints des représentants des autres usagers des espaces pastoraux : agriculture et sylviculture, activités naturalistes, chasse, tourisme, enseignement et recherche. Cette enquête et ces rencontres ont permis de rédiger le Plan pastoral territorial Livradois-Forez 2023-2027 qui a été approuvé par le Conseil régional mi-2023. Il est doté de 1,7 million d'euros apportés par la Région et l'Europe pour financer des initiatives de collectifs d'éleveurs. En effet, ce dispositif régional encourage la mise en œuvre concertée, par des acteurs d'un territoire, d'actions de valorisation des espaces pastoraux.

- le Plan pastoral territorial Livradois-Forez est organisé en 4 grands axes d'intervention :
 - › structurer et sécuriser l'usage collectif des surfaces pastorales : pérenniser les collectifs d'éleveurs existants et accompagner la création de nouveaux collectifs ; sécuriser leur accès au foncier agricole ; promouvoir et encourager les dynamiques collectives comme réponse aux enjeux d'avenir : entraide, mutualisation, gestion partagée des ressources...
 - › améliorer l'utilisation des surfaces pastorales via des pratiques de gestion vertueuses : soutien à l'investissement collectif pour l'accès aux espaces pastoraux, le logement de bergers, la production laitière au pâturage, l'équipement et l'aménagement des parcs (notamment

(1) Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme, Établissement départemental de l'élevage du Puy-de-Dôme, Bio 63, Fédération régionale des Civam Auvergne, Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne, Mission haies Auvergne-Rhône-Alpes, LPO Auvergne-Rhône-Alpes, Conservatoire botanique national du Massif Central, Parc naturel régional Livradois-Forez, Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural

(2) Fédération des estives collectives d'Auvergne

(3) Activités d'élevage qui assurent tout ou partie de l'alimentation de troupeaux bovins, ovins, caprins et équins par un pâturage extensif de ressources naturelles spontanées herbacées, arbustives et/ou arborées.



Préservation et valorisation des milieux ouverts herbacés

Ovins à l'estive
©Élodie PERRET

- création de points d'abreuvement) et la reconquête de zones pastorales ;
 - préserver et partager les milieux pastoraux et naturels : soutenir des réflexions innovantes permettant au pastoralisme de s'adapter aux enjeux d'avenir ; diffuser des pratiques de gestion pastorale vertueuses ; faciliter le multi-usage des espaces pastoraux par l'équipement, la signalétique et la communication.
 - coordonner l'animation du dispositif
- Dès 2023, le comité de pilotage a validé le soutien à 3 dossiers de demande de financement sur 5 ans. Deux étaient présentés par le Parc. Le premier pour l'animation du Plan pastoral territorial ; son acceptation a notamment permis de recruter, suite à un appel d'offres, Auvergne Estives, en assistance à maîtrise d'ouvrage. L'autre dossier du Parc concerne des actions pour encourager la gestion collective en milieu pastoral ; là encore, Auvergne Estives a été retenue en tant qu'assistant à la maîtrise d'ouvrage. Le troisième dossier a été déposé par la Coopérative d'estives des monts du Forez pour des travaux d'aménagement et d'équipement pour l'amélioration et la gestion de la ressource en eau sur l'estive de Monthiallier (communes de Job et de Valcivières).
- Coordonné par l'Ipamac ⁽¹⁾, le programme Milieux ouverts herbacés (MOH) rassemble 12 parcs et plusieurs porteurs de projet qui souhaitent œuvrer ensemble pour la préservation et la valorisation de ces milieux à l'échelle du Massif central. Il permet de mutualiser des moyens humains et financiers pour conduire des actions communes. Ces acteurs partagent un positionnement commun : accompagner les territoires dans un développement basé sur la valorisation de la diversité des ressources naturelles offertes par les milieux ouverts herbacés et des compétences et des savoir-faire des agriculteurs dans le cadre d'un programme coordonné à l'échelle du Massif central.
- En 2023, un nouveau programme commun a été élaboré dans lequel 4 types d'actions sont prévus :
 - organisation de 4 journées techniques pour acquérir des connaissances sur un sujet commun, partager sur les projets et effectuer des visites de terrain chez des agriculteurs ;
 - création de supports de communication et de documents techniques ;
 - organisation de formations collectives ;
 - mise en place d'interventions dans des collectifs d'agriculteurs et/ou des établissements agricoles.

(1) Interparc du Massif central

Projets agro-environnementaux et climatiques (PAEC)

- Dans le cadre de la Politique agricole commune (PAC) entrée en vigueur en 2023, un territoire peut élaborer un Projet agro-environnemental et climatique (PAEC) qui permet de programmer des Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) qui font l'objet de contrats proposés aux agriculteurs. Les MAEC, qui sont adaptées aux spécificités locales, sont des outils majeurs du second pilier de la PAC, avec pour objectifs :
 - d'accompagner le changement des pratiques agricoles pour répondre aux pressions environnementales et climatiques du territoire ;
 - de maintenir les pratiques favorables à ce contexte là où il existe un risque de disparition de celles-ci ou d'évolution vers des pratiques moins vertueuses.
- En concertation avec ses partenaires, le Parc a identifié deux territoires prioritaires pour

la mise en œuvre de MAEC à partir de 2023 : les Hautes-Chaumes du Forez et le secteur plaine des Varennes - Aubusson d'Auvergne. Il a donc élaboré le PAEC de chacun de ces territoires puis a obtenu des financements pour les animer.

- En 2023, 32 contrats MAEC ont été signés pour 2 298 ha des Hautes-Chaumes du Forez (l'objectif est de contractualiser pour 3 000 ha en 5 ans). Pour le secteur plaine des Varennes – Aubusson, 7 contrats ont été signés pour 158 hectares (l'objectif porte sur 1 000 hectares).
- Le Parc a présenté la candidature de la plaine d'Ambert pour la préservation de la Piégrièche grise, espèce patrimoniale en fort déclin. Ce PAEC ayant été retenu, ce secteur pourra également bénéficier de MAEC à partir de 2024.

Développer des filières courtes et mettre en valeur les produits locaux

Sauvegarde de la race bovine Ferrandaise



- La convention entre l'association de sauvegarde de la race bovine ferrandaise et les parcs des Volcans d'Auvergne et Livradois-Forez arrivant à son terme fin 2023, ces partenaires se sont rencontrés pour en préparer une nouvelle pour la période 2024-2026.
- L'année 2023 a été marquée par un changement d'animateur au sein de l'association. Le Parc a participé, en mai, aux côtés des éleveurs de l'association, au recrutement d'un nouvel animateur à temps complet et a accompagné le tuilage réalisé entre les deux animateurs en juin.
- Le Parc est également intervenu en appui de l'association pour la recherche de nouveaux financements permettant de sécuriser le poste d'animation à temps complet à partir de 2024.

Préservation et valorisation de la myrtille sauvage

- La myrtille sauvage (*Vaccinium myrtillus*) est une espèce emblématique et identitaire de nombreux territoires du Massif central. Elle se développe sur des landes – qui sont souvent classées habitats d'intérêt communautaire en raison de leur biodiversité – où sa présence est directement liée au maintien de milieux ouverts entretenus par l'élevage. Ces landes permettent donc aux agriculteurs de diversifier leurs revenus avec à la fois une production animale et la cueillette de ces pe-



Vaches ferrandaises
©Mathieu AUSANNEAU

tits fruits. Alors que cette activité subit une forte concurrence d'autres pays européens, l'offre de myrtilles sauvages ne permet pas de répondre à la demande pour plusieurs raisons : abandon de la cueillette, évolution des pratiques de pâturage (déprise pastorale ou surpâturage), plantation de résineux, changement climatique... Depuis plusieurs années, le Parc s'est engagé pour la préservation et la valorisation de cette ressource.

- Entre 2020 et 2022, une première collabo-

ration inter-Parcs a permis l'acquisition de connaissances sur les landes à myrtille sauvage et leurs modes de gestion, ainsi que l'identification de pistes de travail pour les préserver. Cette première phase a confirmé la nécessité d'un prolongement de ce travail en commun et a permis de définir un programme d'actions sur la période 2023-2028. Celui-ci vise à créer les conditions de structuration, à moyen terme, d'une filière de valorisation de la myrtille sauvage à l'échelle du Massif central. Il est divisé en deux phases (phase 1 de 2023 à 2026 et phase 2 de 2026 à 2028) et s'articule autour de 3 axes :

- identifier, via un réseau de 10 parcelles expérimentales, des itinéraires techniques favorables au maintien ou reconquête des landes à myrtille sauvage (suivis scientifiques) ;
 - valoriser la myrtille sauvage comme une ressource du Massif central auprès des opérateurs de la filière et des consommateurs (supports de communication).
 - échanges, capitalisation, diffusion des expériences dans un cadre collectif (mise en réseau des acteurs, voyages d'étude).
- Localement, le Parc a poursuivi, en 2023, l'animation d'un groupe impliqué dans la préservation et la valorisation de la myrtille sauvage. Dans ce cadre, il a participé, aux côtés de celui-ci, à l'organisation de la Fête de la



Relevés scientifiques dans la lande à myrtilles sauvages
©Élodie PERRET

myrtille 2023 au Col du Béal (Puy-de-Dôme) via l'animation d'un stand de sensibilisation à la préservation de la myrtille sauvage. Cette dynamique collective a connu un bel aboutissement fin 2023 avec l'assemblée générale constitutive de l'association Collectif myrtille sauvage du Forez, qui organisera la fête de la myrtille 2024 et viendra en appui du Parc pour la mise en œuvre des actions prévues dans le projet Massif central, notamment pour le suivi des parcelles expérimentales.

Maintenir un tissu agricole dense par l'installation de nouveaux actifs

Accompagnement de porteurs de projet

- En 2023, le Parc a accueilli une vingtaine de porteurs de projet d'installation en agriculture. Une partie a été reçue lors des ateliers collectifs sur la création d'entreprises en Livradois-Forez. On dénombre en majorité des projets portés par des femmes, puis, de manière égale, des projets portés par des hommes ou des couples. On note à nouveau plusieurs sollicitations pour des projets collectifs impliquant de trois à une dizaine de personnes et mêlant souvent activité agricole diversifiée (polyculture élevage) et activités non agricoles (accueil pédagogique, tourisme, animations culturelles). Pour les projets individuels, la majorité des projets était tournée, en 2023, vers des productions végétales (pépinières, maraîchage, plantes à parfums, aromatiques et médicinales, arboriculture et fleurs) et l'élevage ovin laitier. De manière plus ponctuelle, on recense des projets en élevage équin, porcin, bovin lait et en héliiculture. La plupart intègre un volet transformation et vente directe et envisage une production certifiée en agriculture biologique.
- Le Parc intervient généralement comme premier contact : il est souvent identifié comme l'une des portes d'entrée sur cette thématique, notamment par des candidats non issus de la région voire résidant à l'étranger. Il apporte sa connaissance du territoire (vie locale, services, activités culturelles...), des acteurs du développement agricole (organisations professionnelles agricoles, associations, institutions), des subventions et du fonctionnement des filières (acteurs locaux, débouchés...).
- A noter, à nouveau en 2023, plusieurs sollicitations en lien avec le développement d'une activité commerciale de transformation et/ou de distribution des produits agricoles : conserverie de légumes, atelier de découpe viande, lavage de la laine, points de vente produits locaux, ferme pédagogique, ...

Développer un tourisme durable de nature et de patrimoine fondé sur des rencontres

Partager et animer une stratégie touristique commune misant sur l'image parc naturel



Maison du tourisme du Livradois-Forez

- En 2023, la Maison du tourisme du Livradois-Forez a poursuivi le déploiement de son plan marketing : amélioration du site www.vacances-livradois-forez.com, animation de ses réseaux sociaux, édition de documents variés et participation à des événements de promotion touristique (salons notamment). Une stratégie payante puisque plus de 86 % des prestataires touristiques du Livradois-Forez ont déclaré être satisfaits de la saison estivale, soit le taux le plus élevé depuis 2017, année du lancement de cette enquête annuelle.
- Le Livradois-Forez se positionne comme L'Auvergne des nouvelles expériences : l'image de cette destination repose notamment sur celles du Parc et de la marque collective Livradois-Forez, Parc naturel régional en Auvergne. La Maison du Tourisme valorise prioritairement une « offre touristique Parc » : par convention avec le Parc, elle met le label de celui-ci sur ses supports d'information, de communication et de promotion (carte Tourisme et patrimoine, guide des Balades nature et patrimoine et document d'appel) qui sont réalisés en concertation avec le Parc.
- La Maison du tourisme organise des actions de sensibilisation et de formation des professionnels à la qualité des patrimoines naturel et culturel du Livradois-Forez et aux enjeux de leur préservation, de leur gestion, de la transition écologique et énergétique. Dans ce cadre, elle présente également les actions du Parc.
- Le Parc délègue à la Maison du tourisme la gestion de l'utilisation de la marque collective par les prestataires touristiques : elle s'assure du respect du règlement d'usage et participe au Comité de concertation de la marque collective créé en 2021.
- La Maison du tourisme est partie prenante des actions de l'Ipamac pour la promotion des produits touristiques durables des parcs auprès des CSE (Comité social et économique) des entreprises de leur territoire. En 2023, son partenariat avec le CSE Michelin a été un succès.

Vers un schéma de développement touristique durable

- Au cours des années, l'offre touristique du Livradois-Forez a peu évolué et certains sites emblématiques majeurs de ce territoire ont perdu en partie leur attractivité. Face à ce constat, il apparaît nécessaire d'adapter et de renouveler cette offre en s'appuyant sur les richesses et les singularités naturelles, culturelles et humaines du territoire. Ceci passe par l'élaboration d'un schéma de développement touristique durable qui implique les acteurs du tourisme : entreprises privées, institutionnels et collectivités (Région, Conseils départementaux, EPCI, communes, Parc). Il s'agit de construire ensemble, à partir d'un état des lieux des expériences offertes aujourd'hui aux visiteurs, une vision partagée de l'offre touristique à développer dans les années à venir et de s'entendre sur les actions les plus efficaces pour y parvenir. Pour préparer ce document opérationnel qui constituera un cadre pluriannuel commun, le Parc a, en 2023, animé des échanges entre les différentes parties prenantes à même de faire évoluer l'offre.
- Le territoire retenu pour l'élaboration et la mise en œuvre du schéma de développement touristique durable de la destination Livradois-Forez intègre le périmètre d'étude pour la révision de la Charte du Parc (soit 191 communes réparties entre 14 EPCI) et le périmètre de compétence de la Maison du tourisme qui intègre 17 communes supplémentaires membres des communautés de communes Entre Dore et Allier et Billom communauté.
- Cette démarche, accompagnée par un bureau d'études, sera conduite en 2024 en 4 phases : état des lieux de l'offre touristique ; définition des enjeux de son renouvellement ; définition d'une stratégie ; définition d'un plan d'actions à 5 ans qui se déclinera à différentes échelles géographiques et de compétences.

Développer et structurer une offre touristique originale de découverte de la nature, des patrimoines et des hommes

Randonnées

- Le Parc contribue au développement de la randonnée en Livradois-Forez, notamment grâce à une convention avec la Maison du tourisme qui, avec son appui, assure le suivi et l'entretien des tables de lecture des paysages, du Tour VTT et des circuits de randonnée non-inscrits aux PDIPR ⁽¹⁾ (visite annuelle sur le terrain, balisage et petit entretien, coordination des différents intervenants pour l'entretien de fond).
- L'application Livradois-Forez Rando (www.livradois-forez-rando.fr), développée par le Parc depuis 5 ans – dont la Maison du tourisme assure la maintenance et la mise à jour - est de plus en plus appréciée par les randonneurs : au cours de l'été 2023, elle a été deux fois plus utilisée qu'en 2022 (18 507 visiteurs contre 9 045 l'été précédent, soit une hausse de 105%). Cela est en grande partie dû au développement de sa notoriété.
- Le Parc finance l'achat de compteurs de fréquentation de certains circuits et charge la Maison du tourisme de les poser et d'effectuer les relevés.



Chute du réservoir de La Barde à Cunlhat
©Joël DAMASE



(1) Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée



- Le Parc apporte un soutien technique et financier à l'association La Route des métiers qui a pour objet la promotion de la richesse des activités humaines en Livradois-Forez à travers le patrimoine architectural, les métiers et les savoir-faire d'hier et d'aujourd'hui. En 2023, elle comptait 34 adhérents : artisans, musées, producteurs fermiers et châteaux.
<https://www.routedesmetiers.fr/>



Jasserie du Coq Noir
©Joël DAMASE

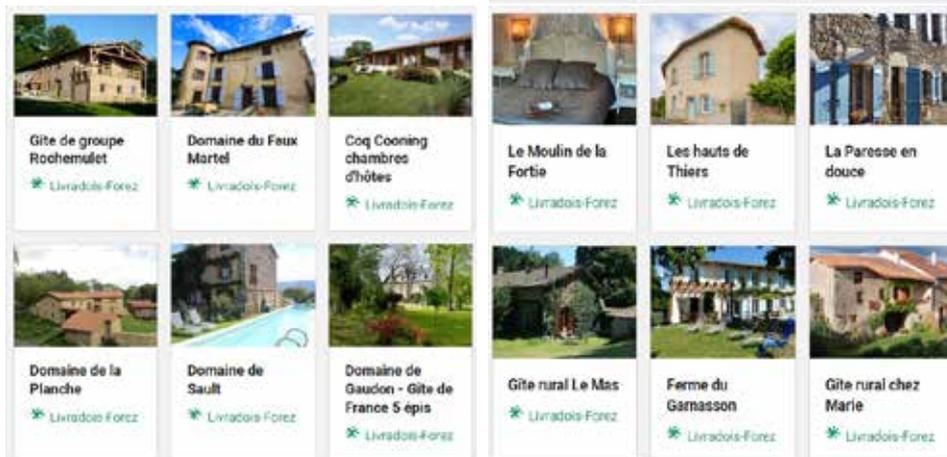
Accompagner les acteurs du tourisme et les vacanciers vers des pratiques plus durables

— Depuis la création, par la Fédération des parcs naturels de France, en 2016, de la marque Valeurs Parc naturel régional, le Parc déploie celle-ci en Livradois-Forez. En 2023, 35 prestataires touristiques bénéficiaient de ce label et d'un accompagnement du Parc. Adhérer à cette démarche de qualification permet une reconnaissance de son engagement en faveur du développement durable et de son inscription respectueuse dans un territoire et dans son environnement. Ce qui apporte une véritable valeur ajoutée en termes d'image : pour le consommateur, cette marque est le gage que l'entreprise propose un produit ou un service qui répond aux valeurs des parcs naturels régionaux. C'est-à-dire qu'elle s'est engagée pour la préservation et la valorisation des paysages, des milieux naturels et de la biodiversité, dans un développement maîtrisé par l'humain et pour l'humain et pour la valorisation des ressources du territoire. En privilégiant ces entreprises, le touriste participe au développement harmonieux du territoire qu'il visite.

<https://www.parc-naturels-regionaux.fr/valeurs-parc>



PARC NATUREL RÉGIONAL
LIVRADOIS-FOREZ



Valoriser les ressources en énergies renouvelables

Valoriser d'autres sources d'énergies renouvelables

Accompagnement de projets photovoltaïques citoyens

- Pour répondre aux enjeux de la transition énergétique, le Parc souhaite favoriser un développement responsable du photovoltaïque en Livradois-Forez. Pour cela, il apporte son soutien à des projets collectifs et citoyens portés par des collectivités territoriales et des habitants.
- Il accompagne la Société coopérative d'intérêt collectif Toi et Toits depuis sa création, en 2017, par des habitant-e-s du Livradois-Forez. Fin 2023, celles-ci et ceux-ci étaient toujours majoritaires parmi les 102 sociétaires. A leurs côtés, le Parc et 8 collectivités du Puy-de-Dôme : les communautés de communes Ambert Livradois Forez, Thiers Dore et Montagne et Billom Communauté et les communes d'Ambert, de Cunlhat, de Marsac-en-Livradois, de Palladuc, de Saint-Rémy-sur-Durolle.
- Depuis 2019, Toi et Toits évolue dans ses projets car le modèle actuel d'équipement de petites surfaces en toiture sans financement public est difficilement viable pour une société de sa taille. Ainsi, elle développe, par exemple, un projet d'autoconsommation collective.
- Le Parc continue l'accompagnement de Toi et Toits avec la participation ponctuelle aux réunions, ainsi que dans son rôle de facilitateur auprès des collectivités.



Tennis de Saint-Rémy-sur-Durolle - 2022
© Jean-Claude Bonnet



Salle des fêtes de Palladuc- 2022
© OHE





3

Des pratiques plus durables
pour une autre vie

Impliquer les entreprises dans plus de performance environnementale et sociale

Favoriser l'innovation, diffuser les bonnes pratiques et faciliter l'installation d'entreprises responsables

Accueil d'entrepreneurs

Le Parc s'est donné plusieurs missions : animer le réseau Entreprendre en Livradois-Forez, accueillir des créateurs et favoriser l'entrepreneuriat dans certaines filières.

- Entreprendre en Livradois-Forez, réseau de concertation et d'échanges entre les acteurs du soutien à la création et à la reprise d'entreprises, a fêté ses 20 ans en 2023. A cette occasion, 26 élus, dirigeants et techniciens (actuels et anciens) des structures membres se sont retrouvés au cours d'une demi-journée pour dresser le bilan de ses activités et construire le plan d'actions à venir dans le cadre d'ateliers prospectifs sur le foncier d'activités, l'accompagnement des entrepreneurs et l'attractivité.
- Les membres du réseau ont tenu 5 réunions du comité technique au cours desquelles ils ont échangé sur des sujets divers : notamment l'agriculture en Livradois-Forez, les démarches administratives à réaliser en mairie lors de l'ouverture d'un commerce et le programme d'accompagnement d'Alter'incub. Ce programme permet d'accompagner des projets innovants au service de l'intérêt collectif ou des projets qui s'inscrivent dans une démarche collective et parfois même coopérative pour répondre à des besoins sociaux et/ou environnementaux mal ou non satisfaits. Alter'incub favorise leur réussite en les soutenant à chaque étape, depuis leur émergence jusqu'à leur concrétisation.
- Au cours de l'année 2023, le Parc a accueilli 70 porteurs de projet en rendez-vous individuels et collectifs. Chaque mois, il organise, à l'intention de ceux-ci, une demi-journée d'information et de formation qui comprend une présentation du Livradois-Forez, une sensibilisation à l'entrepreneuriat durable et des exposés sur les outils de la création d'entreprises (business plan, site des offres de locaux et d'entreprises à reprendre...), sur les financements et sur les accompagnements. A l'issue de l'atelier, un document personnalisé est adressé à chaque futur chef d'entreprise.

- A la demande du Parc, la Chambre des métiers et de l'artisanat du Puy-de-Dôme a réalisé, en 2022-2023, une étude sur les potentiels d'activité dans le secteur du bâtiment en Livradois-Forez. Il en ressort que 3 métiers - charpentier(e), maçon(ne) et plombier(e)-chauffagiste - offrent des potentiels d'installation et que la création d'une coopérative spécialisée en rénovation écologique serait une opportunité. Cet état des lieux de la filière a été publié et diffusé, à l'automne 2023, aux collectivités et structures d'accompagnement des porteurs de projet.
- En septembre, l'agence Pôle emploi Thiers-Ambert a organisé à la Maison du Parc la « rentrée de la création » : une après-midi de travail a réuni une vingtaine de structures et 50 futurs entrepreneurs. Après avoir entendu un exposé sur la démarche de création d'entreprise, ceux-ci ont pu découvrir les stands des acteurs de l'accompagnement. Le troisième temps dédié aux jeunes entrepreneurs était animé par Auvergne Rhône Alpes Orientation. A cette occasion, le Parc et la Communauté de communes Ambert Livradois Forez ont présenté l'évènement Les Vitrites qui parlent (voir ci-après)
- Entreprendre en Livradois-Forez a co-organisé avec Billom communauté une web-conférence sur les activités durables.

Au-delà de l'animation du réseau Entreprendre en Livradois-Forez, le Parc entretient des partenariats pour renforcer et promouvoir l'entrepreneuriat en Livradois-Forez.

- 16 territoires ruraux d'Auvergne-Rhône-Alpes impliqués dans la création d'activités et l'accueil de porteurs de projet, auxquels se sont joints le centre de ressources Cap Rural et le collectif Les Localos, prospectent ensemble, au sein du réseau Envie d'R, des candidats urbains à une installation à la campagne. Ils le font en collaborant avec des acteurs urbains de l'accompagnement. Envie d'R permet à ses membres de mutualiser de nouveaux outils, d'avoir une visibilité plus importante, de rentrer en contact plus facilement avec des par-



tenaires urbains et ainsi de renforcer leurs actions sur leurs territoires et de coopérer avec leurs voisins. Mettant de côté la concurrence entre eux, ils vont vers une connaissance et une reconnaissance réciproques. En outre, Envie d'R a noué et noue encore des partenariats avec une quinzaine de structures de l'accompagnement à la création d'activités.

— En 2023, les membres d'Envie d'R ont :

- proposé 140 offres d'activités qualifiées
- accueilli 282 urbains candidats à une installation en milieu rural
- organisé 29 événements
- construit ensemble un agenda d'actions à destination de porteurs de projets

Le Parc a participé à plusieurs manifestations et web-conférences organisées par Envie d'R à l'intention d'entrepreneurs et de porteurs de projet extérieurs au Livradois-Forez et de prescripteurs :

- 4 web-conférence : 1 rassemblant plus de 100 demandeurs d'emploi d'Auvergne-Rhône-Alpes, 2 sur les métiers du bâtiment (avec le GRETA) et 1 sur les métiers de la restauration ;
- la présentation d'opportunités à 50 conseillers « mobilités carrières » de la fonction publique d'Etat (50 participants)
- le salon Osez l'entreprise

— Le site internet enviedr.com est le portail des territoires ruraux membres et de leurs offres. Une passerelle a été créée avec le site d'Entreprendre en Livradois-Forez.

— Les comptes d'Envie d'R sur les réseaux sociaux ont 1 798 abonnés.

— Le Parc, qui est membre du comité de pilotage et de plusieurs groupes de travail et comités techniques d'Envie d'R, a contribué à la cartographie du réseau.

— Par ailleurs, le Parc participe au « projet attractivité » mené par plusieurs parcs naturels du Massif central, sous l'égide de l'Ipamac. La journée bilan de l'étude réalisée par ce groupe s'est tenue à Billom. Un programme d'actions a ensuite été élaboré.

Locaux vacants et entreprises à transmettre

— En moyenne, au long de l'année 2023, 70 offres de locaux disponibles et d'entreprises à transmettre ont été proposées sur le site Internet Entreprendre en Livradois-Forez.

— Une réunion de travail avec les communautés de communes Billom Communauté, Ambert Livradois Forez et Thiers Dore et Montagne et les organismes consulaires a permis d'identifier les entreprises à transmettre et de réaliser le suivi des transmissions en cours sur ces territoires.

— Le Parc a accompagné les communes de Saint-Jean-des-Ollières (Puy-de-Dôme) et de Mazerat-Aurouze (Haute-Loire) à propos de la vacance commerciale et de la transmission d'entreprises.

— Le Parc a participé à la manifestation ambertoise Les Vitrites qui parlent : identification des locaux disponibles ; organisation, à l'intention de porteurs de projet, d'un atelier consacré à la visite de magasins vacants ; aménagement d'une boutique-test - la Boutique qui parle – pour permettre à un porteur de projet de tester son idée de commerce pendant une période de 6 mois renouvelable. C'est ainsi qu'un magasin de jeux a pu s'installer, sous l'enseigne Jeux l'crois pas.

Communication

— Depuis 2019, la promotion des opportunités d'activités en Livradois-Forez s'appuie sur une stratégie qui vise à orienter les porteurs de projet vers les offres hébergées sur le site Internet du réseau Entreprendre en Livradois-Forez. Cela passe par la construction d'un message diffusé sur les réseaux sociaux, dans le Journal du Parc et dans la presse, à l'occasion d'événements, lors de rencontres physiques ou numériques avec de futurs entrepreneurs, par l'intermédiaire de partenaires etc. En 2023, un catalogue des offres a été édité, un stand a été construit pour la participation à des salons, 8 vidéos ont été réalisées, une dizaine d'offres ont été reprises dans le Journal du Parc, d'autres ont été présentées à des étudiants... 29 offres ont été sélectionnées et diffusées par le réseau Envie d'R.

— Chaque semaine, le site Internet [d'Entreprendre en Livradois-Forez](http://Entreprendre en Livradois-Forez) est enrichi d'un article sur l'entrepreneuriat et la création d'entreprises. Ce site, régulièrement mis à jour, a reçu près de 6 000 visiteurs, soit une augmentation de 56.9% par rapport à 2022. La durée moyenne de présence sur le site (2,33 mn) est également en hausse. La majorité des internautes arrive désormais sur ce site via les moteurs de recherche.

— Le Parc a diffusé sur Facebook 13 vidéos qui ont été vues plus de 32 000 fois. Il publie également des offres sectorielles (boucherie, boulangerie, chambre d'hôtes...) via des groupes spécialisés des réseaux sociaux. Ainsi, il a contribué à l'identification et à la rédaction de 10 offres de reprise d'entreprise qui ont été hébergées par le site de SOS Villages.



- Les 23 posts publiés sur Facebook ont été vus plus de 19 500 fois. Les 62 publications sur LinkedIn ont été lues plus de 5 000 fois. Entreprendre en Livradois-Forez a en outre effectué 9 publications sur Instagram et autant sur Youtube (ces dernières ont été vues plus de 2 000 fois).
- Les événements auxquels participe le Parc pour la promotion des opportunités d'activités sont présentés sur les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn), dans des communiqués de presse (3 en 2023) et sur le site Internet d'Entreprendre en Livradois-Forez.



Osez le Livradois-Forez ! Collection complète des vidéos sur les entrepreneurs inspirants du Livradois-Forez sur Youtube.

Mettre en œuvre un urbanisme frugal en espace et en énergie

Doter tout le Livradois-Forez d'outils stratégiques et réglementaires dans les domaines de l'urbanisme et de l'habitat

Accompagner l'élaboration de documents d'urbanisme

- Le Parc a été associé à la démarche d'évaluation à 6 ans du SCoT ⁽¹⁾ du Pays d'Issoire qui concerne 15 communes membres du syndicat mixte du Parc.
- Huit communes membres du syndicat mixte du Parc étant incluses dans le périmètre du SCoT Sud-Loire, le Parc a participé, dans le cadre de l'élaboration de ce document d'urbanisme, à plusieurs réunions de comités techniques. Il a également été associé à la préparation du Plan de Paysage de ce territoire.
- Après avoir accompagné l'élaboration du PLUi ⁽²⁾ de la Communauté de communes Mond'Arverne (Puy-de-Dôme), le Parc a été consulté pour avis sur ce projet. Celui-ci a été favorable sous réserve que soient prises en compte ses observations portant principalement sur l'efficacité foncière, l'urbanisation linéaire, la production d'énergies renouvelables et la préservation des réseaux écologiques, des zones humides et du patrimoine bâti vernaculaire.
- La Communauté de communes Entre Dore et Allier (Puy-de-Dôme) a sollicité le Parc pour le suivi des phases diagnostic de son PLUi-H ⁽³⁾.
- Le Parc continue l'accompagnement des révisions allégées des PLUi de communes de la Communauté de communes Ambert-Livradois-Forez (Puy-de-Dôme) :
 - ▷ il a émis un avis favorable aux révisions allégées et à la modification du PLUi du Pays de Cunlhat sous réserve de la prise en compte de ses remarques,
 - ▷ il a participé à l'élaboration du cahier des charges du marché d'étude pour la révision allégée N°2 du PLUi de la Vallée de l'Ance et pour la création d'une Unité touristique nouvelle (UTN) sur le site de Prabouré (commune de Saint-Anthème).
- Suite à l'approbation, en 2022, d'un PLUi concernant 45 communes (soit le périmètre antérieur à la fusion de communautés de communes en 2017), la Communauté d'agglomération Loire-Forez (Loire) a lancé, en 2023, l'élaboration d'un PLUi pour l'ensemble de son périmètre, soit 87 communes. Le Parc lui a transmis des données utiles pour le diagnostic de territoire. Celles-ci concernent les tourbières, les jasseries, l'activité estive/pastoralisme, les centres-bourgs et les forêts anciennes.
- Le Parc a suivi, en tant que personne publique associée (PPA), la révision des PLU ⁽⁴⁾ d'Escoutoux (Puy-de-Dôme) et de Sauxillanges (Puy-de-Dôme). Pour cette commune, il a également participé à une réunion de travail sur le volet « patrimoine et éléments remarquables ».
- La commune de Thiers (Puy-de-Dôme) a sollicité le Parc dans le cadre de plusieurs procédures concernant son PLU : modification, modification simplifiée et déclaration de projet portant modification.

(1) Schéma de cohérence territoriale

(2) Plan local d'urbanisme intercommunal

(3) Plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat

(4) Plan local d'urbanisme

- Le Parc a accompagné la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne pour une étude en vue de la requalification des friches d'anciennes activités économiques. En complément de la définition des besoins, de la participation à l'inventaire et du suivi de l'étude, il a mobilisé un stagiaire pour approfondir la notion de renaturation et l'appliquer à l'un des sites stratégiques retenus par l'étude. Ainsi, le site très complexe du Bout du Monde à Thiers bénéficie d'une fiche pré-opérationnelle permettant aux élus de l'EPCI de cerner les engagements nécessaires pour lui donner de nouvelles destinations.



Le Bout du Monde à Thiers
©Jean REBILLARD

Favoriser la qualité et l'exemplarité dans les projets d'aménagement



Accompagner le montage d'opérations en centres-bourgs

- Depuis le lancement par l'Etat, en 2020, du programme national Petites villes de demain (PVD), le Parc a accompagné 11 communes - 1 de la Loire (Noirétable), 2 de Haute-Loire - Allègre et Auzon - et 8 du Puy-de-Dôme : Ambert, Arlanc, Billom, Courpière, Cunlhat, Puy-Guillaume, Sauxillanges et Vic-le-Comte - et les EPCI auxquels elles appartiennent pour la mise en œuvre de leur stratégie de revitalisation de centre-bourg ⁽¹⁾. Les actions dites « mûres » (à réaliser dans les 5 ans) font l'objet d'une convention partenariale d'Opération de revitalisation de territoire (ORT) entre, a minima, l'Etat, l'EPCI et la commune. En 2022-23, les conventions des 11 PVD ont été signées. Le Parc est co-signataire de 5 d'entre elles. Depuis, il participe, avec ses partenaires de l'Atelier d'urbanisme, à leur mise en œuvre : suivi d'études stratégiques (urbaines ou commerciales) et des opérations d'aménagement (requalification d'espaces publics, réhabilitation ou construction d'offres d'habitat publics) et déploiement des outils de soutien à l'amélioration de l'offre de logements privés dans le cadre d'OPAH ⁽²⁾. Ainsi, 8 EPCI ont mis en place des dispositifs incitatifs pour accompagner les propriétaires occupants pour l'amélioration du confort de leur résidence principale et inciter des investisseurs locaux à créer une offre de logements locatifs cohérente pour le territoire. Dans ce cadre, l'Atelier d'urbanisme a organisé une journée d'échanges sur le rôle d'une stratégie commerciale pour l'animation d'un centre-bourg.
- En dehors des PVD, le Parc a accompagné ponctuellement 7 communes dans des réflexions autour de stratégies de revitalisation de leur centre-bourg : 1 de la Loire - Chalmazel-Jeansagnière - et 6 du Puy-de-Dôme : Marat, Saint-Amant-Roche-

Savine, Saint-Anthème, Saint-Jean-des-Ollières, Saint-Rémy-sur-Durolle et Vertolaye. Là encore, il a mobilisé l'Atelier d'urbanisme :

- Le Parc suit la mise en œuvre du programme Action cœur de ville de la ville de Thiers (Puy-de-Dôme).
- Le Parc participe au comité scientifique d'un programme de recherche-action - piloté par l'association Carton Plein et intitulé La grande échelle - sur les changements d'usage des grands bâtiments vacants (écoles privées, centres de vacances etc.). Dans ce cadre, 2023 a été marquée par le suivi de l'analyse historique de 11 bâtiments du territoire de la Communauté de communes Ambert Livradois Forez. Des étudiants de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Clermont Ferrand ont étudié leur structure et dessiné une projection architecturale.

- Les éditions Autrement ont publié un ouvrage intitulé *Agir face à la vacance, l'expérience d'Ambert Livradois Forez*. Ce « Carnet de territoire » est issu du programme de recherche-action POPSU Territoires sur les transitions écologiques, sociales et économiques des territoires de petites villes et de leurs territoires. Ce programme concerne notamment la Communauté de communes Ambert Livradois Forez où des étudiants ont mené une enquête sur la demande de logements des nouveaux arrivants et où les chercheurs ont qualifié la typologie de la vacance. Le dispositif méthodologique de recherche-action a permis de formaliser un retour d'expériences sur 10 ans de revitalisation des centres-bourgs au sein de la Communauté de communes, de qualifier les dynamiques d'installation et d'explorer des dispositifs de réactivation des biens vacants. Le Parc a diffusé auprès des élus et de ses partenaires locaux ce Carnet de territoire qui rend accessible au plus grand nombre les réflexions contemporaines sur les enjeux d'un

(1) Pour plus de détails sur le programme PVD, se référer au Bilan du Parc 2022 (page 37)

(2) Opération programmée pour l'amélioration de l'habitat

territoire et notamment des logements vacants.

- La participation du Parc à plusieurs programmes de recherche-action permet de sensibiliser les élus locaux aux enjeux de la reconversion et de la réhabilitation des bâtiments vacants. Elle positionne le Parc comme expert de ce domaine.
- A l'occasion de colloques, de séminaires et de rencontres ou dans des articles, le Parc et les communes concernées témoignent sur les démarches de revitalisation de centre-bourg ou sur les programmes de recherche-action. En 2023, le Parc a notamment participé au comité

de suivi du réseau national des inventaires territoriaux des friches (Lifti) ; à une journée organisée par le réseau invov' rural intitulée Retour vers le futur, se projeter dans les territoires ; à la conférence des maires du PETR⁽³⁾ Centre-Ouest Aveyron ; aux assises du logement organisées par la DDT⁽⁴⁾ de Lozère.

- Dans le cadre de l'Ipamac, le Parc est membre d'un groupe de travail sur l'attractivité des parcs naturels du Massif central, notamment sur le lien entre les enjeux de la mobilisation du bâti vacant et sur le rôle des centralités dans l'habitabilité des territoires ruraux de moyenne montagne.

(3) Pôle d'équilibre territorial et rural
(4) Direction départementale des territoires

L'atelier d'urbanisme en Livradois-Forez

Un dispositif d'ingénierie concertée au service des collectivités

- En 2023, l'Atelier d'urbanisme en Livradois-Forez a accompagné 92 projets dont 42 nouveaux. Ainsi, depuis sa création, en 2013, 142 communes ont bénéficié de l'expertise des membres de cette instance pour 470 projets d'échelle et de nature variée. Ils interviennent à différents stades et leur implication varie en fonction des besoins et sollicitations des maîtres d'ouvrage (communes et EPCI) est variables, allant du simple conseil à l'animation de projet.
- Concernant l'urbanisme opérationnel, l'Atelier d'urbanisme a accompagné deux communes ayant un projet de lotissement. A Néronde-sur-Dore (Puy-de-Dôme), la rédaction d'un cahier des charges a permis de définir quelques enjeux pour combler une « dent creuse » dans le tissu pavillonnaire préexistant. A Malvières (Haute-Loire), la mobilisation de partenaires de l'Atelier (CAUE 43⁽¹⁾, Ingé 43 et Parc) a permis d'inscrire ce projet dans une durée contrainte (demandes de subventions) et de préserver les enjeux liés au paysage (silhouette de ce bourg rural, structure paysagère et biodiversité). Dans le cadre de leur projet opérationnel de réaménagement de bourg, une commune du Puy-de-Dôme (Saint-Bonnet-le-Bourg) et deux communes de Haute-Loire ont interrogé le Parc pour compléter leurs actions par des procédures d'urbanisme réglementaire.
- Le suivi de l'étude sur les friches du territoire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne et le travail d'un stagiaire sur ce thème ont permis de clarifier la position du Parc dans le domaine, encore expérimental, de la renaturation.
- 8 collectivités ont demandé à l'Atelier d'urbanisme de les accompagner pour des projets de rénovation ou de construction de bâtiments publics :

- › une étude de faisabilité architecturale a permis à Ceilloux (Puy-de-Dôme) d'évaluer le type de projet et le coût des travaux pour la rénovation de son ancienne école ;
- › Cunlhat (Puy-de-Dôme) a lancé la construction d'une maison de santé dont les bois de charpente seront issus de forêts communales ;
- › Le Brugeron (Puy-de-Dôme) a sollicité l'Atelier d'urbanisme pour planifier la rénovation de plusieurs bâtiments de centre-bourg et pour lancer une première opération ;



- › le Parc et l'Aduhme⁽²⁾ ont apporté un conseil amont aux communes d'Augerolles (Puy-de-Dôme) et de La Monnerie-Le-Montel (Puy-de-Dôme) sur la rénovation de bâtiments ;
- › ces deux membres de l'Atelier d'urbanisme, accompagné du CAUE du Puy-de-Dôme, sont également intervenus auprès des communes d'Aubusson d'Auvergne et de Beurières au sujet de projets de construction de salles multi-activités pour remplacer des équipements énergivores ;
- › Sauviat (Puy-de-Dôme) et Saint-Jeand-Ollières (Puy-de-Dôme) ont poursuivi leurs projets de transformation de bâtiments en tiers-lieux en mobilisant les

Le Brugeron
© Aéroclub du Livradois-Forez

(1) Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement
(2) Agence locale des énergies et du climat

- habitants avec, pour l'une comme pour l'autre, l'objectif d'obtenir le label Espace de vie sociale.
- Billom (Puy-de-Dôme) a inauguré sa nouvelle école maternelle construite en lien avec un projet de requalification d'une avenue et la création d'une piste cyclable pour favoriser son accès en mobilité active. Le bois local a été largement utilisé dans ce bâtiment.
- Le Parc a suivi la démarche SCOLAE^É portée par le Département du Puy-de-Dôme et l'Aduhme, avec le soutien de la FNCCR ⁽³⁾, pour accompagner la rénovation énergétique d'écoles. Les 5 communes du Livradois-Forez retenues dans le cadre de cet appel à projets ont bénéficié d'un accompagnement pour la réalisation d'études pré-opérationnelles : Dorat, Saint-Anthème, Saint-Etienne-sur-Usson, Saint-Jean-d'Heurs et Sallèdes.
- Le Parc a participé au jury du concours d'architecture organisé par Ambert Livradois Forez pour la rénovation de l'ancien bâtiment de la Chambre de commerce et d'industrie destiné à accueillir les services de cet EPCI.
- Le Parc a accompagné une dizaine de communes pour des projets d'espaces publics ou de plan d'aménagement durable (PAD). Il est notamment intervenu pour :
 - le futur PAD de Dorat (Puy-de-Dôme) qui vise à mieux connecter le bourg à la Dore en prenant en compte les enjeux sociaux et environnementaux de cette transformation ;
 - le schéma directeur du plan d'eau de Saint-Rémy-sur-Durolle (Puy-de-Dôme) qui a révélé des pistes d'actions pour concilier l'accueil du public et la préservation des milieux ;
 - l'entrée en phase opérationnelle du PAD de Chabreloche (Puy-de-Dôme) avec la transformation d'un parking en esplanade pour revaloriser la rivière Le Sabot et améliorer la qualité de vie en centre-bourg ;
 - la pré-étude paysagère lancée par la commune de Saint-Pierre-la-Bourlhonne (Puy-de-Dôme) qui vise à repenser les aménagements du col du Béal afin d'améliorer l'accueil du public tout en préservant les émotions singulières générées par l'arrivée à ce site ;
 - des conseils pour la gestion des eaux de pluies dans les espaces publics de Saint-Sauveur-la-Sagne (Puy-de-Dôme).
- Les problématiques environnementales, telles que la gestion des eaux et la préservation de la biodiversité, sont de plus en plus présentes dans les projets concernant les espaces publics et les paysages pour lesquels l'Atelier d'urbanisme est sollicité. Ce qui exige une approche pluridisciplinaire et l'incite à inventer de nouvelles méthodes de travail.
- Au fil de l'année, les 6 Rencontres de l'Atelier organisées par le Parc en 2023 ont successivement proposé :

- la célébration des 10 ans de l'Atelier d'Urbanisme qui a été l'occasion de (re)fédérer les acteurs de l'ingénierie du Livradois-Forez pour qu'ils se reconnaissent comme contributeurs de ce réseau et de ses valeurs - un urbanisme frugal en espace et en énergie -, de rappeler les principes du fonctionnement de l'Atelier dont le Parc est l'animateur et de présenter des exemples de réalisations et de l'appui apportés aux collectivités (88 participants dont 48 élus et 17 structures partenaires) ;
- un voyage dans le Parc naturel régional des monts d'Ardèche (30 participants dont 20 élus) à la rencontre des acteurs locaux dont les projets réinventent l'attractivité rurale : mobilisation citoyenne, réutilisation de friches et bâtis vacants, aménagement participatif de l'espace public, plans locaux d'urbanisme intercommunaux en régie, habitats sociaux à l'architecture atypique, implication des habitants dans les décisions communales...



Voyage dans les monts d'Ardèche
©Jean REBILLARD

- une journée de visites, de retours d'expériences et de débats (co-organisée par le Parc, le CAUE et le département du Puy-de-Dôme) qui a permis aux élus, techniciens, institutions et concepteurs (28 participants dont 12 élus) de réinterroger la place de l'eau dans les espaces publics à partir des projets d'aménagement des communes de Châteldon (Puy-de-Dôme), de Vichy (Allier) et de Gannat (Allier) ;
- des témoignages et des retours d'expérience de 5 communes du Puy-de-Dôme - Billom, Chabreloche, Echandelys, Isserteaux, et Sauxillanges - sur la revégétalisation qui réintègre la nature dans la vie des habitants du bourg (45 personnes) ;
- une rencontre avec une délégation du Parc naturel régional du Pilat venue en Livradois-Forez afin que le Parc, ses partenaires et des élus présentent la démarche et l'accompagnement proposé par l'Atelier d'urbanisme (4 personnes) ;
- une journée sur le thème « urbanisme et mobilité » destinée aux élus et techniciens des collectivités et partenaires de l'Atelier (24 personnes dont 12 élus) dont les participant-e-s ont pu notamment tester la mobilité lors d'un atelier sur le terrain.

(3) Fédération nationale des collectivités concédantes et régies

Développer des modes de transport et de déplacement doux en milieu rural

Favoriser des modes de déplacement alternatifs au « tout voiture individuelle »

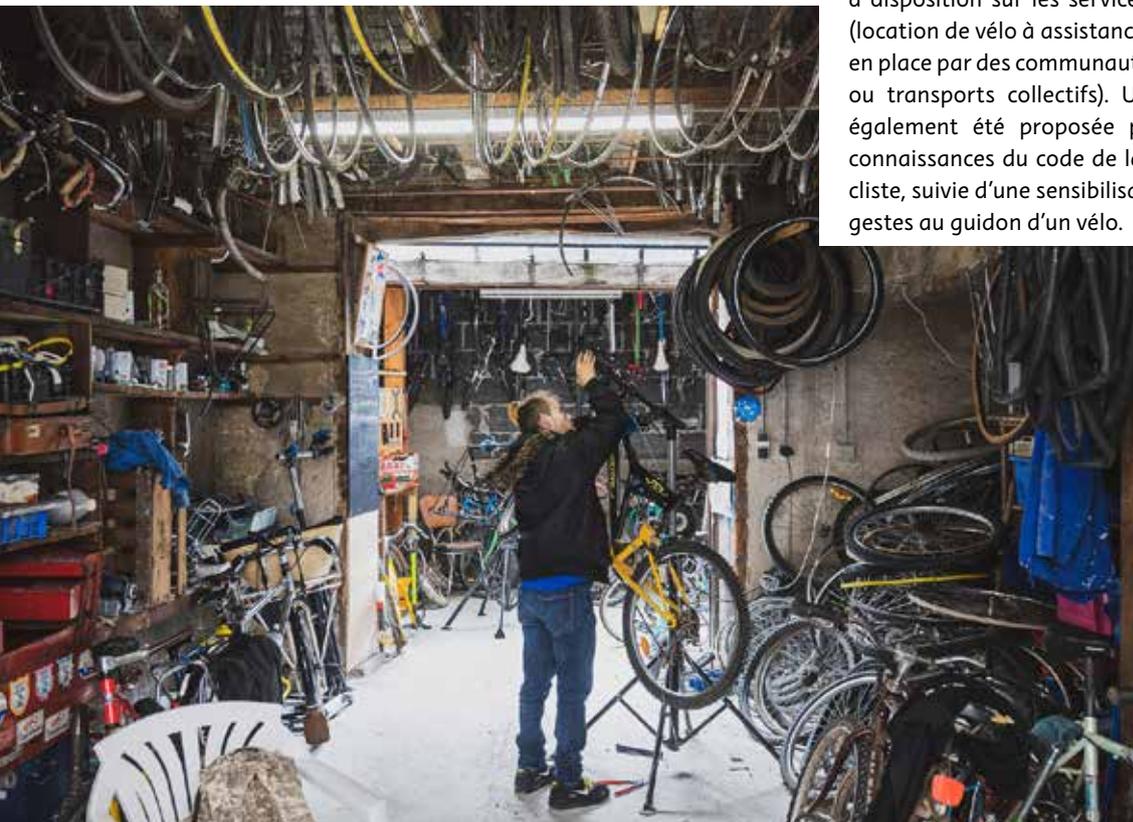


Accompagner le développement de la pratique quotidienne du vélo

- Dans le cadre de l'appel à projets Vélo et territoires - AVELO 1 lancé par le ministère de la Transition écologique et l'ADEME, le Parc a porté en 2020-2021 un projet pour le développement de la pratique du vélo dans la vallée de la Dore, en partenariat avec les communautés de communes Thiers Dore et Montagne et Ambert Livradois Forez et le Syndicat mixte des transports urbains du bassin thiernois (SMTUT). Cette démarche s'est traduite par l'élaboration en 2021 d'un Schéma directeur cyclable de la vallée de la Dore qui constitue une feuille de route commune entre ces partenaires pour développer la pratique du vélo dans la Vallée de la Dore. Aussi ont-ils lancé et réalisé plusieurs actions, dont des services pour les vélos tels que la location longue durée. En outre, le Parc accompagne des EPCI dans l'élaboration de schémas cyclables à leur échelle.

Challenge mobilité

- Pour la huitième année consécutive, l'équipe technique du Parc a participé au Challenge mobilité régional, tout comme 17 structures du Livradois-Forez : collectivités, associations, entreprises et un ensemble scolaire. A l'initiative de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les employeurs sont invités à inciter leurs salariés à venir travailler, ce jour-là, autrement que seul en voiture et à préférer le covoiturage, le vélo, les transports en commun, la marche, le télétravail... Au total, 20 salariés du Parc, soit près de 40 % de l'effectif présent, ont parcouru 556 km autrement que seul en voiture : covoiturage, vélo, et moto à 2 ont été utilisés. Mais la mobilité n'est pas uniquement la préoccupation d'un jour puisque beaucoup de personnes viennent quotidiennement en covoiturage notamment. Cette journée est aussi et surtout l'occasion d'interroger les façons de se déplacer que ce soit pour les trajets domicile – travail, et tout autre trajet quotidien. De l'information était à disposition sur les services de transports, (location de vélo à assistance électrique mise en place par des communautés de communes ou transports collectifs). Une animation a également été proposée pour réviser ses connaissances du code de la route et du cycliste, suivie d'une sensibilisation sur les bons gestes au guidon d'un vélo.



Atelier réparation de vélos à Ambert
© POPSU TERRITOIRES

Réduire nos consommations d'énergie en vivant mieux

Rendre les collectivités locales exemplaires pour leur consommation d'énergie

Suivi des Plans climat, air, énergie territoriaux (PCAET)

- La Charte 2011-2026 du Parc fixe comme objectif pour le Livradois-Forez de diviser par quatre ses émissions de gaz à effet de serre d'origine énergétique d'ici 2050. Pour y parvenir, le Parc accompagne les collectivités qui s'engagent dans une démarche de réduction de leur consommation d'énergie, notamment via des Plans climat air énergie territoriaux (PCAET). Ce suivi et accompagnement, qui se poursuit pendant les phases de mise en œuvre des PCAET, est nécessaire pour veiller à la cohérence des différentes démarches territoriales et à la prise en compte des enjeux énergétiques, climatiques et environnementaux du territoire. En outre, il accompagne plusieurs communautés de communes ou communautés d'agglomération qui ont choisi la démarche de Territoire à énergie positive (TEPOS) qui vise à réduire les consommations d'énergie et augmenter la production d'énergies renouvelables de façon à atteindre l'équilibre entre consommation et production en 2050.
- En 2023, le Parc a participé aux comités de pilotage PCAET de la Communauté de commune Thiers Dore et Montagne et de la démarche TEPOS et du Contrat chaleur renouvelable de la Communauté de communes Ambert Livradois Forez. Il a également été associé au comité de transition énergétique et au comité des énergies renouvelables du Puy-de-Dôme pilotés par la DDT.
- Les PCAET ont servi de documents de référence pour la rédaction de la monographie énergie du Parc. Celle-ci révèle que la production d'énergie en Livradois-Forez représente 15 % de la consommation de ce territoire. Les principaux consommateurs d'énergie sont l'habitat (30 %), l'industrie (30 %) et le transport (29 %). La transition énergétique nécessite des changements profonds, basés sur deux piliers : la sobriété énergétique, qui consiste à changer les modes de vie actuels pour moins consommer d'énergie, et l'efficacité énergétique, soit une meilleure performance des bâtiments et équipements. A partir des démarches des collectivités, cette monographie expose les perspectives de transition et de mix énergétique de demain.



Page extraite de la monographie énergie du Parc



Outiller les collectivités locales pour qu'elles soient les moteurs du changement

Accompagner les collectivités vers l'exemplarité

Sensibilisation sur l'optimisation de l'éclairage public

- La sensibilisation des collectivités du Livradois-Forez à la qualité du ciel nocturne étant inscrite dans sa Charte 2011-2026, le Parc a engagé auprès d'elles, une démarche en faveur de la sobriété lumineuse. Il a notamment organisé des réunions d'information sur l'optimisation de l'éclairage public. La hausse du coût de l'électricité a incité à la sobriété énergétique : la recherche d'économies a conduit de plus en plus de communes à instituer l'extinction en milieu de nuit et des programmes de financement de travaux ont permis d'accélérer la rénovation de dispositifs d'éclairage public. Toutefois, il convient d'aller plus loin en associant les différents acteurs concernés, y compris les entreprises, notamment pour l'éclairage des enseignes commerciales. En effet, réduire la pollution lumineuse est bénéfique pour la santé et la qualité du sommeil des habitants et répond à des enjeux de biodiversité - ces lumières perturbent la faune et la flore. Pour aller en ce sens, le Parc a, en 2023, mené de front deux programmes.
- Une fiche action du Contrat vert et bleu du Parc Livradois-Forez - bassin versant de la Dore prévoit l'accompagnement de deux ou trois communes pour la sensibilisation aux conséquences de l'éclairage public et des préconisations pour l'amélioration de celui-ci.
- 2023 a vu le lancement de la troisième phase du programme engagé en 2019 par 8 Parcs naturels du Massif central ⁽¹⁾ pour la préservation et la valorisation du ciel étoilé et de la biodiversité, dans le cadre de conventions signées entre l'Ipamac et le CGET ⁽²⁾ Massif central. Cette phase opérationnelle vise à renforcer la préservation et la valorisation de la « ressource nuit » en incitant les acteurs publics et privés à faire évoluer leurs pratiques et leurs modes d'éclairage en prenant en compte les différents enjeux de sécurité, de santé, de biodiversité et d'énergie. Ceci passe par des actions de sensibilisation et par l'amélioration des connaissances, notamment sur les impacts de la pollution lumineuse sur la biodiversité. Deux actions auxquelles participe le Parc ont été lancées en 2023 et seront réalisées en 2024.
- Dans 3 Parcs, plusieurs collectivités (communes et intercommunalités) sont accom-

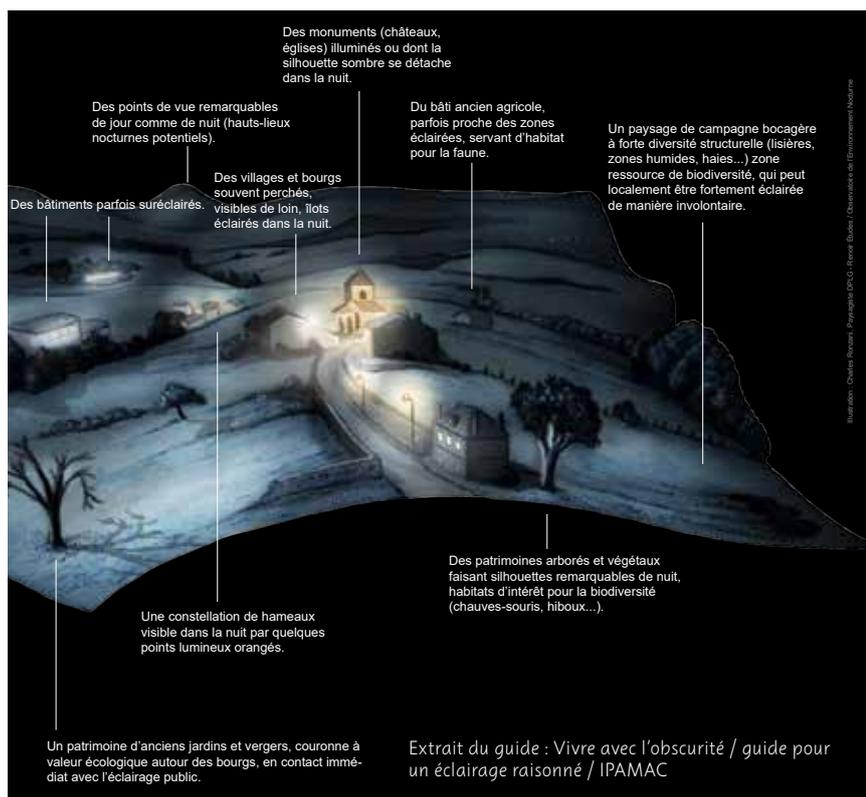
pagnées pour la rénovation de leur éclairage public ou la prise en compte de celui-ci dans leurs documents d'urbanisme. Pour le Livradois-Forez, il s'agit de la Communauté de communes Entre Dore et Allier et de la commune de Vertolay ; dans 8 parcs, les acteurs privés seront sensibilisés au respect de la réglementation et à l'amélioration de leurs pratiques pour l'éclairage : une plaquette et un guide technique seront édités et des diagnostics individuels seront proposés.

- En dehors de ces programmes, le Parc est intervenu à la demande de collectivités pour donner des conseils techniques sur l'optimisation de l'éclairage d'un aménagement (parking du Lac d'Aubusson) ou présenter les possibilités d'accompagnement pour éclairer moins et mieux (Ambert).

- Une rubrique dédiée à la qualité du ciel nocturne a été intégrée au site internet du Parc. Elle regroupe des documents, des vidéos et des liens vers les articles publiés dans le blog L'Echo du Parc depuis 2019.

<https://www.parc-livradois-forez.org/valoriser/energies/preserver-la-qualite-du-ciel-nocturne/>

- (1) Aubrac, Causses du Quercy, Cévennes, Livradois-Forez, Millevaches en Limousin, Morvan, Pilat et Volcans d'Auvergne
(2) Commissariat général à l'égalité des territoires



Projet alimentaire territorial

- Le Projet alimentaire territorial (PAT) Grand Clermont/Parc naturel régional Livradois-Forez est un programme de coopération interterritoriale pour la relocalisation de l'alimentation. Son plan d'actions comprend 11 objectifs chiffrés et 6 objectifs stratégiques. Le Parc est membre des instances de gouvernance – Comité de pilotage (Copil), équipe technique et Forum alimentaire local - et participe au suivi des projets.
- Les Ateliers citoyens-consommateurs sur la place des légumes locaux en grandes et moyennes surfaces (GMS) qui ont été lancés en mai 2022 (cf. Bilan du Parc 2022) se sont achevés en mars 2023. Concentrant 67% des achats alimentaires effectués sur le territoire du PAT, les GMS sont des acteurs incontournables du changement à côté des pouvoirs publics et des professionnels agricoles. Dans l'avis de conclusion qui a été adressé aux directeurs des GMS traditionnelles du territoire du PAT, les 30 participants (habitants des bassins de Clermont-Ferrand, Thiers et Ambert) font 5 propositions pour renforcer la place des légumes locaux de qualité dans les rayons de celles-ci. Un livret, des articles de presse et plusieurs carnets de bord retracent l'ensemble de ce travail collectif. Pour favoriser l'application de ces propositions, le PAT a engagé un partenariat avec l'ESC Clermont et Auchan Sud Clermont dans le cadre d'un projet pédagogique : des étudiants de Master sont chargés de concevoir au sein de cet hypermarché le rayon légumes idéal imaginé par les Ateliers citoyens du PAT. L'ensemble de cette démarche étant innovant, celle-ci a été présentée non seulement au COPIL et au Forum Alimentaire du PAT mais aussi à l'occasion de plusieurs manifestations nationales (Forum annuel du Réseau national des PAT, séminaire Agriculture de la Fédération des parcs). Fin 2023, elle a été sélectionnée parmi les lauréats nationaux des Trophées de la participation et de la concertation, organisés par la Banque des Territoires et l'association Décider ensemble.
- L'accompagnement de 8 communes volontaires ⁽¹⁾ - par les associations Bio 63 et Terre de Liens Auvergne - pour installer des activités agricoles bio sur des parcelles en propriété publique a pris fin en mars 2023. Trois livrets rendent compte de ce travail collectif : synthèse des diagnostics réalisés pour chaque commune ; 10 fiches techniques sur les étapes pour l'accueil d'activités agricoles par une commune (de la mobilisation de foncier au recrutement d'un porteur de projet) ; les points clés de l'expérience vécue par le

groupe d'élus et de techniciens (aborder le sujet agricole en conseil municipal, entrer en contact avec des cédants, accueillir un porteur de projet...).

- Dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires lancé par la Banque des territoires, le PAT a déposé un projet qui vise à structurer une filière graine-farine-pain bio à bas impact environnemental pour approvisionner les restaurants collectifs (notamment scolaires) du territoire en pain bio local. Il est co-porté par le Parc, le Grand Clermont, l'association Bio 63 ainsi que deux fermes céréalières. Des acteurs de la filière sont membres du consortium du projet : la fédération des Boulangers du Puy-de-Dôme et de l'Allier, la Ville de Clermont-Ferrand, la Communauté de communes Ambert Livradois Forez, un boulanger et l'unité de recherche en Nutrition humaine de l'INRAE ⁽²⁾. En outre, 68 membres de la chaîne de valeurs sont associés (collectivités, artisans boulangers, paysans-boulangers, chercheurs, producteurs, cuisiniers en milieu scolaire ou médico-social, consommateurs, structures d'éducation à l'alimentation). Ce projet se déroulera en deux phases : organisation des étapes et des modalités de production d'un pain bio local (recettes, cahier des charges) et de son introduction dans des cuisines et établissements scolaires tests ; mise en œuvre du projet (5 ans) avec des investissements dans des outils de production et de commercialisation afin de pérenniser le modèle économique et organisationnel retenu par les partenaires. Le PAT étant l'un des 14 lauréats de cet appel à manifestation d'intérêt, son projet sera d'abord soutenu financièrement dans une phase de « maturation » de 18 mois, puis dans une phase de déploiement des solutions avec des aides à l'investissement.
- Depuis 2022, le Parc et le Grand Clermont contribuent au groupe de travail régional Complémentarité des filières agricoles porté par la Chambre régionale d'agriculture, la Coopération agricole Auvergne-Rhône-Alpes et Cap Rural. Deux rencontres ont permis aux acteurs des filières agricoles (interprofession, animateur de comités filières) de mieux connaître les politiques territoriales de l'alimentation et aux membres des PAT de parfaire leurs connaissances sur le fonctionnement des filières agricoles.
- Les pilotes du PAT sont engagés dans le programme régional A table ! qui est piloté par le Comité Auvergne-Rhône-Alpes gourmand



(1) Une commune de Haute-Loire : Bonneval ; 7 communes du Puy-de-Dôme : Mirefleurs, Pignols, Riom, Saint-Genes-Champanelle, Saint-Jean-d'Heurs, Sauviat et Vic-le-Comte.

(2) Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

(ARAG) et vise à mobiliser les entreprises agroalimentaires locales au sein des PAT. Souvent détentrices d'un véritable savoir-faire, celles-ci contribuent à maintenir et structurer des filières territoriales, équilibrées et pourvoyeuses d'emplois. Une enquête auprès d'une dizaine d'entreprises vise à favoriser l'interconnaissance entre leurs dirigeants et les pilotes du PAT et à identifier des leviers d'une coopération sur l'alimentation locale et de qualité.

- La collaboration entre le PAT et la communauté scientifique locale se poursuit dans le cadre des programmes de recherche TETRAE Auvergne-Rhône-Alpes 2023-2028 TRAACT (gouvernance alimentaire) et Part'Age (nutrition des personnes âgées), Plan'Eat (alimentation des 6-15 ans) et Resyster (foncier agricole).
- Les rencontres de techniciens et d'élus des 4 territoires du Puy-de-Dôme porteurs de PAT (Massif du Sancy, SMAD des Combrailles, Agglo Pays d'Issoire, Grand Clermont/Parc Livradois-Forez) permettent un partage d'expériences et de connaissances. Afin de renforcer la cohérence de leur collaboration, les PAT des Combrailles, du Grand Clermont/Parc Livradois-Forez et du Massif du Sancy ont lancé une réflexion à propos d'un projet thèse CIFRE sur le concept Une seule santé (One Health).



Marché d'Ambert
© Joël DAMASE

USAGE du **FONCIER AGRICOLE**
et **transition** des **fermes**

Que peut **l' élu local** ?

Retours d'expériences
vécues par les élus de 8 communes
du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire

Couverture du livret à paraître courant 2024



4

Citoyen d'ici et du monde :
l'Homme au cœur du projet

Activer le passage des idées aux actes

Sensibiliser la population en osant l'inattendu

Accueil et animations à la Maison du Parc

- Dans le cadre du programme de travaux engagé depuis 2017 pour la rénovation énergétique et le réaménagement de l'accueil de la Maison du Parc, une nouvelle tranche a été réalisée pour renforcer la vocation du bâtiment comme espace mutualisé au service de l'action du syndicat mixte du Parc Livradois-Forez et de ses partenaires (collectivités locales, réseaux culturels, organismes socio-économiques, etc.).
- Afin d'améliorer l'accueil du public à la Maison du Parc, les derniers travaux de réaménagement du hall ont été réalisés en 2023 avec comme objectif la mise en valeur de l'image du territoire du Parc et la lisibilité de l'action du syndicat mixte du Parc et des réseaux hébergés à la Maison du Parc : La Maison du tourisme, Ciné-Parc, Passeurs de Mots, le Syndicat Ferroviaire.
- Ainsi, l'emplacement du mobilier a été repensé et complété pour faciliter l'accueil et l'attente du public. Le caractère multiusage est renforcé avec l'aménagement de deux alcôves, de tables gigognes mobiles, d'une signalétique pour faciliter l'orientation du public, etc. Une vitrophanie sur les portes d'accès à la Maison du Parc, des présentoirs fixes et mobiles mettent en valeur les structures et leurs activités. Enfin la réimpression

de l'exposition « être vivant, êtres vivants » comme exposition permanente permet d'illustrer le territoire et ces enjeux.

Balades nature et patrimoine

- Le Parc a confié à la Maison du tourisme Livradois-Forez l'organisation de Balades nature et patrimoine accompagnées par des professionnels. Le guide 2023 - imprimé en 6 000 exemplaires - en proposait 41 : 26 visites de villes et de villages, 6 balades en milieu naturel et 9 visites animées et/ou nocturnes. Au total, 537 personnes y ont participé, soit une hausse de 2% par rapport à 2022.

Le Journal du Parc

- La ligne éditoriale du Journal du Parc, L'Auvergne côté soleil levant, donne la priorité au lecteur, habitant du Livradois-Forez. Il doit lui être utile - en présentant des réalisations du Parc et des bonnes pratiques -, lui donner à penser l'avenir par un décryptage des problématiques environnementales, sociales, économiques, culturelles auxquelles sont confrontés les acteurs du Livradois-Forez et en présentant en quoi le Parc et ses partenaires innovent, notamment pour la transition écologique. Ce magazine valorise le territoire avant l'institution Parc : tout en portant l'image de celle-ci et en expliquant la diversité de ses missions et de son expertise, il témoigne de la dynamique du Livradois-Forez à travers les réalisations concrètes et met en avant l'originalité et la pertinence de l'approche du Parc pour concilier protection de l'environnement, préservation du patrimoine et développement économique et culturel. Enfin, le Journal du Parc, à travers des reportages et des rencontres avec les femmes et les hommes qui font vivre le Livradois-Forez, invite à la découverte du territoire et de la biodiversité.
- Intitulé 2041, c'est déjà demain, le n°36 du Journal du Parc, paru à l'automne 2023, diffère un peu des autres puisqu'il est exclusivement consacré à la révision de la Charte du Parc. Les communes, les EPCI, les départements et la Région sont associés à la construction de la Charte 2026-2041 qui est le projet à long terme du Livradois-Forez. Au cours de ce processus, une place importante a été faite à l'expression des citoyens par l'organisation de rencontres et d'ateliers. Ce



Hall d'accueil de la Maison du Parc
© Juliane COURT

Journal du Parc présente successivement un dialogue entre un élu « fondateur » du Parc et une élue communale actuelle sur le sens de leur engagement pour le Livradois-Forez ; les axes fondamentaux de la Charte en cours d'écriture avec les points de vue d'élus, d'habitants, d'entrepreneurs et d'un géographe ; le défi de l'autonomie énergétique avec une présentation de la monographie énergie éditée par le Parc (voir page 45) ; les éléments clés sur ce qu'est un parc naturel régional ; les interviews d'une sociologue et d'un spécialiste de la prospective territoriale sur, respectivement, le rapprochement entre les mondes urbains et ruraux et entre les générations et comment imaginer demain.

- Ce Journal du Parc (24 pages) a été tiré à 18 000 exemplaires et diffusé en dépôt dans des points stratégiques du Livradois-Forez : commerces de bouche (boulangeries, boucheries), administrations recevant du public et avec l'appui des communes volontaires qui le joignent à leur bulletin municipal. Sa diffusion à ces relais a été confiée à l'entreprise à but social NOVEO qui est le chantier d'insertion de Passerelle, association intermédiaire (située à Thiers) qui favorise l'insertion sociale et professionnelle de personnes éloignées de l'emploi.

Autres supports de communication

- Pour ses besoins de communication externe, le Parc fait fabriquer et diffuse des objets de papeterie destinés à contenir de la documentation (sacs en papier, dossiers, chemises, valisettes dont la matière et le design soulignent le caractère durable et recyclable, en cohérence avec les objectifs du Parc) et des supports d'information institutionnelle (cartes de visite, carte de vœux, flyers, invitations, bulletins...).

Site Internet

- Le site Internet du Parc a reçu 62 051 visites au cours de l'année 2023. Le nouvel outil de mesure de fréquentation du site Internet ayant été mis en place en novembre 2022, 2023 est sa première année de plein exercice. Toutefois il est possible de comparer ces deux derniers mois avec ceux de l'année précédente. Ainsi, en novembre et décembre 2023, il a comptabilisé 9 463 visites contre 7 493 visites en 2022, soit une progression de 26,3%.
- Pour la première fois les Internautes d'Ile-de-France représentent la première cohorte de visiteurs (31,3%) avant Auvergne-Rhône-Alpes (24,5%) et, loin derrière, l'Occitanie (4,9%) et la Nouvelle Aquitaine (4,4%). A noter que l'origine de 22% des visiteurs est indéterminée.

- Le nombre de visites reçues par chaque rubrique donne une indication sur les centres d'intérêt des personnes qui le consultent. On note le succès des pages consacrées au patrimoine naturel et l'importance des recherches d'information sur la gouvernance du Parc.

L'Écho du Parc

- Grâce à son blog L'Écho du Parc Livradois-Forez, dont les articles sont rédigés en interne par les chargés de mission, le Parc informe régulièrement les élus des collectivités adhérentes, ses partenaires et les citoyens qui se sentent concernés par ses activités. 2023 a été marquée par une baisse sensible du nombre total d'articles publiés (39 contre 63 en 2022). Ce blog a reçu 11 181 visites mais en raison du changement d'outil de mesure, ce nombre ne peut pas être comparé avec celui de 2022. La plupart des connexions sont d'origine régionale (35%), l'Ile-de-France vient ensuite (28%).

La Lettre électronique

- Une fois par mois, les abonnés à La Lettre électronique du Parc (4 980 en 2023) reçoivent dans leur boîte mail le sommaire des derniers articles publiés dans L'Écho du Parc Livradois-Forez. Ce qui accroît, sur le coup, la fréquentation de ce blog : plus de 400 clics sur les liens proposés.
- La Lettre électronique diffuse également des informations ciblées sur les actions Parc.
- Le taux d'ouverture des messages est très bon : il avoisine 35% (plus de 1 500 ouvertures par envoi).

Facebook

- Le nombre d'abonnés à la page Facebook du Parc a continué de croître au cours de l'année, passant de 6 239 en février 2023 et à 6 464 en février 2024. Toutefois, cette progression est plus faible que celle des années précédentes.
- La page Réserve naturelle régionale du lac de Malaguet, qui est associée à celle du Parc et est gérée directement par la chargée de mission Sites naturels, compte 847 abonnés.
- L'objectif principal du groupe Facebook Les Ambassadeurs nature est de créer un lien entre passionnés de nature. Il est ouvert à tous ceux qui souhaitent partager leurs découvertes, leurs émerveillements, les petits et grands plaisirs qu'offre la nature en Livradois-Forez et solliciter des conseils. Il relaie également des événements naturalistes. Ce groupe permet aussi de communiquer sur les actions du Parc. Entre janvier 2020, date de sa création, et mai 2024, le nombre de ses membres est passé de 53 à 702.



Instagram

- Sur le fil Instagram ouvert au premier semestre 2017, le Parc publie des clichés et vidéos sur le Livradois-Forez et ses activités. Ainsi, en 2023, il y a déposé la série de vidéos sur l'attractivité de ce territoire et des vidéos présentant les activités de l'Atelier d'urbanisme. Entre fin 2017 et fin 2023, le nombre d'instagrammeurs qui suivent ce fil est passé de 1 185 à 3 197. Aucune campagne spécifique dédiée à Instagram n'ayant été menée en 2023, la progression annuelle d'abonnés a ralenti, à + 7%.

Twitter

- Le compte Twitter que le Parc avait ouvert fin 2017 a été fermé courant 2023 suite au passage à X. En effet, l'immédiateté de l'information et la personnalisation excessive correspondent peu aux caractéristiques de la communication d'une institution comme le Parc.

LinkedIn

- En 2023, le Parc a créé, sur son compte LinkedIn, réseau professionnel qui s'adresse

particulièrement aux actifs, une page dédiée à l'attractivité du territoire (394 abonnés). Celle-ci s'ajoute aux 2 pages existantes, l'une pour le Syndicat mixte du Parc, l'autre pour promouvoir l'offre d'activités du réseau Entreprendre en Livradois-Forez (277 abonnés en 2023).

Relations avec la presse

- Les services du Parc ont rédigé et diffusé 21 communiqués de presse qui ont été relayés dans la presse locale.

Relations avec les communes

- Dans le cadre du processus de révision de la Charte du Parc, le syndicat mixte du Parc a mené une concertation auprès des élus locaux : des Ateliers territoriaux ont été organisés en janvier afin de co-construire le Projet stratégique de la Charte 2026-2041 et en novembre pour élaborer collectivement le Projet opérationnel de celle-ci.
- L'Assemblée générale des délégués des communes et des EPCI au syndicat mixte du Parc, réunie en juillet, était également consacrée à la révision de la Charte.

Évaluation de la Charte – Conseil scientifique du Parc

Conseil scientifique



- En 2023, le Conseil scientifique du Parc s'est réuni à trois reprises sur des sujets consacrés à la Charte 2026-2041. Il a notamment apporté une contribution au Projet stratégique et aux mesures du Projet opérationnel.

Le Bilan du Parc

- Chaque année, le Bilan du Parc de l'année précédente est rédigé à partir du point technique et financier fourni par chaque membre de l'équipe du Parc pour chacune des actions prévues au budget primitif et réalisées. A partir de ce document interne, un bilan annuel public est rédigé et publié sur le site internet du Parc.

Monographie thématique

- L'évaluation de la Charte 2011-2026 - résultat et impact des actions conduites par le Parc - prévoit notamment l'édition de monographies thématiques sur l'évolution du territoire. Ces documents sont réalisés par le Parc en collaboration avec ses partenaires.
- La monographie sur l'énergie, qui a été éditée en 2023, s'inscrit dans le processus de révision de la Charte du Parc : elle a alimenté les

débats sur l'avenir énergétique du territoire. Ce document dresse un panorama de l'énergie en Livradois-Forez : photographie des consommations et productions d'énergie du territoire en 2022 et perspectives d'évolution d'ici 2050. Cet outil vise à positionner le territoire dans la trajectoire d'économies d'énergies et de développement des énergies renouvelables tout en prenant en compte les enjeux de paysage, de biodiversité et de disponibilité des ressources locales.

- Pour réaliser cette monographie, le Parc a créé un groupe de travail de 7 personnes - partenaires techniques, techniciens des EPCI et chargés de mission du Parc - qui s'est réuni 4 fois au cours du premier trimestre. La rédaction a été réalisée en interne et la conception, la création d'illustrations et l'impression ont été confiées à un prestataire.
- Ce livret de 28 pages a été adressé aux communes et EPCI membres du Syndicat mixte du Parc. Il est diffusé à l'occasion de réunions en lien avec son contenu. Il est en outre consultable et téléchargeable sur le site Internet du Parc.
<https://www.parc-livradois-forez.org/valoriser/energies/energies-renouvelables/>



Renforcer l'éducation des jeunes à l'environnement et au développement durable

Projets pédagogiques fédérateurs

— Depuis plus de 25 ans, les actions éducatives du Parc permettent aux jeunes du territoire de découvrir les nombreux enjeux du développement durable. Au cours de l'année scolaire 2022-2023, environ 1 000 enfants et adolescents (de 3 à 17 ans) accompagnés par une quinzaine d'éducateurs à l'environnement ont participé aux projets pédagogiques sur le thème du développement durable coordonnés par le Parc : Auprès de nos arbres, Puzzles de la nature et Petits Projets. Co-construit avec les enseignants ou animateurs de centres de loisirs, les éducateurs et le Parc, chaque projet annuel a été décliné lo-

calement sur mesure pour répondre aux besoins des encadrants et aux envies des jeunes : ensemble, ils ont parlé de forêt, d'arbres, de filière bois, de saisons, de biodiversité forestière, d'entomologie ou de botanique lors d'animations au sein de l'établissement scolaire ou du centre de loisirs.

— Pour l'année scolaire 2023-24, 26 communes membres du Parc – 23 du Puy-de-Dôme ⁽¹⁾, 2 de Haute-Loire ⁽²⁾ et 1 de la Loire ⁽³⁾ - bénéficient d'au moins un projet scolaire entièrement pris en charge par le Parc ⁽⁴⁾ pour qui la sensibilisation aux richesses et aux enjeux du Livradois-Forez est une priorité.

- (1) Ambert, Celles-sur-Durolle, Chabreloche, Courpière, Cunlhat, Bertignat, Eglisolles, Escoutoux, Issertaux, Job, La Monnerie-le-Montel, Le Brugeron, Manglieu, Olliergues, Palladuc, Puy-Guillaume, Ris, Saillant, Saint-Amant-Roches-Savine, Saint-Anthème, Thiers, Tours-sur-Meymont et Viverols
 (2) La Chaise-Dieu et Mazerat-Aurouze
 (3) Noirétable
 (4) Avec le soutien financier de l'Europe (programme Leader), de la Région, de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et des conseils départementaux



Auprès de nos arbres à Celles-sur-Durolle
© Audrey JEAN



Auprès de nos arbres à Vic-le-Comte
© Audrey JEAN



Puzzle de la nature à Ris
© Audrey JEAN



Auprès de nos arbres aux Garniers (Thiers)
© Audrey JEAN

Agir pour plus de solidarité

Maintenir et améliorer l'offre de service pour une solidarité entre les habitants



Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie de marketing territorial et d'attractivité pour le Livradois-Forez

- Plus de 200 ambassadeurs (dont 45 nouveaux arrivés 2023) – entreprises (petites et grandes), collectivités, associations, acteurs du tourisme, organisateurs d'événements... - ont adopté la marque territoriale Livradois-Forez qui, depuis 2021, concerne tous les secteurs d'activité. Leurs points communs : des valeurs partagées et un attachement au Livradois-Forez. Chacun porte les couleurs de ce territoire, met en valeur son dynamisme et en fait la promotion comme terre d'accueil. Cette marque territoriale rend le Livradois-Forez plus lisible à l'extérieur tout en renforçant le sentiment d'appartenance. Elle positionne ce territoire comme un champ d'opportunités permettant d'investir et/ou d'inventer une nouvelle vie.
- Le Parc, qui en est le propriétaire, gère son déploiement dans les secteurs économique, social, culturel et institutionnel. Dans le cadre d'une licence de gestion, la Maison du tourisme du Livradois-Forez traite l'ensemble des demandes d'acteurs du tourisme. Ensemble, ils accompagnent les bénéficiaires pour l'intégration de la marque dans leur communication (physique et digitale) et contrôlent son bon usage. Outre des conseils individuels, plusieurs campagnes de mails, 5 tutoriels diffusés sur LinkedIn et une web-conférence ont été conduits en 2023 pour améliorer son utilisation par les ambassadeurs qui demeure limitée, notamment sur le web : seulement 1/4 des ambassadeurs inscrivent la marque Livradois-Forez sur leur site Internet.
- Le Parc anime et actualise le site internet de la marque Livradois-Forez qui, en 2023, a reçu 5 948 visites (soit une hausse de 56,9% par rapport à 2022) avec 12 200 vues de pages. 5 128 visites proviennent de France. En 2023, la plateforme a été modifiée pour améliorer son utilisation par les prestataires touristiques. La réservation en ligne de matériel de communication a été mise en place.
- La stratégie de communication numérique a été renforcée par : programmation de publications sur le réseau LinkedIn (où l'audience de la marque tout en augmentant fortement demeure limitée avec 394 abonnés) et analyse de l'utilisation web du marqueur

territorial. Des posts diffusés également sur le compte Facebook du Parc accroissent sa notoriété : les vidéos sur l'attractivité entrepreneuriale ont enregistré 32 121 vues.

- De nouveaux outils (photographies, vidéos, kakemonos) ont été mis à la disposition des ambassadeurs ou proposés à de nouveaux utilisateurs. Un kit de communication destiné aux élus a été créé.
- Un livret intitulé Finissez d'entrer et édité début 2023 présente le Livradois-Forez en quelques chiffres et des témoignages d'ambassadeurs et contient aussi le manifeste du territoire qui est une invitation à se réinventer, à travers une prise de position collective et partagée par ses acteurs. Destiné aux habitants, il est présent dans les commerces, mairies, bibliothèques. Il est également consultable en ligne.
- Le Parc organise des rencontres conviviales à l'intention des ambassadeurs. En 2023, il leur a été proposé d'entrer dans les coulisses du festival d'Ambert et de visiter trois entreprises installées à Fayet-le-Château (Puy-de-Dôme). Chacune de ces manifestations a réuni une vingtaine de participants.
- Plusieurs structures (Parc, EPCI, clubs d'entreprises et Maison du tourisme) contribuant à la valorisation et à l'attractivité de tout ou partie du Livradois-Forez ont créé une cellule de promotion territoriale en 2023 afin de favoriser les synergies entre elles et la mutualisation d'actions concrètes. La communication sur la destination touristique Livradois-Forez, notamment auprès des habitants, et la communication liée à l'attractivité du territoire du Livradois-Forez ont été les deux principaux sujets abordés lors de ces deux premières réunions.



Les ambassadeurs réunis à Fayet-le-Château
© Parc Livradois-Forez

Développer la coopération interrégionale et internationale

Programme de recherche et de coopération internationale Highlands

- Le Parc participe au projet de recherche international Highlands (2020-2023) qui vise à stimuler une approche collective de la recherche et de l'innovation pour le développement durable dans les zones de montagne. Financé par la Commission européenne (dans le cadre du programme Horizon 2020), il regroupe 43 partenaires (institutions de recherche et territoires organisés mettant en œuvre des politiques de développement durable en zone de montagne) issus de 32 pays dont 18 non européens. Tous les grands massifs européens (Massif central, Pyrénées, Alpes, Highlands, Alpes scandinaves, Carpates, Balkans, Cordillère cantabrique) sont concernés ainsi que les grands massifs africains (Atlas et Hauts Plateaux d'Afrique de l'Est), asiatiques (chaîne de l'Himalaya et montagnes du Proche Orient et du Moyen Orient) et américains (Andes, Cordillère atlantique, Rocheuses et Appalaches). Le Livradois-Forez est le seul territoire français partenaire de ce programme aux côtés de plusieurs organismes de recherche : Vétagro'Sup, INRAe ⁽¹⁾, CIRAD ⁽²⁾, IRD ⁽³⁾, AgroParisTech et l'association The Livestock Sustainability.
- L'objectif principal de ce programme est la création d'une plate-forme d'aide à la décision regroupant un grand nombre d'initiatives de développement durable inclusives dans les Highlands. Cette plateforme d'initiatives permettra aux acteurs locaux, décideurs, gestionnaires, techniciens, scientifiques, étudiants... de découvrir et de sélectionner celles qui sont les plus pertinentes pour leur territoire, de contacter les personnes clés et, éventuellement, d'organiser des visites.
- 8 sessions de recherche et d'innovation d'une durée d'un mois chacune sont organisées pendant la durée du programme : 5 en Europe, 1 en Afrique, 1 en Amérique du Sud et 1 en Asie. Au cours de chacune de ces sessions, une cinquantaine d'initiatives sont identifiées, visitées et analysées en suivant une méthodologie préalablement élaborée. En 2023, le Parc a participé à la session Highlands d'Argentine.

- (1) Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
- (2) Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
- (3) Institut de recherche pour le développement

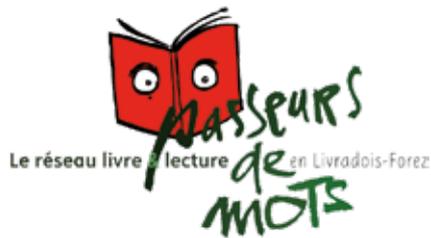
S'ouvrir aux autres et au monde par la culture

Renforcer et enrichir la mise en réseau des acteurs culturels locaux

Passeurs de mots travaille, depuis près de 40 ans, à faire partager au plus grand nombre sa passion du livre et de la lecture. Aux quatre coins du Livradois-Forez, notre association s'attache à promouvoir la littérature sous toutes ses formes par le biais de lectures à voix haute, de séances de contes, de prix littéraires et d'animations en médiathèques et hors les murs. Transmission, partage, formation : tels sont les mots dont nous tentons, chaque jour, de nous faire les passeurs pour faire vivre et s'épanouir les réseaux du livre en milieu rural.



La petite Roberte
© Passeurs de Mots



- Le fonds pluridisciplinaire du Centre de ressources documentaires de la Maison du Parc compte 4 000 références (dont la grande majorité appartient au Parc) et de nombreux abonnements à des périodiques. Il couvre les différents champs d'actions du Parc et rassemble des sources variées apportant une connaissance pointue sur les patrimoines naturels et culturels du territoire. Ces documents sont mis à la disposition des salariés du Parc et accessibles au public (sur rendez-vous). Son animation est confiée à l'association Passeurs de Mots :
 - gestion et informatisation du fonds documentaire,
 - politique d'acquisition,
 - suivi des abonnements et circulation interne des documents,
 - accueil du public et recherches documentaires pour les usagers et le personnel du Parc,
 - accueil d'auteurs et animation.
- En outre, Passeurs de Mots, qui, depuis sa création, en 1985, mène des actions qui favorisent le développement des pratiques de lecture et de diffusion du livre en milieu rural, exerce ses activités propres au sein du Centre de ressources et sur tout le territoire. Rapport d'activité disponible sur www.passeursdemots.fr
- En 2023, le conseil d'administration, l'équipe salariée, les bénévoles, les adhérent.e.s et les partenaires de Passeurs de Mots ont réfléchi ensemble afin de définir les notions phares de cette association et leur sens pour elle :
 - tisser des liens : se rencontrer pour s'enrichir, se nourrir, grandir et rêver ensemble ;
 - fédérer/rassembler : réunir ceux qui souhaitent œuvrer au développement et à la diffusion de la lecture, de l'écriture et de l'oralité en Livradois-Forez ;
 - partage d'émotions : favoriser la convivialité et partager le goût de la lecture, de l'écriture et de l'oralité ;
 - innovation : expérimenter des projets hors des sentiers battus pour rendre accessibles à toutes et tous la lecture, l'écriture et l'oralité ;
 - éducation populaire : Imaginer des possibles, s'émanciper et être acteur en partageant des découvertes et en développant ensemble des savoirs, des savoir-faire et un esprit critique ;
 - culture : rendre possible l'expression, la créativité et l'imaginaire sous toutes leurs formes dans le respect des autres.



- 74 films en soirée dont 3 en VOstf (Version Originale sous-titrée français)
 - Soirées Gd public : 3 397 entrées pour 133 séances (26 spectateurs en moyenne)
 - Soirées Art et Essai & séances spéciales : 5 575 entrées pour 245 séances (23 en moyenne)
- 9 films Jeune public hors temps scolaire
 - Jeune Public : 577 entrées pour 21 séances (27 en moyenne)
 - Jeune Public Art et Essai : 2 130 entrées pour 44 séances (49 en moyenne)
- 24 films scolaires : 15 203 entrées pour 297 séances (51 en moyenne)

- Les missions de Ciné Parc (sous statut de syndicat intercommunal) consistent principalement à mettre en place de manière régulière des projections professionnelles de films sortis en salles de cinéma sur actuellement 28 lieux de diffusion (salles polyvalentes ou auditorium) : 23 communes dans le Puy-de-Dôme, 3 en Haute-Loire et 2 structures conventionnées variant entre 250 à 6 000 habitants. La programmation intègre le cinéma grand public, le cinéma d'auteur et les films jeune public, le court-métrage. Outre ces séances régulières, Ciné Parc propose différentes actions d'animation liées au cinéma et travaille en collaboration avec les structures culturelles : séances scolaires, ateliers d'animation en temps scolaire, ateliers d'écriture, ciné concerts, spectacles vivants et cinématographiques, soirées thématiques, diffusion de documentaires, séances plein air.
- 2023 a dépassé 2019, l'année de référence avant COVID, avec 26 882 entrées pour 734 séances commerciales soit une moyenne de 37 spectateurs par séance (↗ de 8%) ce qui en fait la première structure cinématographique en termes d'entrées sur le territoire du Parc naturel régional Livradois-Forez depuis de nombreuses années.
- En supplément 8 séances non commerciales et 24 séances plein air ont été effectuées. Ardéchois Paysans Montagnards, Anatomie d'une chute, Les chemins noirs trustent le top 3 des séances soirées,

Loups tendres et Loufoques ; Nina et le secret du Hérisson ; Le pharaon, le sauvage et la Princesse dominent la catégorie jeune public (et dépassent même la catégorie soirée pour les deux premiers d'entre eux !)

- Les deux circuits de Ciné Parc sont classés Art et Essai et labellisés Jeune Public (77% des films sont recommandés Art et Essai, 15% sont présentés en Version originale sous-titrée en français). 4 permanents assurent le fonctionnement de la structure accompagnés par une soixantaine d'élus communaux.
- 43% du public correspond à la fréquentation des séances proposées en soirée et en matinée et après-midi pour le jeune public pendant les petites vacances scolaires. Les 57 % restants étant liés au public scolaire.
- En termes de budget, pour un budget en moyenne de 350 000 € au total, les recettes se répartissent comme suit en 2023 : 30 % liées à la billetterie, 29% de fonds propre, 21% de cotisations communales et 20% de subventions. Niveau dépenses, ce sont celles liées au personnel qui représentent le plus : 63%, le reste étant les charges générales de fonctionnement.
- Nous assurons des séances hors communes adhérentes et hors territoire du Parc sur simple demande dans le cadre d'une prestation. Renseignements : cineparc@parc-livradois-forez.org.

Séance à Saint-Dier-d'Auvergne
© Joël DAMASE



5

Politiques territoriales
révision de la Charte
et syndicat mixte du Parc

D'un Programme LEADER à l'autre

- Dans le cadre du programme Leader 2014-2022, les acteurs du territoire des quatre communautés de communes puydômoises dont les 123 communes sont membres du Parc bénéficient d'une enveloppe d'un peu plus de 8 millions d'euros de fonds européens pour cofinancer des opérations correspondant aux objectifs opérationnels de la stratégie locale de développement. Sous l'intitulé Nouvelle urbanité, nouvelle attractivité en Livradois-Forez, ce programme Leader décline son plan d'actions en 3 objectifs opérationnels :
 - reconquérir les centres-bourgs par un urbanisme et des aménagements durables soucieux d'effet démonstratif et d'attractivité et garants d'un maillage solidaire du territoire ;
 - encourager une relocalisation de l'économie et des services fondée sur l'implication sociétale des entreprises et des organisations et la valorisation des ressources locales ;
 - miser sur la créativité, le sentiment d'appartenance, les usages du numérique au service d'un « art de vivre ».13 fiches actions précisent qui sont les bénéficiaires de ce programme (collectivités, associations, entreprises) et quelles opérations sont éligibles.
- Le comité de programmation est l'instance décisionnelle du programme Leader : il veille à sa bonne mise en œuvre et décide de l'attribution des subventions sur la base d'une grille et de critères de sélection permettant de vérifier que les projets candidats s'insèrent dans le plan d'actions. Cette instance est composée de 24 membres qui sont des acteurs du territoire. Ils sont issus en majorité du secteur privé : celui-ci est représenté par 15 personnes qui siègent aux côtés de 9 élus. Depuis 2015, le comité de programmation s'est réuni à 33 reprises dont 2 fois en 2023. On peut noter une forte mobilisation de ses membres qui n'a pas faibli depuis 2015.
- En 2023, le comité de programmation a programmé 15 dossiers pour un montant total de 651 628,70 euros de subvention Leader. Les 277 dossiers programmés depuis 2015 auront consommé la totalité de l'enveloppe Leader. Fin 2023, 165 dossiers avaient été payés pour un total d'un peu plus de 4,2 millions, soit 53 % de l'enveloppe. Toutes les informations sur ce programme Leader se trouve sur le site Internet du Parc : <https://www.parc-livradois-forez.org/parc-naturel-regional/le-syndicat-mixte/leader/programme-leader-2014-2020>
- Le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes qui gère le prochain programme Feader 2023-2027 ⁽¹⁾ de cette région a lancé, en 2022, un appel à candidatures auprès des territoires ruraux. Le Parc naturel régional Livradois-Forez, le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, le PETR ⁽²⁾ du Grand Clermont, l'Agglo Pays d'Issoire, le SMAD ⁽³⁾ des Combrailles et la Communauté de communes Plaine Limagne ont déposé une candidature commune fin 2022. Pour dégager les enjeux et s'accorder sur les priorités et les actions, plusieurs réunions ont été organisées en Livradois-Forez et à l'échelle départementale. Six rencontres territoriales et trois séminaires thématiques ont réuni près de 350 participants. Retenu en 2023, ce nouveau programme Leader 2023-2027 bénéficie de la plus grosse enveloppe financière régionale, soit un peu plus de 14 millions d'euros pour la période 2024 – 2027.
- La stratégie de ce programme, intitulée Osmose +, repose sur l'ambition nouvelle de créer plus de mutualisation et de nouvelles synergies au sein du territoire Leader Puy-de-Dôme. Elle est fondée sur la coopération, l'innovation et l'intelligence territoriale pour relever le défi démographique, asseoir une économie vertueuse et réussir les transitions écologique et énergétique.
- Les deux premiers appels à projets ont été lancés fin 2023 auprès des forces vives de ces territoires.
- Afin d'assurer collectivement la mise en œuvre de ce programme Leader 2023-2027, les 6 partenaires ont créé, conformément aux dispositions des articles L 5221-1 et L 5221-2 du code général des Collectivités territoriales, une entente intercommunale baptisée GAL Puy-de-Dôme⁽⁴⁾.
- La conférence de l'entente, composée de 2 délégués titulaires de chaque collectivité membre, est chargée du pilotage et de la mise en œuvre de ce partenariat et est le lieu de concertation entre les 6 structures.
- Le portage juridique de ce programme Leader a été confié au SMAD des Combrailles qui est l'interlocuteur unique du Conseil régional (autorité de gestion) et de l'ASP ⁽⁵⁾ (organisme de paiement).

(1) Fonds européen agricole pour le développement rural

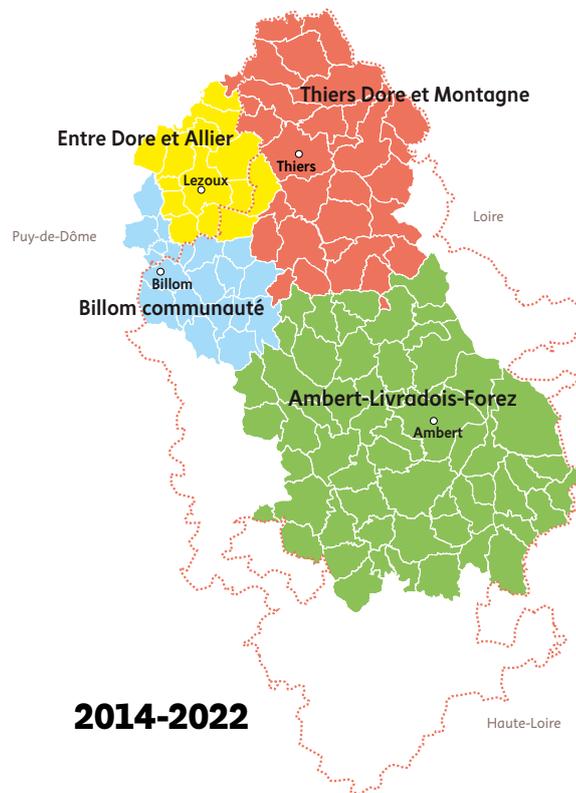
(2) Pôle d'équilibre territorial et rural

(3) Syndicat mixte pour l'aménagement et le développement

(4) Groupe d'action locale

(5) Agence de services et de paiement

- Chaque membre de l'entente assure l'animation du programme Leader sur son territoire : information et accompagnement des porteurs de projets pour le montage des dossiers. La cellule technique Leader Puy-de-Dôme, qui est portée par le SMAD des Combrailles, est chargée d'instruire les dossiers complets transmis par les membres de l'entente.
- Le Comité de programmation Leader, constitué de 34 membres (titulaires et suppléants) représentant à part égale le secteur public et le secteur privé, est l'instance décisionnelle du GAL : il est chargé de sélectionner les projets.



Cofinancé par l'Union européenne

GAL Auvergne-Rhône-Alpes - Puy-de-Dôme
Périmètre et animations locales

2023-2027



- Légende**
- EPCI
 - Animation locale
 - Agglo Pays d'Issoire
 - CC Plaine Limagne
 - PETR du Grand Clermont
 - PNR des Volcans d'Auvergne
 - PNR du Livradois-Forez
 - SMAD des Combrailles

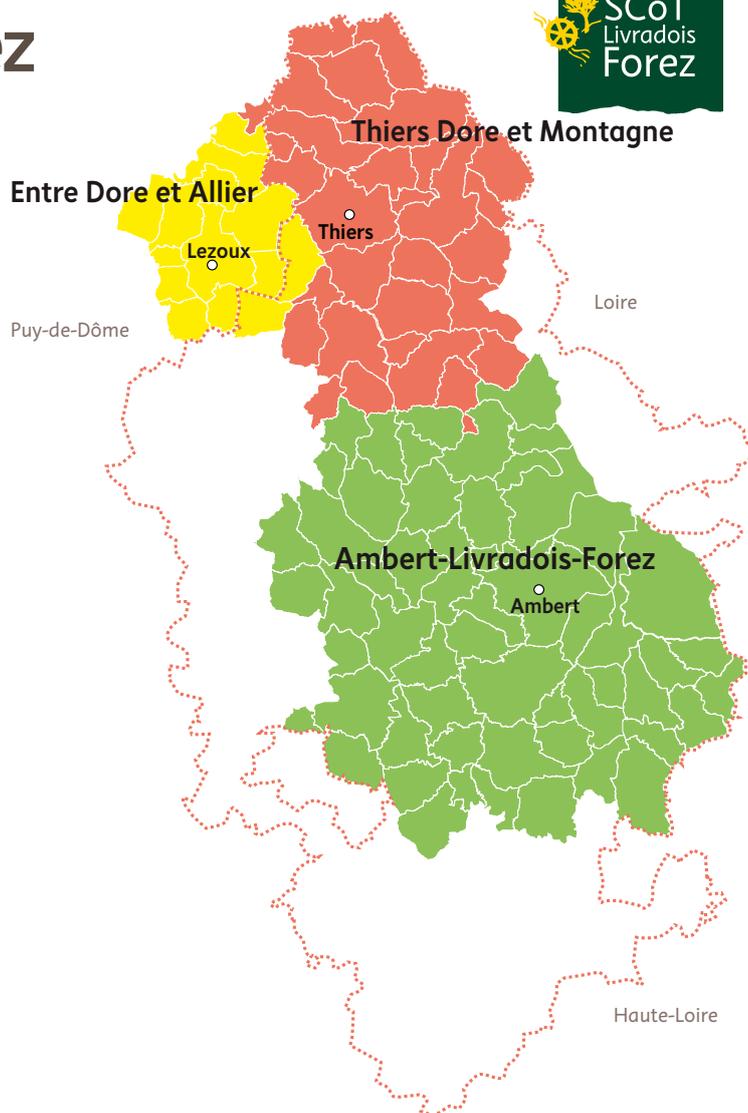
Sources : ICN Admin express, GAL Leader Puy-de-Dôme
Réalisation : GAL Leader Puy-de-Dôme



SCoT Livradois-Forez



- Le SCoT Livradois-Forez 2020-2038 ⁽¹⁾, qui est animé par le Parc, prévoit les indicateurs qui permettent de suivre l'efficacité de sa stratégie. En 2022, il est apparu que leur nombre (96) était trop important et qu'ils manquaient parfois de pertinence. En 2023, le Parc a chargé un stagiaire de créer une nouvelle liste d'indicateurs, de la renseigner et de proposer une méthodologie de suivi. Cette liste comprend 43 indicateurs répartis en 4 catégories (démographie ; habitat et urbanisme ; environnement ; développement et économie). Le suivi des nouveaux indicateurs sur la période 2020-2023 a été réalisé.
- Suite à la promulgation de la loi d'Accélération de la production des énergies renouvelables (loi APER), les élus de la formation SCoT ont souhaité accompagner la localisation, sur l'ensemble de son territoire, des zones d'accélération de production d'énergies renouvelables et définir les conditions d'intégration paysagère de futures installations. Un groupement de bureaux d'étude a été chargé de réaliser ce travail. En préalable, un questionnaire a été adressé à l'ensemble des communes pour mesurer la sensibilité du territoire aux enjeux du développement des énergies renouvelables. Une vingtaine d'élus du territoire SCoT et de techniciens des EPCI et du Parc ont rencontré leurs homologues de Vichy Communauté qui a lancé, en 2021, une démarche d'élaboration d'un Plan paysage pour la transition énergétique. Cette journée d'étude leur a apporté un retour d'expériences sur une stratégie de développement des énergies renouvelables et des clefs d'analyse des sites de production et des enjeux de leur intégration paysagère.
- L'étude, initiée il y a plusieurs années, pour améliorer les connaissances sur la vacance du bâti en Livradois-Forez se poursuit, en partenariat avec l'Université Gustave Eiffel : un travail de recherche a été lancé dans trois communes du SCoT Livradois-Forez - Arlanc, Courpière et Joze - pour mieux connaître le profil des propriétaires de biens vacants. Suite à un courrier commun adressé à ces propriétaires, une vingtaine d'entretiens ont pu être réalisés en 2023. Par ailleurs, afin d'accompagner l'évolution des documents d'urbanisme, le SCoT partage avec les communes l'outil web de localisation du bâti vacant. Celles-ci peuvent ainsi apprécier le potentiel en remobilisation de ces biens pour ré-envisager les disponibilités foncières dans leurs documents d'urbanisme.
- Pour que soit mesurée la compatibilité des projets de documents d'urbanisme et de pla-



nification territoriale avec ses orientations et objectifs, le SCoT Livradois-Forez est associé au processus de leur élaboration ou modification en tant que partenaire public associé (PPA). A l'échelle infra-territoriale, il a suivi la révision du SRADDET Auvergne-Rhône-Alpes⁽²⁾ et les évolutions des SCoT voisins (Roannais et Sud-Loire). Sur son territoire, il a participé aux réunions techniques des projets d'évolution des PLU⁽³⁾ de 4 communes (Joze, Moissat, Escoutoux et Ambert), du PCAET⁽⁴⁾ de la Communauté de communes Entre Dore et Allier et de 4 PLUi⁽⁵⁾ sur le territoire de 2 EPCI : Ambert Livradois Forez (pour les PLUi du Pays de Cunlhat, du Pays d'Olliergues et de Vallée de l'Ance) et Entre Dore et Allier.

- Le SCoT Livradois-Forez partage régulièrement des notes d'observations et d'enjeux sur des projets en cours ou à venir. Cela a été le cas en 2023 pour deux projets de modification de PLU et pour un projet de PCAET. Une note d'enjeux sur la compatibilité d'un projet de supermarché en périphérie de Lezoux avec le SCoT a été présentée en réunion de la convocation de la CDAC⁽⁶⁾.

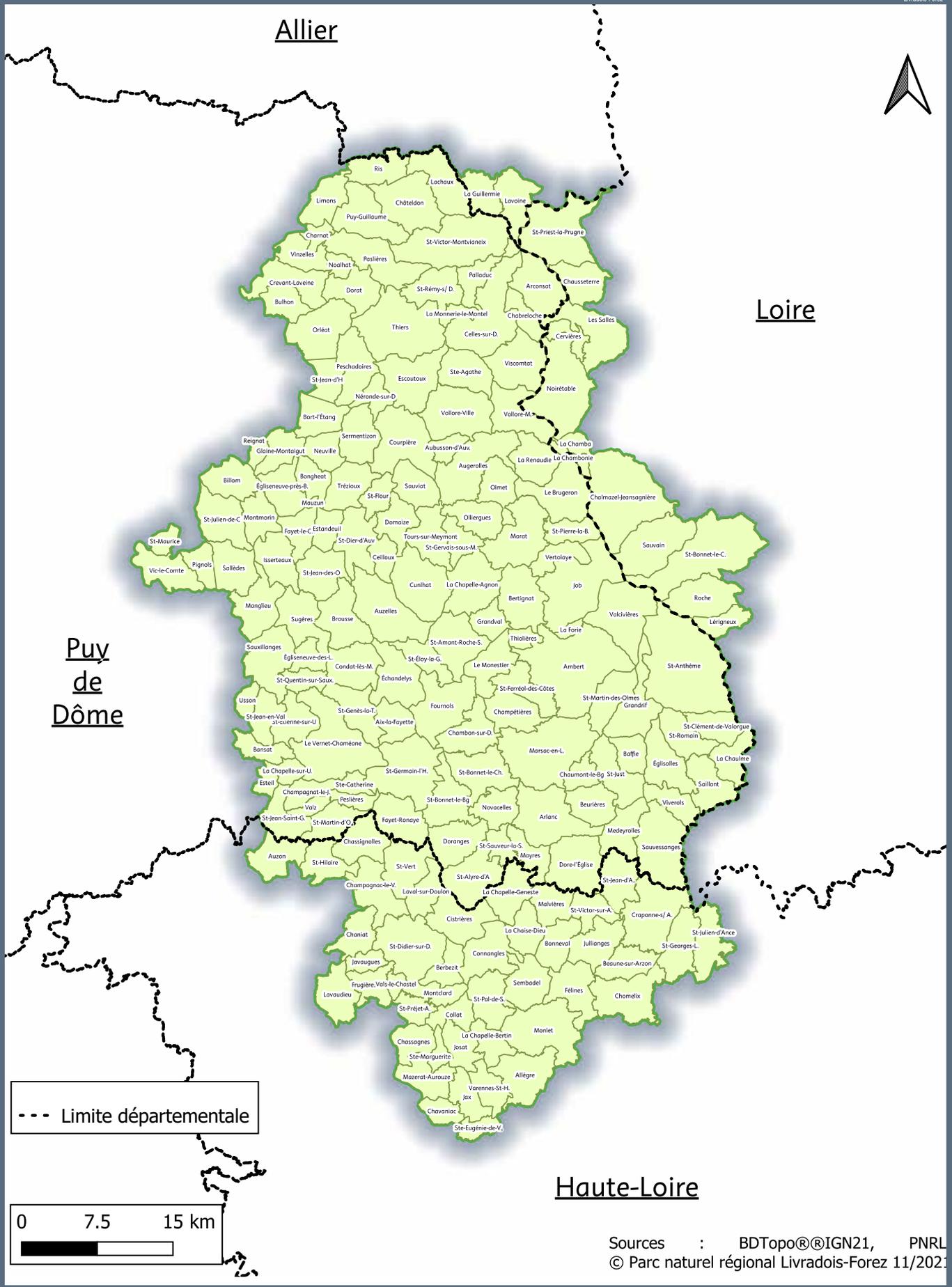
(1) Schéma de cohérence territoriale
(2) Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires
(3) Plan local d'urbanisme
(4) Plan climat air-énergie territorial
(5) Plan local d'urbanisme intercommunal
(6) Commission départementale d'aménagement commercial

- Au cours de l'année, la formation SCoT Livradois-Forez du Parc a rendu 3 avis concernant des documents d'urbanisme :
 - › un premier avis défavorable sur un projet de modification du PLU de Moissat car la commune ne justifiait pas suffisamment l'ouverture à l'urbanisation d'une parcelle ; ce point ayant été retravaillé, le SCoT a pu rendre un avis favorable ;
 - › 1 avis défavorable sur des projets de révision et de modification du PLU du Pays de Cunlhat : plusieurs points ont été soulevés concernant notamment des disponibilités foncières encore trop importantes au regard de la dynamique territoriale et de la loi Climat et Résilience.
 - › 3 avis concernant des projets photovoltaïques au sol ont été rendus :
 - › 2 avis défavorables pour deux projets (à Arlanc et Vodable) qui se situaient sur des surfaces agricoles, ce qui est contraire aux prescriptions du SCoT,
 - › 1 avis favorable pour un projet situé sur un ancien délaissé autoroutier (commune de Culhat) sans enjeux agricoles ou paysagers et dont les effets sur la biodiversité sont faibles.
- Le Comité syndical du SCoT Livradois-Forez s'est réuni à trois reprises en 2023.
- L'Echo du Parc Livradois-Forez a publié deux articles concernant les activités de la cellule SCoT : l'un à propos de l'étude sur la vacance de biens et l'autre relatant la rencontre avec Vichy Communauté (voir ci-dessus).

Révision de la Charte

- La Charte 2011-2026 du Parc arrivant à son terme en juillet 2026, une délibération prise par la Région en 2021 a prescrit sa révision et a confié au Parc, par convention, le soin d'élaborer une nouvelle Charte pour la période 2026-2041 et de renouveler le classement « Parc naturel régional » du territoire ⁽¹⁾. Engagée en 2022 pour une durée de 4 ans, la révision de la Charte du Parc est conduite selon les grandes étapes prévues par la procédure réglementaire : des temps d'études, d'évaluation et de concertation nourrissent l'élaboration du projet de Charte 2026-2041. Celui-ci sera finalisé au premier trimestre 2024 avant la première phase d'examen et d'instruction par les ministères concernés.
- Cette élaboration concerne différentes instances de travail et de concertation : un comité technique, un comité de pilotage, des « groupes projet », le conseil scientifique du Parc et des « ateliers engagement ».
- Pour réaliser ce travail important, le Parc a confié une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à plusieurs prestataires qui, dans le cadre d'instances de suivi et d'échanges et d'une large concertation des partenaires assurent :
 - › la réalisation des études préalables : diagnostic du territoire et analyse de son évolution, évaluation de la Charte actuelle, synthèse du diagnostic de territoire et de l'évaluation,
 - › une étude spécifique sur les paysages, le Carnet de paysages (voir Bilan 2022 du Parc) pour définir les objectifs de qualité paysagère de la Charte 2026-2041,
 - › la concertation du grand public,
 - › la définition des enjeux et du projet stratégique,
 - › un appui pour l'élaboration du projet opérationnel de la Charte,
 - › l'évaluation environnementale du projet de Charte.
- Au cours de l'année 2023, ont été définis le projet stratégique puis le projet opérationnel décliné en 33 mesures et comprenant des dispositions et des engagements pris par le syndicat mixte du Parc et ses partenaires (communes, EPCI, départements, Région et Etat).
- A l'automne 2023, le Parc a publié le bilan de la « concertation Grand public » qui a permis à ceux qui le souhaitent de découvrir l'élaboration de la Charte et de s'exprimer. Ceci à l'occasion des « tournées participatives » : durant 3 jours des animateurs du Parc ont sillonné le territoire à la rencontre des habitants pour les informer et recueillir leur avis. Enfin, une assemblée citoyenne a réuni à 3 reprises une quarantaine d'habitants et d'acteurs locaux désireux de contribuer à la révision de la Charte et d'apporter leur regard sur le territoire.

(1) 133 communes du Puy-de-Dôme, 44 communes de Haute-Loire, 12 communes de la Loire et 2 communes de l'Allier





Intercommunalités



- Outre les projets et des programmes sur lesquels le Parc et les EPCI collaborent régulièrement, ceux-ci ont été, en 2023, pleinement associés à l'élaboration du projet de Charte 2026-2041, dans le cadre des comités technique et de pilotage et au sein des « ateliers engagements ». Ce qui a permis d'échanger et de préciser collectivement leur engagement pour la mise en œuvre de la future Charte.
- Depuis la fusion des communautés de communes, en 2017, 11 EPCI sont membres du Syndicat mixte du Parc et sont concernés par le périmètre classé Parc, pour tout ou partie de leur territoire :

- › Communauté de communes Entre Dore et Allier
- › Communauté de communes Thiers Dore et Montagne
- › Communauté d'agglomération Loire-Forez
- › Communautés de communes Ambert Livradois Forez
- › Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay
- › Communautés de communes des Rives du Haut-Allier
- › Communauté de communes Brioude Sud Auvergne
- › Communauté de communes Auzon communauté

- › Communauté de communes Agglomération Pays d'Issoire
- › Communauté de communes Mond'Arverne Communauté
- › Communauté de communes Billom Communauté

- Trois autres EPCI sont concernés (pour quelques communes) par le périmètre d'étude de la révision de la Charte :

- › la Communauté de communes du Pays d'Urfé (Loire),
- › la Communauté d'agglomération Vichy communauté (Allier),
- › la Communauté de communes Plaine Limagne (Puy-de-Dôme).



Le Comité syndical en décembre 2023

Collège des communes

COMMUNES CLASSÉES PARC
40 représentants (dont un à pourvoir)

PUY-DE-DÔME

Claude ARTAUD
Conseillère municipale de Saint-Romain

Éliane AUBERGER
Conseillère municipale de Dorat

Céline AUGER
Maire-adjointe de Billom

Christine BATISSON
Maire-adjointe d'Eglisolles

Bernard BERAUD
Maire-adjoint de La Chaulme

Tony BERNARD
Maire de Châteldon

Christine BOSCH
Conseillère municipale de Vinzelles

Stéphanie BURIAS
Conseillère municipale de Limons

Mathieu CAPITAINE
Maire-adjoint de St-Genès-La-Tourette

Julie CHALLET
Conseillère municipale du Vernet-Chaméane

Damien CHEVARIN
Conseiller municipal d'Isserteaux

Éric DUBOURGNOUX
Maire de Saint-Gervais-sous-Meymont

Daphné DUPREZ
Conseillère municipale de Pignols

Simon DURUPT
Conseiller municipal de Saint-Jean-d'Heurs

Chantal FACY
Maire de Cunlhat

Jean-Gabriel FAURE
Conseiller municipal de Crevant-Laveine

Michel GONIN
Maire de Néronde-sur-Dore

Guy GORBINET
Maire d'Ambert

Valérie LE POSTEC
Maire-adjointe de Saint-Jean-des-Ollières

Patricia LECLERCQ
Conseillère municipale du Monestier

Gérard LECOQ
Conseiller municipal de Marat

Dominique MAYET
Maire-adjoint de Vollore-Ville

François PELLETIER
Conseiller municipal de Montmorin

Jérôme RAYNAUD
Conseiller municipal de Marsac-en-Livradois

Stéphane RODIER
Maire de Thiers

Christiane SAMSON
Maire de Courpière

Dominique SEGUIN
Conseiller municipal de Médeyrolles

Élie TOURLONIAS
Maire-adjoint de Vertolaye

Gilles VAYSSIÈRE
Conseiller municipal de Sermentizon

HAUTE-LOIRE

Jean-François BLANC
Maire-adjoint de Jax

Nathalie BOUDOUL
Maire de Berbezit

Jean-Robert CHAIZE
Maire-adjoint de Malvières

Thierry d'ANDIGNE
Conseiller municipal de Javaugues

Serge GIBERT
Conseiller municipal de Chomelix

Christian NUGIER
Conseiller municipal de Saint-Préjet-Armandon

Daniel PICOT
Maire-adjoint de Monlet

Stéphanie RIAS
Conseillère municipale de Mazerat-Aurouze

LOIRE

Agnès GRANGEVERSANNE
Conseillère municipale de La Chamba

Martine NUEL
Conseillère municipale de La Chambonie

Rémi RIZAND
Maire-adjoint de Saint-Bonnet-le-Courreau

Collège des EPCI à fiscalité propre

8 représentants (dont un à pourvoir) :

Thomas BARNERIAS, Vice-président de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne

Vincent CHALLET, Délégué de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Issoire

Daniel FORESTIER, Président de la Communauté de communes Ambert Livradois Forez

Nathalie MARIN, Vice-présidente de la Communauté de communes Billom communauté

Philippe MEYZONET, Vice-président de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay

Corinne MONDIN, Déléguée de la Communauté de Communes Ambert Livradois Forez

Martine MUNOZ, Déléguée de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne

Annick FORESTIER, Déléguée de la Communauté de communes Entre Dore et Allier

Collège des Départements

13 représentants :

10 représentants du Conseil départemental du Puy-de-Dôme ,
2 du Conseil départemental de la Haute-Loire et 1 du Conseil départemental de la Loire.

PUY-DE-DÔME

Célia BERNARD
Fabien BESSEYRE
Pascale BRUN
Aude BURIAS
Cédric DAUDUIT
Antoine DESFORGES
Jocelyne GLACE-LE-GARS
Valérie PRUNIER
Michel SAUVADE
Alexandra VIRLOGEUX

HAUTE-LOIRE

Marie-Agnès PETIT et **Bernard BRIGNON**

LOIRE

Pierre-Jean ROCHETTE

Collège de la Région

7 représentants :
Frédéric BONNICHON
Elisabeth BRUSSAT
Renaud DAUMAS
Myriam FOUGERE
Sophie ROTKOPF
Jean-Pierre TAITE
Catherine ZAPPA

Autres formations

2 représentants :

Bernard LORTON, formation SCoT Livradois-Forez
Éric DUBOURGNOUX, formation Grand cycle de l'eau

Le Bureau syndical

Le président et les vice-président(e)s

Stéphane RODIER, président

Tony BERNARD, 1^{er} vice-président délégué aux affaires juridiques et aux ressources humaines

Myriam FOUGERE, 2^e vice-présidente déléguée à l'économie et aux relations avec la Région

Pascale BRUN, 3^e vice-présidente déléguée à l'urbanisme, à l'aménagement et aux énergies

Nathalie BOUDOUL, 4^e vice-présidente déléguée à l'agriculture et à la forêt

Corinne MONDIN, 5^e vice-présidente déléguée au tourisme

Eric DUBOURGNOUX, 6^e vice-président délégué à la biodiversité, l'eau et l'éducation au territoire

Bernard LORTON, 7^e vice-président en charge du SCoT

Les autres membres du Bureau syndical

COLLÈGE DES COMMUNES

Éliane AUBERGER
Agnès GRANGEVERSANNE
Mathieu CAPITAINE
Jean-Robert CHAIZE

COLLÈGE DES EPCI À FISCALITÉ PROPRE

Vincent CHALLET

COLLÈGE DES DÉPARTEMENTS

Bernard BRIGNON
Jocelyne GLACE-LE-GARS
Valérie PRUNIER
Pierre-Jean ROCHETTE

COLLÈGE DE LA RÉGION

Frédéric BONNICHON
Elisabeth BRUSSAT
Renaud DAUMAS

L'équipe technique

DIRECTEUR

Dominique VERGNAUD

Organigramme et mouvements
mis à jour au 31 décembre 2023

DIRECTEUR ADJOINT

Éric COURNOT

RÉVISION DE LA CHARTE

Claudy COMBE

Pôle biodiversité, éducation à l'environnement

Nadine NOGARET

responsable du pôle biodiversité, éducation au territoire

Guillaume MOIRON

Natura 2000

Élisa OTTMANN

Natura 2000

Coline PEIGNELIN

Natura 2000 & PAEC

Manon LAMBERT

gestion de sites naturels remarquables

Audrey JEAN

éducation au territoire

Jean-Claude CORBEL

espèces et activités de pleine nature

Catherine BREUIL

assistante de pôle

Grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore

Delphine GIRAULT

responsable du pôle, gestion de l'eau et des milieux
aquatiques

Sylvain SAXER, Sébastien BRET, Sylvain RIGAUD

animation du contrat territorial Dore

Marc CLADIÈRE, Benjamin FAYE

techniciens rivières - contrat territorial Dore

Kévin COLLAY, Romain DUMEIL, Guillaume LAGOUTTE,

Mathieu SABLONNIÈRE

entretien, travaux en rivières - contrat territorial Dore

Valérie PONCELAS

assistante - gestion administrative du contrat territorial
Dore

Pôle développement, promotion, valorisation

Étienne CLAIR

responsable du pôle développement, promotion et
valorisation

Christelle PEYRE

création d'entreprises, accueil de nouveaux actifs

Élodie PERRET

agriculture et valorisation des produits

Morgane MALARD

forêt - filière bois

Jean-Pierre FOURNIOUX

communication, éditions

Claudy COMBE

relations avec les communes, relations avec la presse

Agnès CHASSAING

assistante de pôle

Le Parc naturel régional Livradois-Forez est géré par un syndicat mixte, établissement public qui regroupe quatre types de collectivités territoriales : les communes, les EPCI, les conseils départementaux du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire et de la Loire, le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes.

Ce syndicat est administré par un Comité syndical de 70 membres (31 femmes, 39 hommes) répartis en quatre collèges. La gestion courante est assurée par un Bureau comprenant 21 membres.

En 2023, le Comité syndical s'est réuni 5 fois et a examiné 78 dossiers ; le Bureau syndical ne s'est pas réuni.

Pôle urbanisme aménagement et énergie

Juliane COURT

responsable du pôle, architecture

Claire MALLET

urbanisme

Mathilde SIVRÉ

paysage

Claire BUTTY

habitat - centres-bourgs

Dominique GIRON

publicité, signalétique, patrimoine bâti

Émilie JAILLET

énergies, mobilité

Valérie ARTHAUD

assistante de pôle

Pôle politiques territoriales

Eric COURNOT

responsable du pôle

JEAN REBILLARD

SCoT Livradois-Forez

Amélie DEBIÈVRE

chargée de mission programme LEADER

Solange LHOSTAL

gestion administrative et financière du programme
leader

Pôle administration générale et logistique

Caroline MIROWSKI

responsable du pôle gestion administrative financière et
ressources humaines

Clémence ZOELLER

assistante de direction

Martine CAYRE

gestion du personnel et comptabilité

Christine MONDIÈRE

budget et comptabilité

Fany PERICHON

assistante administrative

Renaud LAIRE

géomatique et systèmes

informatiques

Mélanie NOURRISSON

développement numérique

Elisabeth ROURRE

entretien des locaux

René COGNET puis Stéphane DAMIEN

maintenance des bâtiments et des espaces extérieurs

Aurélien GAVOT

entretien des locaux (renfort)

Agnès CHASSAING et Aubéri FOURNET-FAYARD

accueil et secrétariat

Mouvements

ARRIVÉES

Julien FLORQUIN

médiateur public RNR Malaguet (saisonnier)

Élisa OTTMANN

NATURA 2000

Aurélien GAVOT

Agent d'entretien

DÉPARTS

Sarah CAILLÉ

contrat d'apprentissage au pôle biodiversité

René COGNET

retraite

Éric COURNOT

retraite

Elisabeth ROURRE

retraite

STAGIAIRES

— **Lukas MADL** : construction d'une méthode en vue de la renaturation des ZAE et de friches anciennement à vocation économique sur le territoire du Livradois-Forez

— **Bastien DUPUY JOUBERT** : organisation travaux rivières

— **Martin DUMAS** : recueil et traitement des indicateurs de suivi du SCoT et proposition d'un guide méthodologique reproductible

— **Mathis CHARRIER** : stage d'observation

— **Alice MURIGNEUX** : stage d'observation

— **Romain CITERNE** : stage d'observation

— **Louna MICHEL** : stage d'observation

— **Camille BARBAT-LAVEDER** : stage d'observation

Partenaires

hébergés à la Maison du Parc

— Passeurs de Mots :

Brice GRENIER

Pauline RAYNAUD

Lucie MEUNIER

Caroline ROMAIN

— Syndicat intercommunal « Ciné Parc » :

Christophe JEANPETIT

Candice ROUSSEL

Patrice JOUVE

Chantal PERRON

— Syndicat ferroviaire du Livradois-Forez :

Paul-Henri DUMONTEIL

puis Romain LAVANDIER

Cécile FOUGEROUSE

— Éducation Nationale :

Mathieu MISSONNIER

— Maison du Tourisme :

Benoît BARRÈS

Brigitte ARCIS (retraite) puis

Sandrine ROCHAS

Patrick GINET

Antoine HORTEUR

Aubéri FOURNET FAYARD

Le budget

Programme d'actions (fonctionnement et investissements cumulés)

1. Les prévisions (budget primitif, budget supplémentaire et décisions budgétaires modificatives)

Le montant total du Budget 2023 (fonctionnement et investissement) s'élève à 6 084 774,61 €, Ce montant intègre le résultat du compte administratif 2022.

Les dépenses et recettes initialement votées le 28 mars 2023 au budget primitif (BP) ont été modifiées en cours d'exercice par deux décisions modificatives (DM) votées le 10 octobre 2023 et le 21 décembre 2023.

En intégrant les décisions modificatives en cours d'exercice, le montant budgété prévu (fonctionnement et investissement) était à hauteur de 6 177 090,61 € en recettes et en dépenses soit une baisse de 5% par rapport au budget 2022.

2. Les réalisations

Le décalage entre les dépenses réalisées et les recettes enregistrées durant l'exercice 2023 dégagent un solde négatif de -199 177,31 €.

Les dépenses sont en hausse en raison notamment :

- poursuite des dépenses d'investissement dans le cadre de la mise en œuvre d'actions structurantes : acquisition d'outils pédagogiques, développement d'outils et d'équipements spécifiques de sensibilisation, achat de matériel spécifique de terrain et d'une exposition pour la promotion du bois sapin, aménagement du hall de la maison du Parc, déploiement d'une solution de cybersécurité dans le cadre du plan de relance ;
- les dépenses liées à la masse salariale et aux charges courantes sont en légère hausse en raison de la prise en compte de l'augmentation des

	Dépenses (€)	Recettes (€)
AXE 1 / Un « socle patrimonial » facteur d'appartenance	291 157,02	279 957,41
AXE 2 / Un « territoire de ressources » au bénéfice des habitants	270 627,88	295 505,06
AXE 3 / Des pratiques plus durables pour une « autre vie »	80 028,37	102 594,85
AXE 4 / « Citoyen d'ici et du monde » : l'homme au cœur du projet	265 859,94	217 871,32
TOTAL ACTIONS	907 673,59	895 928,64

cotisations et des effets du glissement vieillesse technicité (GVT) et de la hausse de la dotation aux amortissements.

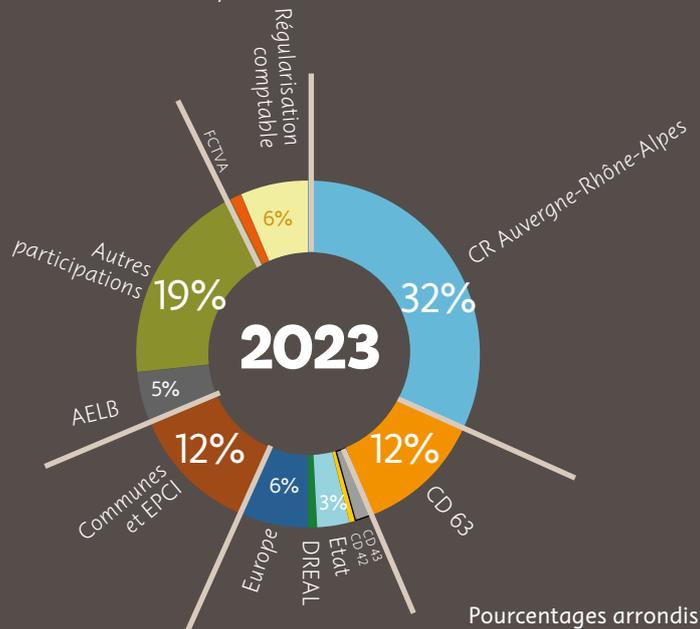
- Les dépenses du programme d'actions sont en légère diminution.

Les recettes sont en hausse en raison notamment :

- encaissement de subventions attendues dans le cadre de l'équipement et des travaux d'aménagement de la maison du Parc, de l'acquisition de matériel pédagogique et de la maintenance de randonnée ;
- encaissement de subventions diverses liées au fonctionnement de la structure : contrat apprentissage, animation LEADER et Natura 2000, remboursement assurances, quote-part liée à l'amortissement des subventions notamment ;
- poursuite de l'augmentation de la dotation aux amortissements et du FCTVA ;

Répartition des recettes sur les trois dernières années

	réalisé 2021	réalisé 2022	réalisé 2023
CR Auvergne-Rhône-Alpes	1 197 721,47	1 332 380,49	1 341 933,85
CD 63	492 142,00	433 303,50	500 339,00
CD 43	68 278,00	59 321,00	65 821,00
CD 42	20 691,45	20 691,45	20 691,45
État	100 000,00	100 000,00	130 000,00
DREAL	45 260,76	165 516,38	36 600,00
Europe	271 959,75	440 541,51	265 024,61
Communes et EPCI	361 345,50	359 733,05	508 010,91
Agence de l'Eau Loire Bretagne	81 965,34	51 820,30	197 794,87
Autres participations	730 498,49	887 058,21	804 858,16
FCTVA	24 085,30	51 905,42	39 795,85
Régularisation comptable	191 942,47	211 293,28	266 043,19
TOTAL	3 584 890,53	4 113 564,59	4 176 912,89



En complément du budget principal relatif à la mise en œuvre de la charte du Parc, le syndicat mixte gère également deux budgets autonomes en lien avec la compétence grand cycle de l'eau sur le bassin versant de la Dore et la compétence SCoT Livradois-Forez.

En dépenses, le montant réalisé de l'exercice 2023 est de 4 376 090,20 € (3 948 906,13 € en fonctionnement et 427 184,07 € en investissement) et 35 616,30 € restant à réaliser en 2023 en investissement.

En recettes, le montant réalisé de l'exercice 2023 de 4 176 912,89 € (3 703 951,82 € en fonctionnement et 472 961,07 € en investissement) ; 67 327,40 € restant à réaliser en investissement.

3. Le fonctionnement de la structure Parc

Les dépenses de fonctionnement réalisées pour la structure « syndicat mixte » sont de 3 059 224,75 € en 2023 contre 2 944 396,38 € en 2022 soit une hausse de + 3,9 %.

Les dépenses de fonctionnement sont les suivantes :

Les dépenses liées à la masse salariale représentent 77% de ces dépenses de structure soit un montant de 2 335 539,65 € en 2023 (contre 2 256 492,22 € en 2022) dont 1 913 008,86 € pour le personnel dédié à la Charte du Parc et au programme LEADER et 422 530,79 € pour les compétences à la carte : SCoT et Grand cycle de l'eau sur le bassin versant de la Dore.

En 2023, l'effectif du syndicat mixte comprenait 51 agents dont une grande partie de titulaires (27 agents) et se répartissait selon les missions, objets et compétences du syndicat :

- 34 emplois pour la mise œuvre de la Charte et le programme LEADER ;
- 1 emploi pour la compétence « SCoT » (Schéma de Cohérence Territoriale Livradois-Forez) ;
- 10 emplois pour la compétence « Grand cycle de l'eau sur le bassin versant de la Dore » ;
- 4 emplois liés à des actions inscrites dans le budget du « programme d'actions » ;
- 2 emplois en contrat d'alternance.

Les dépenses liées aux charges courantes représentent 24 % des dépenses de structure. 723 685,10 € en 2023 (contre 687 903,19 € en 2022). Le syndicat mixte du Parc s'efforce de limiter ces dépenses en procédant régulièrement au renouvellement des différents contrats (maintenance, assurance, téléphonie, internet...).

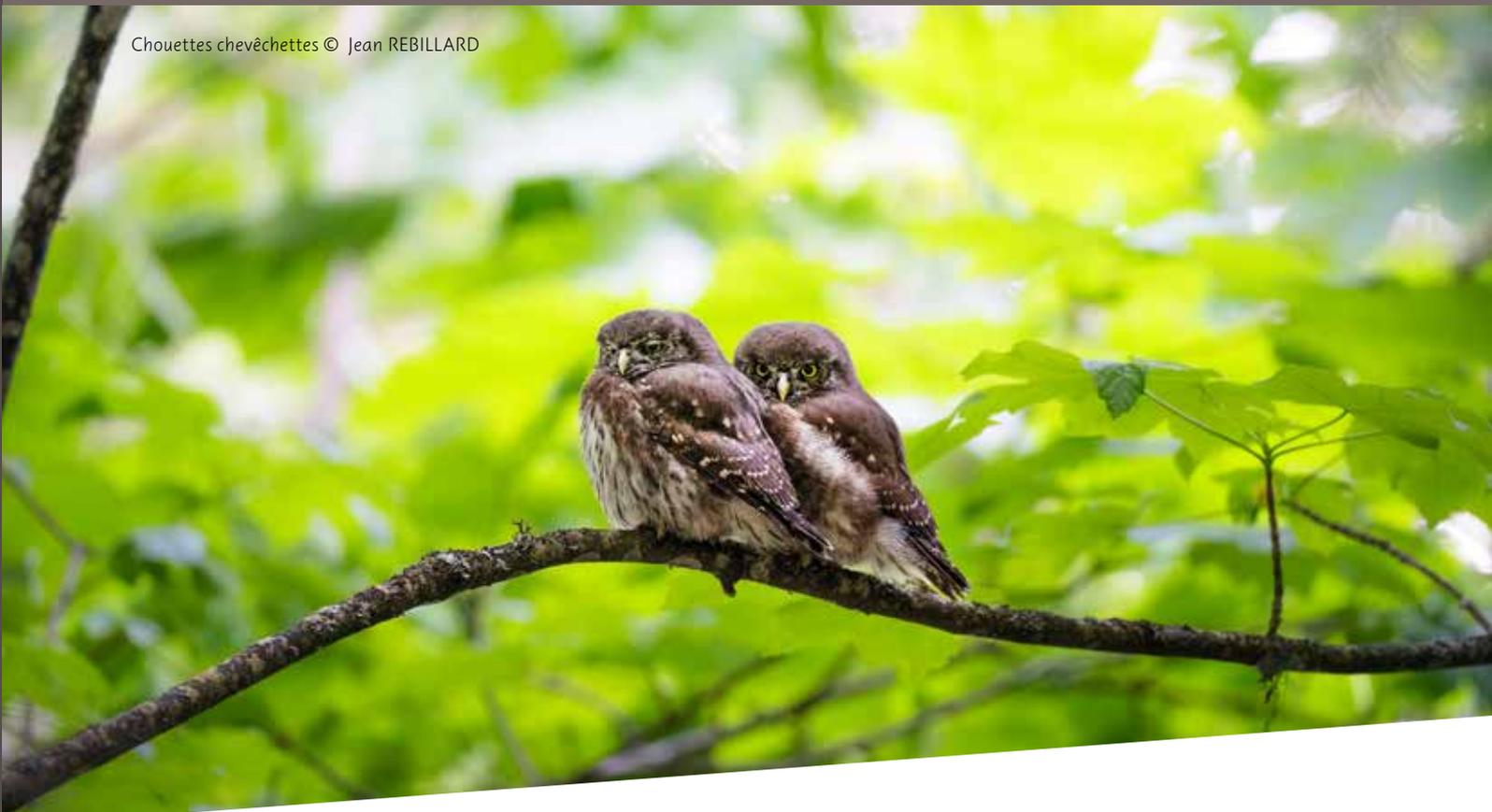
Les dépenses d'investissement réalisées pour la structure représentent 156 787,54 € (contre 161 502,05 € en 2022) et ont financé :

- Fournitures de bureau et mobilier 24 227,06 €
- Matériel informatique 48 086,66 €
- Petit matériel d'entretien et d'équipement du bâtiment 3 722,82 €
- Entretien du bâtiment 44 455,51 €
- Achat de véhicules 22 657,00 €
- Reprise de subventions d'investissement pour un montant de 13 638,49 €.

Les dépenses de fonctionnement liées aux opérations d'ordre sur l'ensemble du budget (structure et programme d'actions) correspondent à la dotation aux amortissements réalisés en 2023 s'élève à un montant de 214 031,38 € contre 176 279,25 € en 2022.

1 109 mandats pour régler les factures et 567 titres de recettes ont été émis.

Chouettes chevêchettes © Jean REBILLARD



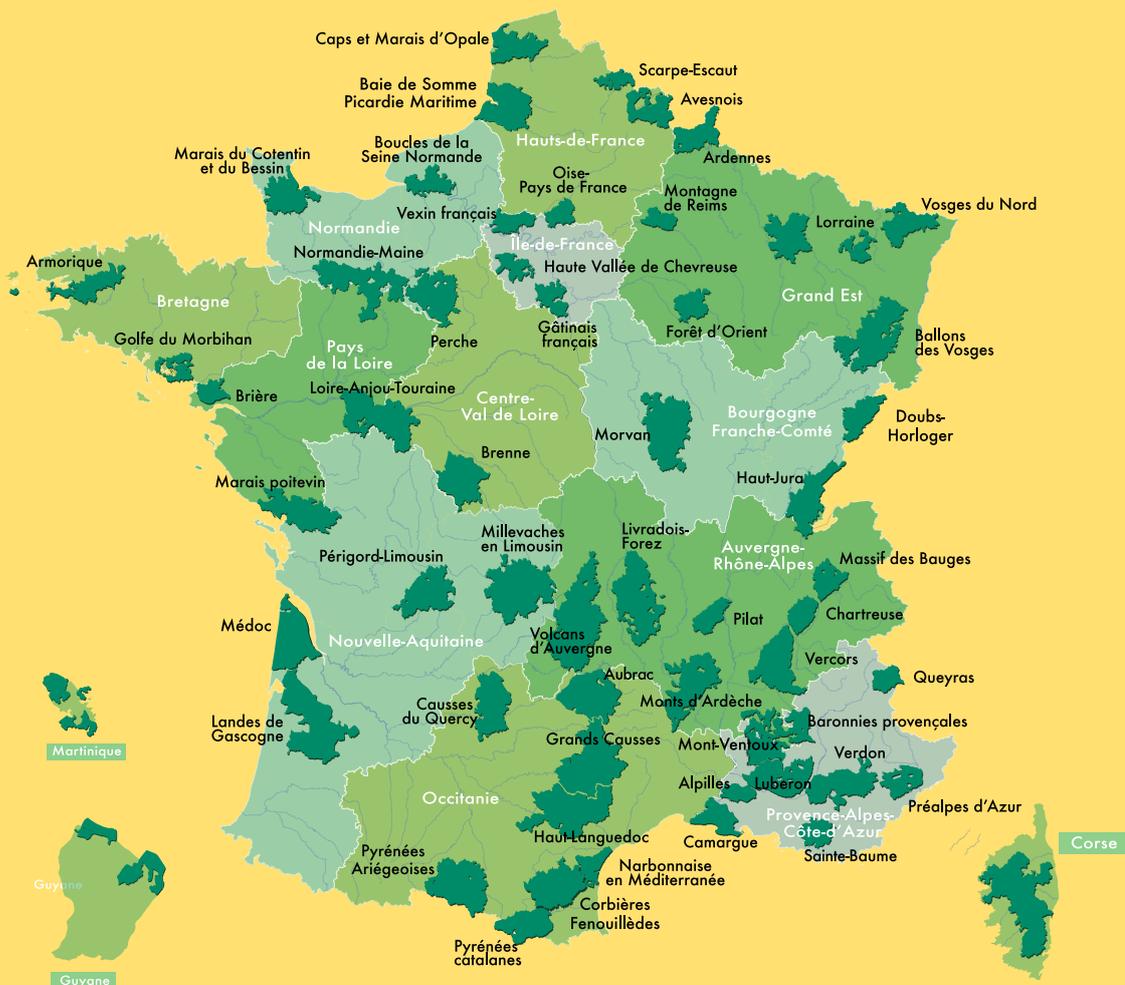
Le réseau des Parcs

Une autre vie s'invente ici

58 Parcs
naturels régionaux
de France

www.parcs-naturels-régionaux.fr

Les 58 Parcs naturels régionaux rassemblent près de 4 800 communes. Sur 15 régions, ils concernent plus de 4,5 millions d'habitants et représentent 17% du territoire.



Parcs
naturels
régionaux
de France



Parc
naturel
régional
Livradois-Forez

Parc naturel régional Livradois-Forez
63880 Saint-Gervais-sous-Meymont
Tél. 04 73 95 57 57
Courriel info@parc-livradois-forez.org
www.parc-livradois-forez.org

